

Inventaire forestier départemental

Corrèze

IV^e inventaire 2003



INVENTAIRE FORESTIER
NATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

RÉSULTATS DU QUATRIÈME INVENTAIRE FORESTIER

(2003)



© IFN 2006

TABLE DES MATIÈRES

1	OPÉRATIONS ET MÉTHODES D'INVENTAIRE	7
1.1	Méthodes d'inventaire utilisées	7
1.1.1	Généralités.....	7
1.1.2	Inventaire général.....	8
1.1.3	Inventaire des peupleraies.....	9
1.1.4	Inventaire des ligneux hors forêt.....	9
1.2	Calendrier des opérations d'inventaire.....	10
1.3	Précautions à observer dans l'utilisation des résultats.....	10
1.4	Précisions des résultats	12
2	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	13
2.1	Généralités	13
2.2	Les régions forestières.....	15
2.2.1	Plateau limousin 1.....	16
2.2.2	Plateau limousin 2.....	18
2.2.3	Plateau limousin 3.....	20
2.2.4	Plateau de Millevaches.....	22
2.2.5	Châtaigneraie limousine.....	24
2.2.6	Bassin de Brive.....	26
2.2.7	Causses.....	28
2.2.8	Avant-Causses.....	30
2.3	Les types de formation végétale	32
2.3.1	Généralités.....	32
2.3.2	Futaie de feuillus.....	35
2.3.3	Futaie de pins.....	37
2.3.4	Futaie de conifères indifférenciés.....	39
2.3.5	Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants.....	41
2.3.6	Futaie mixte à conifères indifférenciés.....	43
2.3.7	Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis.....	45
2.3.8	Autre mélange de futaie de feuillus et taillis.....	47
2.3.9	Mélange de futaie de pins et taillis.....	49
2.3.10	Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis.....	51
2.3.11	Taillis de châtaignier.....	53
2.3.12	Taillis de feuillus indifférenciés.....	55
2.3.13	Forêt ouverte.....	56
2.3.14	Autre.....	57
2.4	Les essences.....	58
2.4.1	Généralités.....	58
2.4.2	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent.....	60
2.4.3	Hêtre.....	61
2.4.4	Châtaignier.....	62
2.4.5	Pin sylvestre.....	63
2.4.6	Épicéa commun.....	64
2.4.7	Douglas.....	65
2.5	Les ligneux hors forêt.....	66
2.6	La récolte.....	66
2.7	Les effets de la tempête du 27 décembre 1999.....	68
2.8	Conditions d'exploitation et qualité des bois.....	69
2.8.1	Conditions d'exploitation.....	69
2.8.2	Qualité des bois.....	69

3	RÉSULTATS DU QUATRIÈME INVENTAIRE.....	71
4	ANALYSE DES RÉSULTATS ET COMPARAISON AVEC LES INVENTAIRES PRÉCÉDENTS	115
4.1	Généralités	115
4.2	Occupation du sol.....	116
4.2.1	Surface boisée	116
4.2.2	Changements dans les utilisations du sol	118
4.3	Évolution en surface des formations boisées et en longueur des haies et alignements	119
4.3.1	Classe juridique de propriété.....	119
4.3.2	Structure forestière.....	120
4.3.3	Type de peuplement	120
4.3.4	Essence principale.....	122
4.3.5	Linéaire des haies et alignements.....	123
4.4	Évolution du volume et de la production des formations boisées de production.....	124
4.4.1	Volume sur pied	124
4.4.2	Accroissement courant	125
4.4.3	Recrutement	126
4.4.4	Production brute	126
5	ÉCONOMIE FORESTIÈRE	129
5.1.1	Exploitation forestière.....	129
5.1.2	Scieries.....	130
5.1.3	Les autres entreprises de la 1 ^o transformation	130
6	ANNEXES	133
6.1	Glossaire.....	133
6.2	Bibliographie	139
6.3	Références sur internet	140

1 Opérations et méthodes d'inventaire

1.1 Méthodes d'inventaire utilisées

1.1.1 Généralités

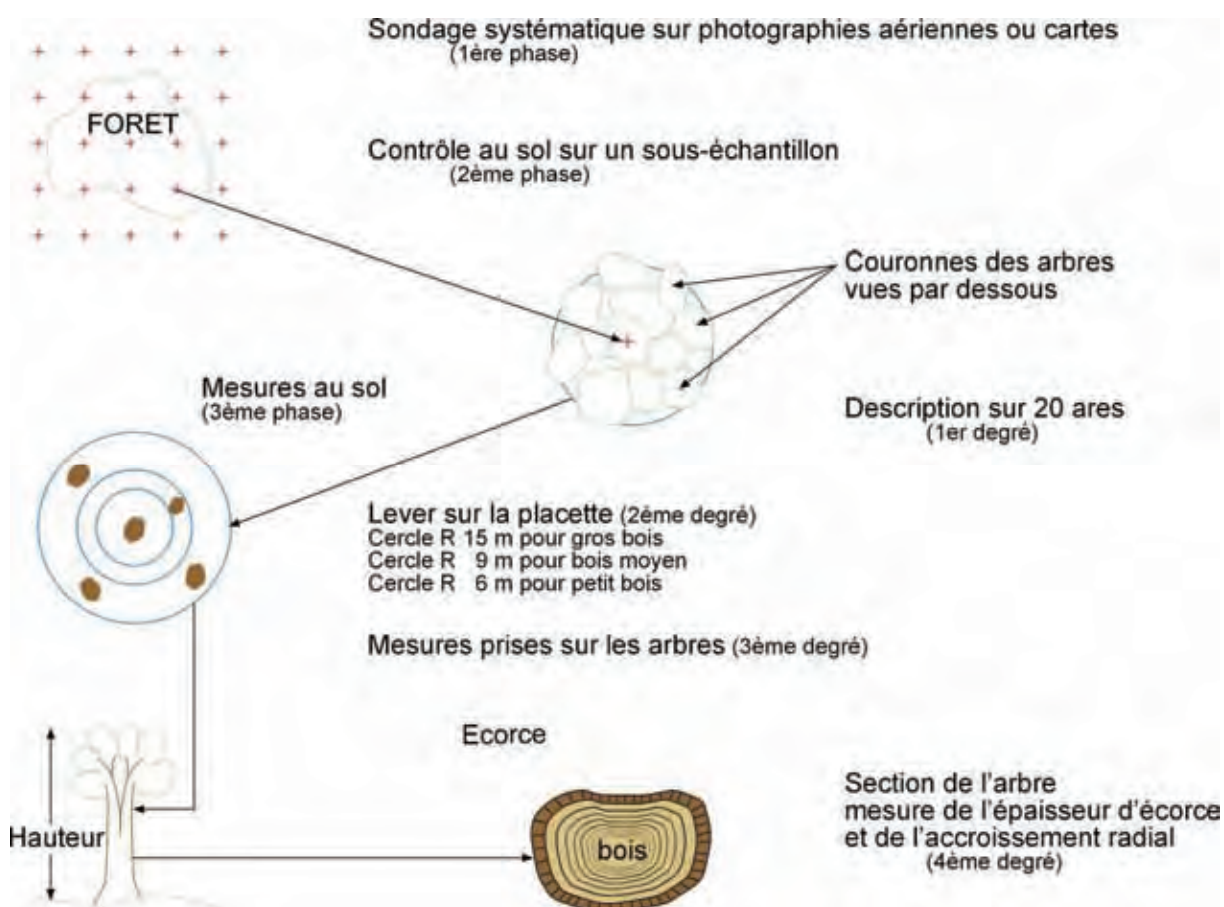
L'Inventaire forestier national (IFN), est chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières sur le territoire métropolitain. Cette activité est réalisée en prenant comme découpage le département. Ainsi, et sauf exception, le **département** est le **site** sur lequel est réalisé l'**inventaire**. Des résultats sous forme de cartes ou de publications sont systématiquement issus de cet inventaire départemental.

Les sources d'information sont les **photographies aériennes**, les **mesures et observations** sur le **terrain** ainsi que divers documents (publications départementales précédentes, autres sources statistiques, littérature technique ou historique).

De nombreux résultats sont obtenus à l'issue de plusieurs **échantillonnages de points** d'inventaire. Le nombre de points diminue au fur et à mesure de l'échantillonnage. Ces points sont tous situés dans le département.

Dans le cadre d'inventaire par échantillonnage, lorsque la grandeur observée est une densité linéique ou surfacique, elle est mesurée sur une **placette** entourant le point d'inventaire. On dit que la grandeur mesurée est la **régularisée** de la grandeur observée sur la placette, qui est la **longueur** ou **surface de régularisation**.

La méthode d'inventaire de l'IFN comprend **trois phases**.



Première phase

Elle repose sur l'interprétation de la couverture photographique aérienne du département pour cartographier :

- la région forestière départementale ;
- la classe juridique départementale de propriété ;
- le type départemental de formation végétale ;
- la région populicole départementale, éventuellement confondue avec la région forestière départementale, lorsque les peupleraies font l'objet d'un inventaire.

La délimitation de ces surfaces permet de définir le **site d'inventaire**. Il est subdivisé en domaines d'étude dits **domaines d'étude cartographiés (DEC)**. Un DEC est défini par une même région départementale (forestière ou populicole), une même classe juridique départementale de propriété et un même type départemental de formation végétale.

Les DEC ne constituent pas des unités d'inventaire. En effet, il n'est généralement pas possible de leur associer des résultats précis car leur surface est trop petite. Ils font donc l'objet d'un regroupement en **domaines d'étude statistiques (DES)**. Les DES constituent une **première stratification**.

Un **sondage systématique** (par superposition d'une maille sur carte) permet de constituer le premier échantillon de points d'inventaire, dit **de première phase**, qui caractérise l'ensemble du département. La photo-interprétation de cet échantillon permet d'établir une **seconde stratification**. Les DES sont alors subdivisés en strates aussi homogènes que possible au regard de nouveaux critères (couverture du sol, usage, aspect du toit, volume à l'hectare,...). Ces strates ne sont pas cartographiées. Leur surface est estimée. En revanche, les DES sont parfaitement connus car cartographiés (on connaît ainsi précisément leur surface).

Deuxième phase

Elle a pour objet de vérifier, par échantillonnage et par observation sur le terrain, certains résultats de la première phase et de prendre en compte les modifications intervenues après la date de réalisation des photographies aériennes. L'échantillon de deuxième phase est un sous-échantillon de celui de première phase. Les taux de sondage entre la première et deuxième phase sont déterminés par strate.

Troisième phase

Elle permet, par échantillonnage et au moyen de mesures et observations sur le terrain, d'estimer des caractéristiques dendrométriques ou stationnelles. Le plus souvent, la règle de sélection des points de troisième phase est une règle systématique. Il n'y a donc pas d'échantillonnage à proprement parler.

1.1.2 Inventaire général

On appelle inventaire général l'étude de la couverture du sol sur l'ensemble du département, et sur les sites sur lesquels :

- la couverture du sol est forêt fermée, forêt ouverte ou lande ;
- l'utilisation du sol est production de bois.

Pour cet inventaire, les DEC sont les parties du site d'inventaire correspondant à :

- une région forestière départementale ;
- une classe juridique de propriété ;
- un type départemental de formation végétale.

Les DES sont obtenus par regroupement de DEC ne différant que par le type départemental de formation végétale, suivant des modalités fixées par des instructions spéciales.

L'échantillon de première phase est constitué de points dont les placettes sont des **cercles d'environ 25 m de rayon centrés sur le point**.

L'échantillon de deuxième phase est un sous-ensemble des points de l'échantillon de première phase. Il est défini séparément et **tiré au hasard dans chaque strate** de l'échantillon de première phase, à l'exception de la plupart des strates dont la couverture du sol n'est pas naturelle (ces strates ne sont pas échantillonnées).

Cette deuxième phase permet de connaître l'estimation définitive des surfaces suivant la **couverture et l'utilisation du sol** et, en général, suivant tout critère étudié indépendant de mesures sur la végétation.

Pour la troisième phase, l'échantillon correspond à un sous-ensemble des points de deuxième phase, de couverture du sol **forêt fermée ou ouverte** et d'utilisation du sol **production de bois**, ou de couverture du sol **lande** et d'utilisation du sol **production de bois ou agricole**.

En présence d'arbres recensables, **trois placettes** généralement circulaires et concentriques sont associées au point d'inventaire de troisième phase. Les mesures dendrométriques sont effectuées sur ces placettes dont la plus grande a un rayon de 15 m. Elles sont, systématiquement depuis 1992, complétées par un relevé écologique et floristique.

1.1.3 Inventaire des peupleraies

Pour l'étude des peupleraies, les DEC et les DES sont confondus et correspondent aux régions populicoles départementales. Si celles-ci n'existent pas, les domaines d'étude correspondent aux régions forestières départementales.

Le nombre de points de l'échantillon de première phase est supérieur à celui de l'inventaire général. Des placettes circulaires sont associées aux points correspondants à des peupleraies visibles sur photographies. Des placettes rectangulaires de grande taille sont associées aux autres points pour la notation de la chance de présence de peupleraies non visibles. Cette information est complétée par une reconnaissance au sol. L'échantillon est ensuite divisé en deux strates. La première strate est constituée des points situés dans un site pour lequel la couverture du sol est peupleraie et la seconde est constituée des autres points.

La deuxième phase ne porte que sur certains points issus de la première strate et ne concerne aucun des points de l'autre strate.

La troisième phase porte sur le même échantillon que la deuxième. Au point d'inventaire de troisième phase sont attachées, pour l'étude des peupliers vivants, deux placettes à effectif fixe dont les dimensions et la forme dépendent de la densité de plantation et de la répartition spatiale de la mortalité. Pour les arbres d'autres essences (y compris les peupliers non cultivés), les placettes attachées au point d'inventaire sont les mêmes que dans le cas de l'inventaire général.

Cet inventaire n'a pas été réalisé lors du 4^e inventaire de la Corrèze.

1.1.4 Inventaire des ligneux hors forêt

Les ligneux hors forêt englobent :

- ◆ les formations linéaires qui se subdivisent en :
 - alignement de peupliers,
 - autre alignement,
 - haie arborée,
 - haie non arborée ;
- ◆ les arbres épars.

Si les alignements de peupliers sont les formations ligneuses les plus importantes du département, alors les DEC et DES correspondent aux régions populicoles départementales. Si celles-ci n'existent pas, ils correspondent aux petites régions agricoles définies par le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees). À défaut des petites régions agricoles, les régions forestières départementales correspondent aux domaines d'étude.

L'échantillon de première phase est, soit le même que celui de l'inventaire général, soit un sous-ensemble de celui-ci (un point sur deux par exemple). La placette est un cercle d'environ 25 m de rayon : les effectifs des différents types de formation sont précisés ainsi que la présence éventuelle de formations ligneuses hors forêt.

Les doutes sont ensuite levés par les observations de terrain. Les effectifs des formations et le doute sur leur présence constituent des critères importants de la stratification. À l'intérieur de chaque strate (sauf celles correspondant à une absence certaine de ces types de formation), un sous-échantillon constitue l'échantillon de seconde phase.

La deuxième phase permet de confirmer ou de corriger les effectifs des diverses formations sur les placettes de l'échantillon correspondant. À partir de ces observations, il est alors possible d'estimer les longueurs des formations linéaires et les effectifs des arbres épars.

La troisième phase correspond à la description des formations et, éventuellement, aux mesures dendrométriques qui vont permettre de fournir, entre autres, des estimations de volume sur pied, voire d'accroissement.

Ces mesures sont réalisées :

- pour les éléments linéaires, sur des placettes linéaires installées en fonction de la position des éléments par rapport aux points de l'échantillon de troisième phase ;
- pour les arbres épars, sur la placette circulaire d'environ 25 m de rayon utilisée lors de la première phase.

1.2 Calendrier des opérations d'inventaire

La couverture photographique aérienne du département, commandée à la société A.P.E.I. pour les besoins de l'Inventaire forestier national, a été réalisée durant l'été 1999. Les photographies, au nombre de 1 417, sont à l'échelle nominale du 1/17 000, obtenues avec une focale de 215 mm, en émulsion infra-rouge couleur au format 23 cm x 23 cm (diapositive + tirage papier).

Phase 1

L'analyse des photos aériennes et la cartographie des D.E.C. ont été réalisées par l'atelier de photo-interprétation de l'IFN à Bordeaux entre juin 2001 et septembre 2002.

Ont été examinés et interprétés 18 885 points dont :

- 8 500 en formations boisées de production ;
- 506 en landes et friches ;
- 9 879 dans les autres couvertures du sol.

Phases 2 et 3

Lors de ces phases, 2 087 unités d'échantillonnage ont fait l'objet de reconnaissance et/ou de levés au sol entre septembre 2003 et août 2004.

- 1 487 pour les formations boisées de production ;
- 123 pour les landes ;
- 66 pour les autres usages (peupleraies, forêts autres que production) ;
- 411 points de ligneux hors forêt (LHF) reconnus.

1.3 Précautions à observer dans l'utilisation des résultats

a/ Précautions d'ordre général

Les résultats sont précis, et même très précis, lorsqu'ils concernent de grands domaines, comme au niveau du département par exemple (surface boisée totale, volume total), ou pour une région forestière relativement boisée, ou pour un type de peuplement assez étendu dans le département.

La précision d'un résultat partiel peut être calculée de façon approchée de la manière suivante en supposant que les effectifs des échantillons concernés sont proportionnels aux surfaces (ce qui est exact à l'intérieur d'un type de peuplement dans une région forestière) ou aux volumes (ce qui est une simple approximation) :

Si l'erreur relative publiée est égale à ER % pour une surface forestière totale S ou un volume total V, alors l'erreur relative er % pour une surface forestière partielle s ou un volume partiel v est donnée approximativement par :

$$\begin{aligned} \text{Surface forestière :} & \quad er \% = ER \% \times \sqrt{S / s} \\ \text{Volume sur pied:} & \quad er \% = ER \% \times \sqrt{V / v} \end{aligned}$$

Cette erreur relative exprime en quelque sorte le risque encouru lorsqu'on considère la valeur publiée comme exacte et la garantie est moindre si l'erreur relative est grande.

b/ Accroissement en volume

Il y a lieu de rester prudent dans l'utilisation des résultats concernant les accroissements en volume.

Tous les résultats d'accroissement en volume sont calculés à partir de mesures de l'accroissement radial et de l'accroissement en hauteur des 5 dernières années. Ces accroissements sur 5 ans sont mesurés aussi exactement que possible pour chacun des arbres des placettes d'inventaire et globalement ils sont corrects.

Cependant, les accroissements en volume qui en découlent représentent une moyenne annuelle sur 5 ans (accroissement courant). Une période de seulement 5 années est sensible aux aléas climatiques extrêmes, et autres influences, et la valeur obtenue peut éventuellement s'écarter de la valeur qui aurait été calculée sur 10 ou 20 ans.

Le lecteur qui envisagerait d'utiliser les résultats d'accroissement en volume doit tenir compte de cette variabilité et il peut en réduire les effets comme suit :

- utiliser les valeurs non publiées de l'accroissement radial mesuré sur une période de 10 ans. Ces valeurs peuvent manquer pour certains arbres et il n'existe pas de mesure correspondante pour l'accroissement en hauteur sur 10 ans. On peut cependant en déduire un coefficient correctif convenable du moins pour certaines utilisations ;
- construire une moyenne convenablement pondérée (en tenant compte des structures des peuplements pour les deux inventaires) entre les résultats publiés de deux inventaires successifs.

Les valeurs des accroissements en volume publiées par l'Inventaire doivent être considérées comme globalement exactes pour la période de 5 ans concernée.

c/ Comparaison d'inventaires

La comparaison de deux inventaires successifs d'un même département doit se faire en tenant compte des incertitudes liées à la méthode d'échantillonnage.

Si, par exemple, à tel type de peuplement ont été affectées des surfaces estimées égales à S_1 au premier inventaire et S_2 au second, avec des erreurs relatives égales à ER_1 et ER_2 respectivement, alors l'erreur relative sur la différence $S_2 - S_1$ ou $S_1 - S_2$ est égale à :

$$ER(S_1 - S_2) = \frac{\sqrt{S_1^2 ER_1^2 + S_2^2 ER_2^2}}{|S_1 - S_2|}$$

formule valide lorsque les deux inventaires sont indépendants comme c'est le cas ici. La même formule sera utilisée pour les volumes en remplaçant S par V.

Noter que si S_1 et S_2 sont du même ordre de grandeur ainsi que ER_1 et ER_2 , alors l'erreur relative peut être très grande car au numérateur il vient approximativement $S ER \sqrt{2}$, et au dénominateur un terme très petit et dans un tel cas, l'écart entre S_1 et S_2 n'est pas significatif (au sens statistique).

Il faut tenir compte en outre, spécialement pour les départements où le premier inventaire date des années soixante, des modifications intervenues, grâce à l'intervention des utilisateurs, l'expérience acquise, et l'amélioration des méthodes, dans les définitions des types de peuplement forestier.

1.4 Précisions des résultats

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que les intervalles de confiance indiqués ci-dessous correspondent à la variance de l'échantillonnage. Ce sont les « erreurs statistiques » ou plus justement « intervalles de confiance ».

Le calcul obtenu à l'issue de l'échantillonnage réalisé au cours des trois phases de l'inventaire tient compte notamment des corrections intervenues dans les résultats de la photo-interprétation en fonction des contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Les « erreurs expérimentales » liées aux imperfections des mesures et observations ne sont pas totalement prises en compte dans les résultats calculés par l'IFN.

Pour le 4^e inventaire de la Corrèze, ce calcul a donné les résultats globaux suivants pour un intervalle de confiance ayant 2 chances sur 3 (68 %) de ne pas être dépassé, concernant les surfaces, volumes et accroissements totaux et par catégorie de propriété des formations boisées de production.

Propriétés	Nombre de points échantillonnés	Surfaces boisées de production (ha)		Volumes (m ³)		Accroissements (m ³ /an)	
		Estimation	Précision	Estimation	Précision	Estimation	Précision
Domaniale	24	1 970	± 90	372 200	± 89 800	28 800	± 5 750
Communale	95	10 400	± 210	1 588 500	± 149 400	106 500	± 9 520
Privées	1 368	250 230	± 1 680	40 506 600	± 969 900	2 011 700	± 46 600
Ensemble	1 487	262 600	± 1 700 (± 0,6 %)	42 467 200	± 985 500 (± 2,3 %)	2 147 000	± 47 910 (± 2,2 %)

L'intervalle de confiance double (deux écarts-types au lieu d'un) si l'on fixe le seuil de probabilité à 95 % au lieu de 68 % comme dans le tableau ci-dessus.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail et que l'on s'intéresse à des surfaces ou des volumes plus faibles.

Il convient de retenir que si les résultats sont précis (et même très précis) lorsqu'ils concernent de grandes masses de données (niveau départemental, région forestière, type de peuplement étendu), il n'en est pas de même pour des résultats très détaillés où l'intervalle de confiance peut être grand.

À titre indicatif, pour le type *Taillis*, représentant une surface de 15 220 ha, l'intervalle de confiance sur le calcul du volume sur pied est de plus ou moins 11,8 % alors que pour le type *Futaie de conifères indifférenciés*, avec une surface de 58 570 ha, l'intervalle de confiance sur le volume sur pied n'est que de 4,7 %.

Le lecteur qui désire utiliser les résultats très détaillés doit donc garder à l'esprit cette limite.

2 Présentation générale

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux, chaque résultat est calculé le plus exactement possible et présenté après avoir été arrondi à l'unité retenue (10 ha, 100 m³, 50 m³/an, 1 m³/ha, 0,05 m³/ha/an). Cet arrondi est fait à la valeur la plus proche, indépendamment des autres, même lorsque le résultat donné dans une case du tableau dépend de résultats figurant dans d'autres cases du tableau. Il peut donc se faire, par exemple, que la valeur donnée pour un total ne soit pas égale au total des valeurs élémentaires.

2.1 Généralités

Avec une superficie boisée de 267 180 ha, le département de la Corrèze est le département le plus boisé de la région Limousin avec un taux de boisement supérieur à la moyenne régionale (34,3 %) :

- Corrèze :	45,3 %	(2003)
- Creuse :	29,8 %	(2004)
- Haute-Vienne :	27,0 %	(2004)

Ce taux est identique à celui trouvé au troisième inventaire en 1990.

Les formations boisées de production couvrent en Corrèze 262 600 ha (98,3 % du total des formations boisées).

La forêt de production se répartit en forêts relevant du régime forestier pour 4,7 % seulement de la superficie (dont 1 970 ha en forêts domaniales, et 10 400 ha en forêts communales et des collectivités) et en forêts privées pour 95,3 %.

Les structures des peuplements en forêt de production se répartissent en futaie pour 56,3 % de la superficie (55,8 % en futaie régulière), en taillis pour 18,6 % et en mélange de futaie et taillis pour 22,3 %, plus 7 220 ha momentanément déboisés (2,7 %).

Le chêne (rouvre, pédonculé et pubescent confondus) avec 79 970 ha est l'essence principale sur 30,5 % de la surface boisée de production. Le *pin sylvestre* est prépondérant sur 11,0 % de cette surface, le *douglas* sur 13,1 % et le *châtaignier* sur 11,2 %.

Répartition des surfaces des formations boisées de production selon l'essence principale

Essence principale	Surface (ha)	Part (%)	Part au sein du groupe-d'essences (%)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	78 920	30,1	51,0
Chêne rouge	920	0,4	0,6
Hêtre	19 250	7,3	12,4
Châtaignier	29 500	11,2	19,1
Charme	8 980	3,4	5,8
Bouleaux	7 340	2,8	4,7
Grands aulnes	2 530	1,0	1,6
Robinier	2 040	0,8	1,3
Tremble	1 080	0,4	0,7
Saule	2 310	0,9	1,5
Noisetier	1 100	0,4	0,7
Autres feuillus	690	0,3	0,4
Total feuillus	154 670	58,9	100,0
<i>Pin maritime</i>	<i>1 050</i>	<i>0,4</i>	<i>1,0</i>
<i>Pin sylvestre</i>	<i>28 710</i>	<i>10,9</i>	<i>28,5</i>
<i>Sapin pectiné</i>	<i>5 480</i>	<i>2,1</i>	<i>5,4</i>
<i>Epicéa commun</i>	<i>22 410</i>	<i>8,5</i>	<i>22,3</i>
<i>Douglas</i>	<i>34 370</i>	<i>13,1</i>	<i>34,1</i>
<i>Sapin de Vancouver</i>	<i>2 180</i>	<i>0,8</i>	<i>2,2</i>
<i>Epicéa de Sitka</i>	<i>2 410</i>	<i>0,9</i>	<i>2,4</i>
<i>Mélèze du Japon</i>	<i>3 070</i>	<i>1,2</i>	<i>3,0</i>
<i>Autres conifères</i>	<i>1 030</i>	<i>0,4</i>	<i>1,0</i>
Total conifères	100 710	38,4	100,0
Total boisé et accessible	255 380	97,3	
Temporairement non boisé ou inaccessible	7 220	2,7	
TOTAL GÉNÉRAL	262 600	100	

Répartition des surfaces des formations boisées de production selon la structure forestière

Structure forestière	Surface (ha)	Part (%)
Futaie régulière	146 560	55,8
Futaie irrégulière	1 270	0,5
Mélange futaie - taillis	58 650	22,3
Taillis	48 920	18,6
Total boisé et accessible	255 380	97,3
Temporairement non boisé ou inaccessible	7 220	2,7
TOTAL GÉNÉRAL	262 600	100,0

Résultats globaux en surface, volume et accroissement

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier		Forêts privées		Toutes propriétés
Surface boisée de production inventoriée (ha)		12 370	4,7 %	250 230	95,3 %	262 600
Surface boisée de production, hors coupes rases (ha)		12 040	4,7 %	243 340	95,3 %	255 380
Surface des coupes rases, temporairement déboisées (ha)		330	4,6 %	6 890	95,4 %	7 220
Volume total sur pied (m ³)		1 960 700	4,6 %	40 506 600	95,4 %	42 467 200
Volume à l'ha sur pied (m ³ /ha)						
- inventorié (1)		158		162		162
- hors coupes rases		163		166		166
Fraction du volume en :						
- feuillus de futaie		16,1 %		42,5 %		41,3 %
- feuillus de taillis		9,2 %		20,9 %		20,3 %
- conifères		74,7 %		36,6 %		38,4 %
Accroissement courant (m ³ /an)		135 300	6,3 %	2 011 700	93,7 %	2 147 000
Accroissement à l'hectare (m ³ /ha)						
- m ³ /ha/an inventorié (2)		10,95		8,05		8,20
- m ³ /ha/an hors coupes rases		11,25		8,25		8,40
Nombre de points inventoriés au sol		119	8 %	1 368	92 %	1 487

(1) FRANCE- valeur moyenne = 142 m³/ha

(2) FRANCE - valeur moyenne = 6,10 m³/ha/an

2.2 Les régions forestières

La région forestière est une unité territoriale naturelle qui présente globalement pour la végétation forestière des conditions de sol et de climat similaires et qui comporte des types de forêt ou de paysage comparables. Chaque région forestière nationale est subdivisée, à l'intérieur de chaque département qu'elle recoupe, en une ou plusieurs régions forestières départementales. Le code qui lui est attribué fait référence au département dans lequel elle est la plus étendue. La Corrèze est ainsi divisée en 8 régions forestières départementales.

Régions forestières	Surface totale (ha)	Surface en feuillus (ha)	Surface en conifères (ha)	Surface boisée de production (ha)	Taux de boisement (%)
Plateau limousin 1	11 720	2 750	2 750	5 500	49,7
Plateau limousin 2	68 460	12 470	18 160	30 630	50,7
Plateau limousin 3	191 080	67 550	35 040	102 590	55,1
Plateau de Millevaches	104 260	19 350	37 730	57 090	57,3
Châtaigneraie limousine	128 990	28 430	4 950	33 380	27,2
Bassin de Brive	66 710	18 060	1 960	20 020	31,0
Causses	9 980	4 890	130	5 010	54,5
Avant-Causses	8 880	1 170		1 170	14,6
Total	590 080	154 670	100 720	255 380	45,3

2.2.1 PLATEAU LIMOUSIN 1

Situation générale

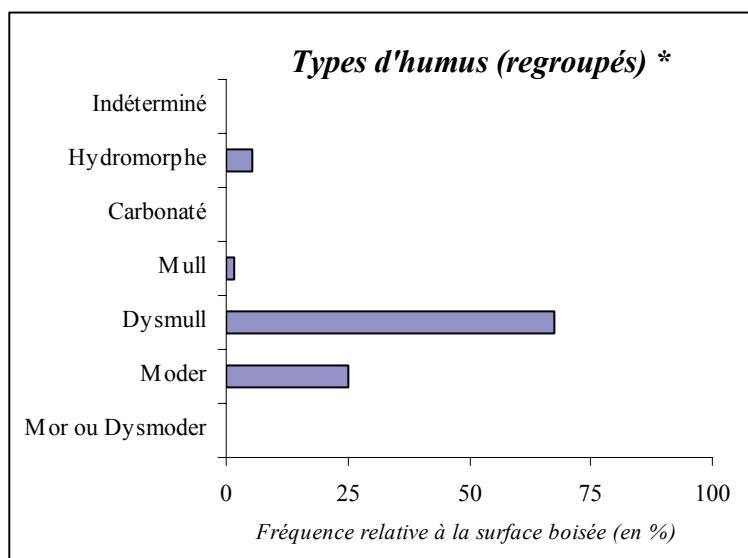
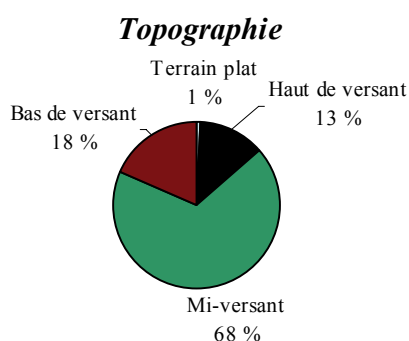
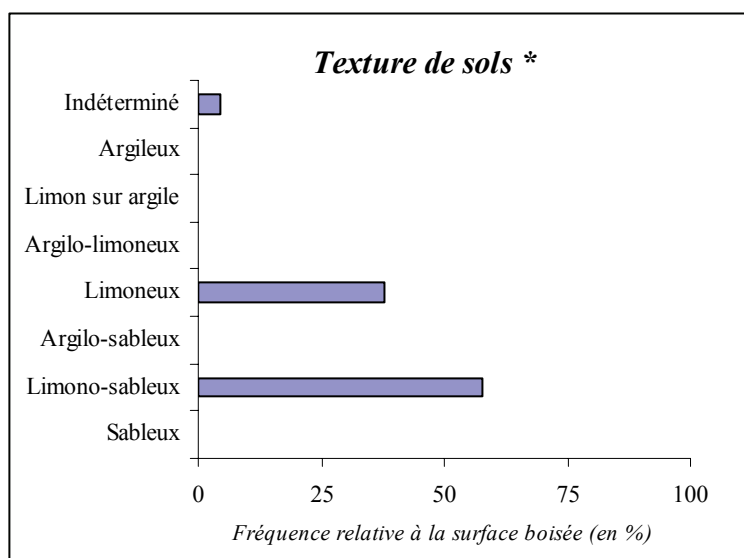
Cette petite portion du *Plateau limousin*, isolée dans le département au nord de Treignac, est fortement accidentée et disséquée par la vallée de la Vézère et de quelques affluents. Son altitude moyenne dépasse 600 m.

Tout concourt à donner à cette région une vocation forestière : climat rude, sols peu favorables à l'agriculture, exode rural, relief très marqué.

Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié *Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches* (RIGHI J.-M., CRPF Limousin, 2001).



193 PLATEAU LIMOUSIN		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
15.6	CANTAL	63 180	28 010	44,3 %
19.1	CORREZE	11 720	5 700	48,7 %
19.2	CORREZE	68 460	34 060	49,7 %
19.3	CORREZE	191 080	105 380	55,1 %
23.1	CREUSE	117 960	54 170	45,9 %
23.2	CREUSE	50 770	16 860	33,2 %
87.3	HAUTE-VIENNE	71 220	37 110	52,1 %
Ensemble de la région		574 390	281 300	49,0 %



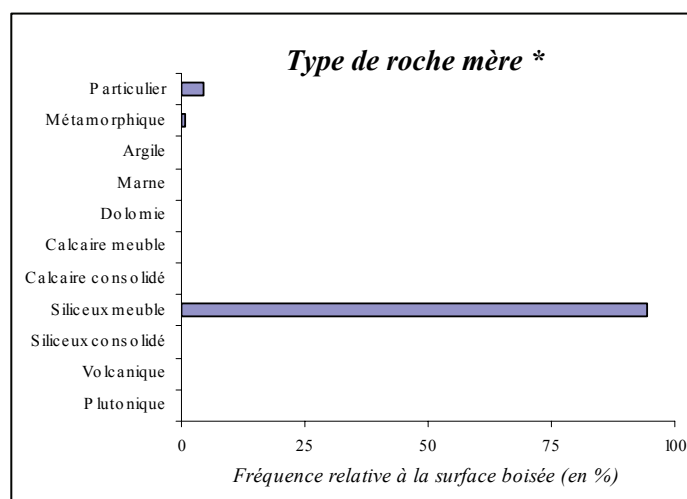
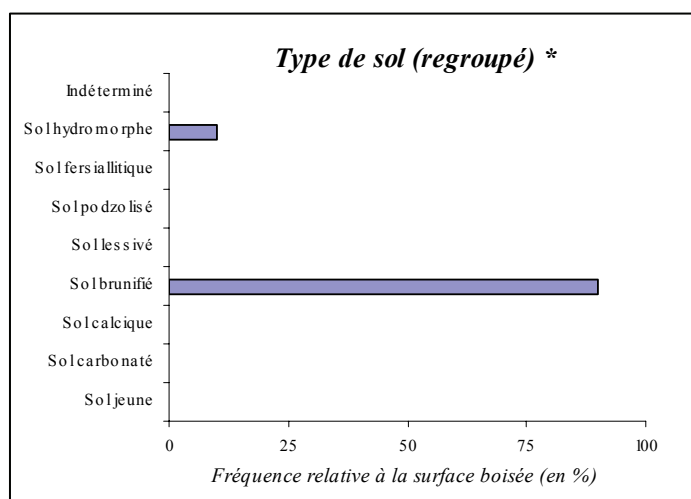
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limono-sableuse (57,9 %) et limoneuse (37,7 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (67,6 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.



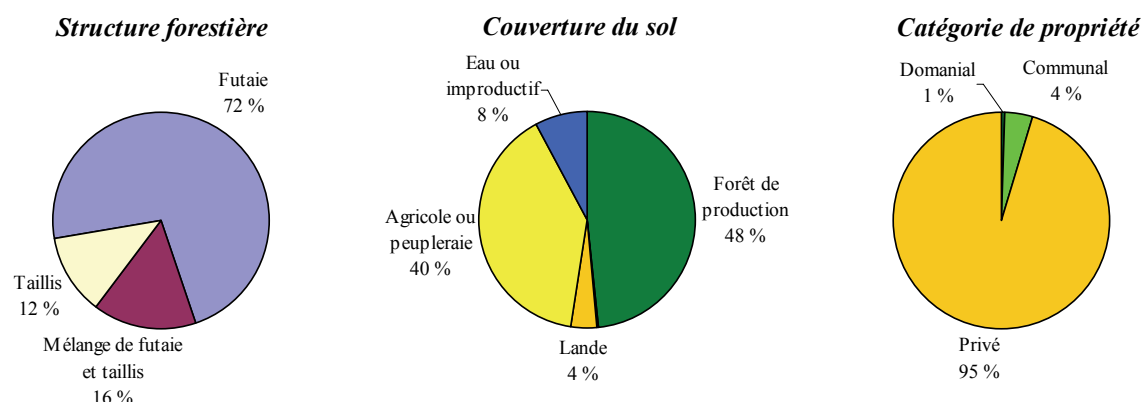
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 49 %, possède 2 % des formations boisées départementales, sur 2 % de son territoire.

Quant à la propriété foncière, elle est presque exclusivement privée (95,2 %). Les forêts domaniales comptent pour 0,6 % de la surface totale, et les forêts communales, pour 4,2 %.

Enfin, 99 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	1 030	310	290	1 630
Hêtre	420		120	540
Châtaignier	240	60	30	330
Autres feuillus**		30	220	250
Total feuillus	1 690	400	660	2 750
Épicéa commun	530			530
Douglas	1 060	280		1 330
Épicéa de Sitka	450			450
Autres conifères***	250	180		440
Total conifères	2 290	460		2 750
Total	3 980	860	660	5 500

** dont : grands aulnes, noisetier, bouleaux.

*** dont : sapin pectiné, pin laricio, sapin de Vancouver.

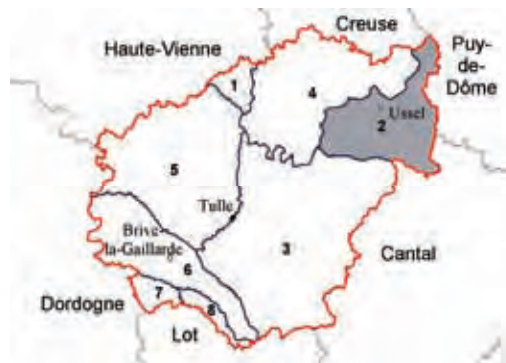
2.2.2 PLATEAU LIMOUSIN 2

Situation générale

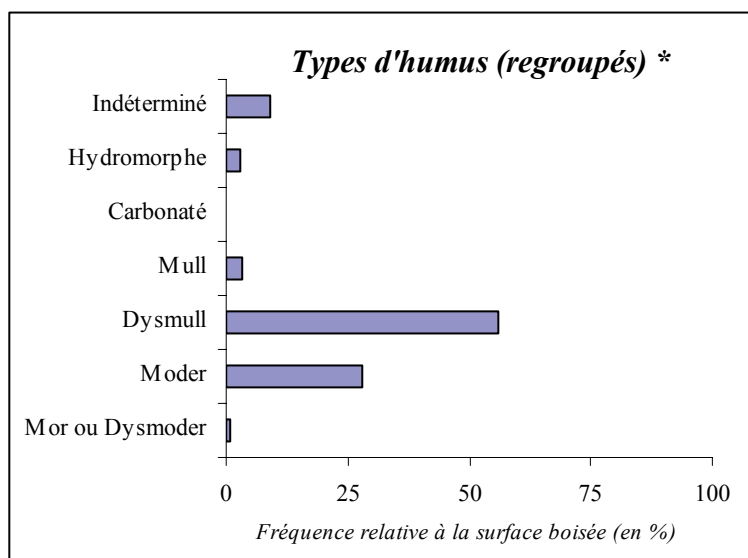
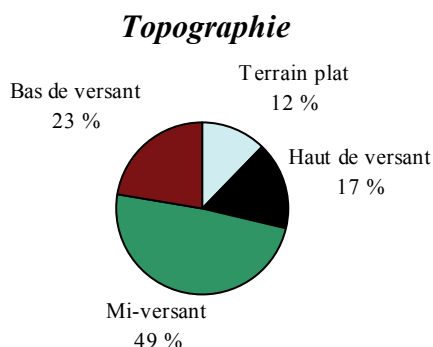
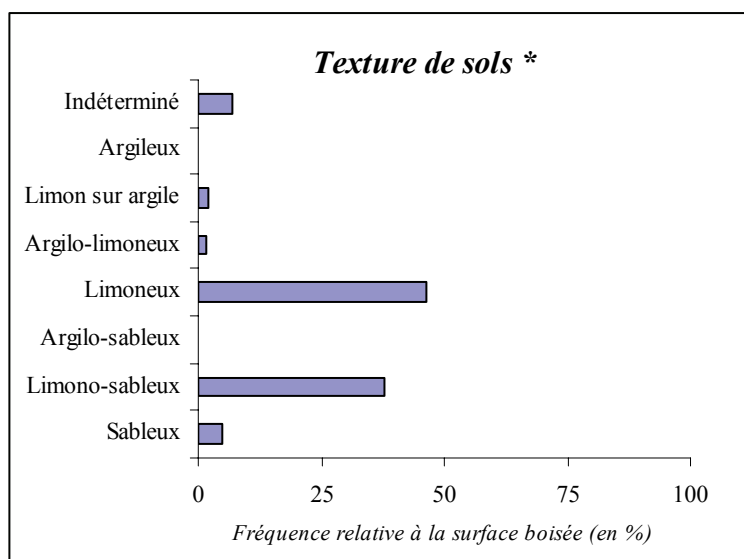
Cette partie du *Plateau limousin*, à l'est du *Plateau de Millevaches* est bordée en limite du Puy-de-Dôme et du Cantal par les gorges de la Dordogne et compartimentée par les vallées profondes nord-sud de ses affluents. Le point culminant du *Plateau limousin* y atteint 800 m à 12 km à l'est d'Ussel.

La température moyenne annuelle est de 9 °C, l'amplitude thermique élevée, les précipitations > 1 100 mm. On compte près de 130 jours de gel et 30 à 40 jours de neige par an. Le paysage est forestier et les plantations résineuses y sont prépondérantes à base de pin sylvestre, douglas et épicéa commun.

Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié *Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches* (RIGHI J.-M., CRPF Limousin, 2001).



193 PLATEAU LIMOUSIN		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
15.6	CANTAL	63 180	28 010	44,3 %
19.1	CORREZE	11 720	5 700	48,7 %
19.2	CORREZE	68 460	34 060	49,7 %
19.3	CORREZE	191 080	105 380	55,1 %
23.1	CREUSE	117 960	54 170	45,9 %
23.2	CREUSE	50 770	16 860	33,2 %
87.3	HAUTE-VIENNE	71 220	37 110	52,1 %
Ensemble de la région		574 390	281 300	49,0 %



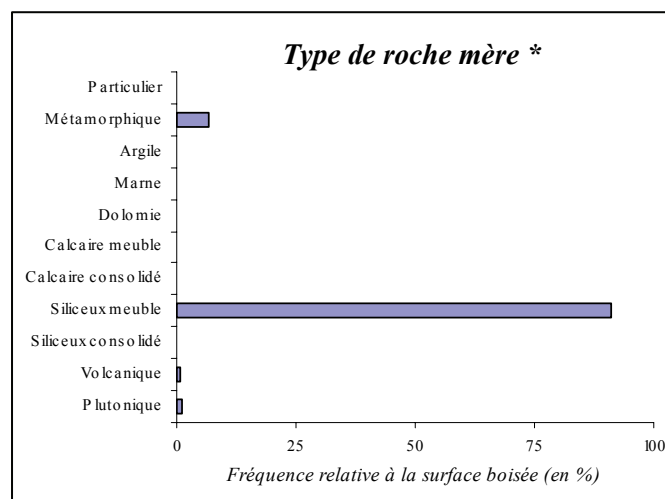
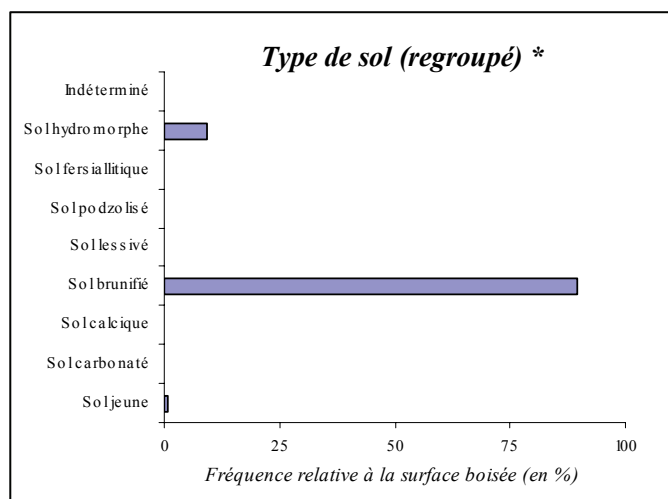
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limoneuse (46,4 %), limono-sableuse (37,9 %) et sableuse (4,8 %).

Les humus sont principalement de type dysmull-oligomull (55,9 %), ou de type moder-hémimoder (27,9 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.



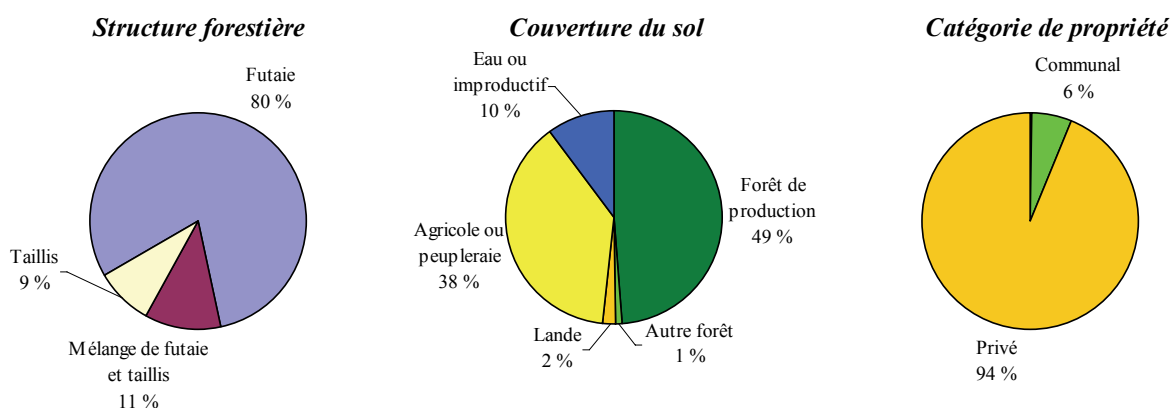
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 50 %, possède 13 % des formations boisées départementales, sur 12 % de son territoire.

Quant à la propriété foncière, elle est presque exclusivement privée (93,8 %). Les forêts domaniales comptent pour 0,3 % de la surface totale, et les forêts communales pour 5,9 %.

Enfin, 98 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	4 100	960	550	5 610
Hêtre	4 020	470		4 490
Autres feuillus**	270		2 100	2 370
Total feuillus	8 380	1 440	2 650	12 470
Pin sylvestre	4 060	620		4 680
Sapin pectiné	1 010	220		1 220
Épicéa commun	3 820	580		4 400
Douglas	5 500	620		6 120
Autres conifères***	1 750			1 750
Total conifères	16 130	2 030		18 160
Total	24 510	3 470	2 650	30 630

** dont : bouleaux, tremble, noisetier.

*** dont : sapin de Vancouver, mélèze du Japon, épicéa de Sitka.

2.2.3 PLATEAU LIMOUSIN 3

Situation générale

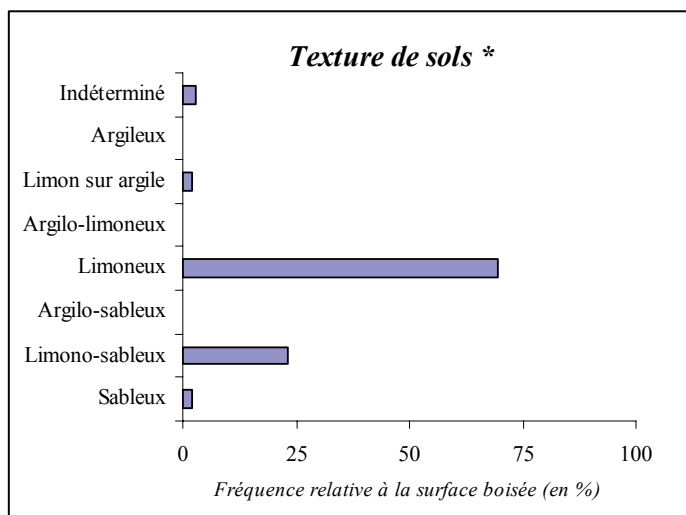
Cette partie du *Plateau limousin*, région forestière la plus vaste du département, est un ensemble plus ou moins ondulé, d'altitude croissante d'ouest (500 m) en est (plus de 600 m), compartimenté par les gorges profondes des affluents de la Corrèze et de la Dordogne.

Le climat s'y caractérise par des températures assez fraîches et de nombreuses gelées (70 à 90 jours/an), des précipitations abondantes (de 1 200 à 1 300 mm/an répartis en 160-180 jours). Les forêts sont majoritairement feuillues mais le paysage est marqué par de nombreuses plantations résineuses, principalement de douglas.

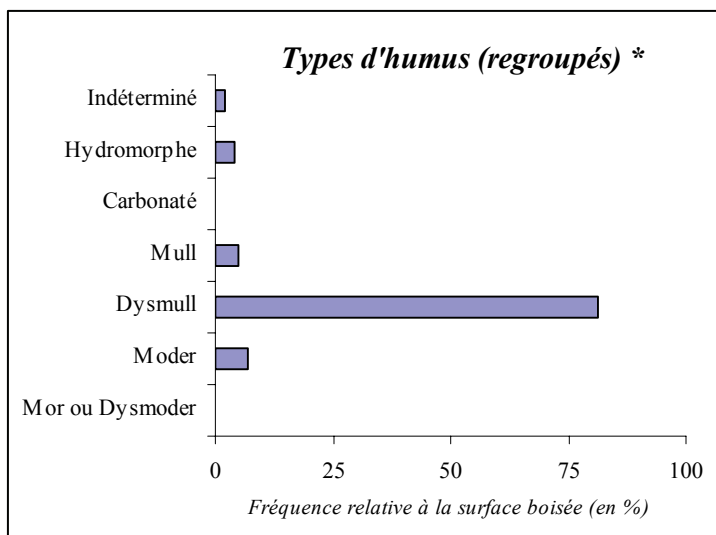
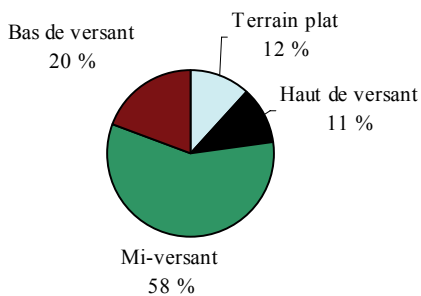
Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié *Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches* (RIGHI J.-M., CRPF Limousin, 2001).



193 PLATEAU LIMOUSIN		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
15.6	CANTAL	63 180	28 010	44,3 %
19.1	CORREZE	11 720	5 700	48,7 %
19.2	CORREZE	68 460	34 060	49,7 %
19.3	CORREZE	191 080	105 380	55,1 %
23.1	CREUSE	117 960	54 170	45,9 %
23.2	CREUSE	50 770	16 860	33,2 %
87.3	HAUTE-VIENNE	71 220	37 110	52,1 %
Ensemble de la région		574 390	281 300	49,0 %



Topographie



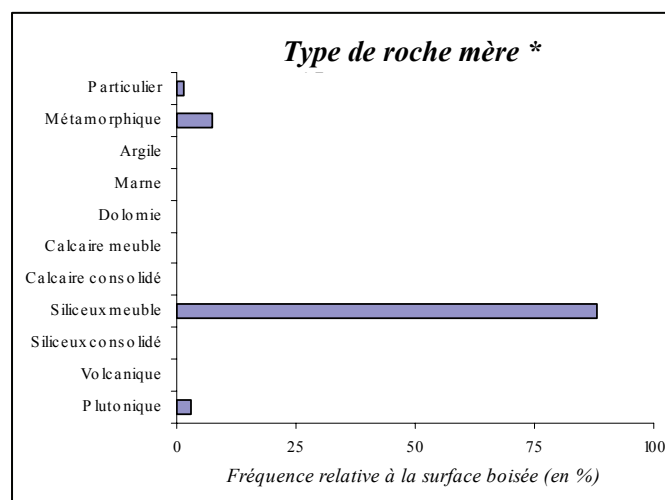
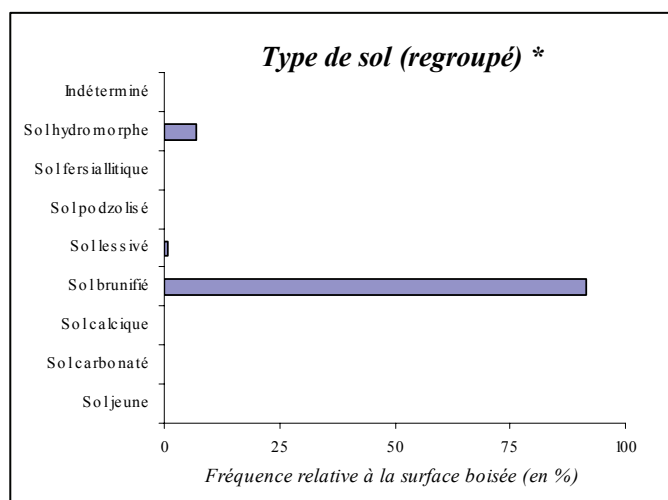
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

La texture des sols forestiers est très majoritairement limoneuse (69,7 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (81,4 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

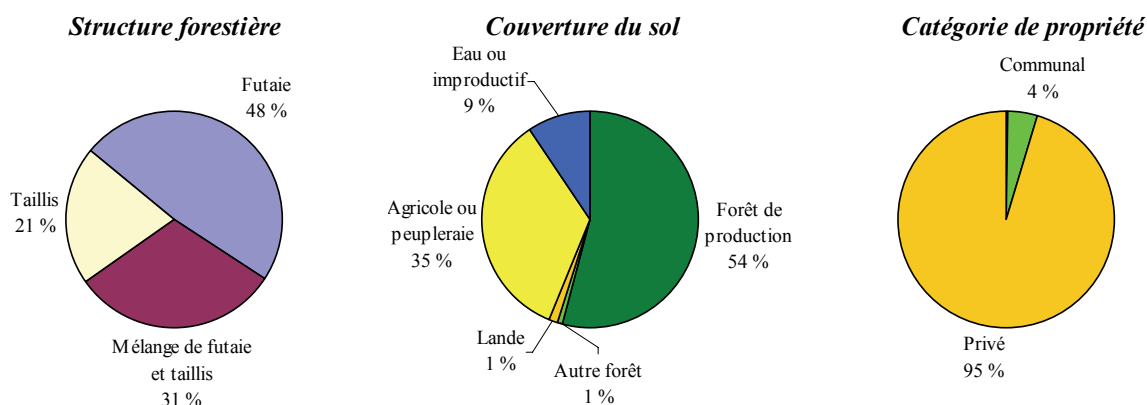


* Voir en annexe la définition des classes utilisées

Aspect forestier

Plus grande région forestière du département, dont elle occupe 32 % du territoire, la région forestière «PLATEAU LIMOUSIN 3» abrite 39 % des forêts du département, pour un taux de boisement de 55 %.

Enfin, 98 % de la surface boisée ont été classés dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	13 970	15 060	3 470	32 500
Hêtre	6 340	2 250	440	9 030
Châtaignier	2 410	2 720	10 370	15 500
Charme	1 170	320	1 970	3 460
Autres feuillus**	1 840		5 220	7 060
Total feuillus	25 730	20 340	21 470	67 550
Pin sylvestre	7 530	7 520		15 050
Sapin pectiné	1 740	510		2 250
Épicéa commun	3 880	760		4 640
Douglas	8 720	1 830		10 550
Autres conifères***	1 710	830		2 540
Total conifères	23 590	11 450		35 040
Total	49 320	31 800	21 470	102 590

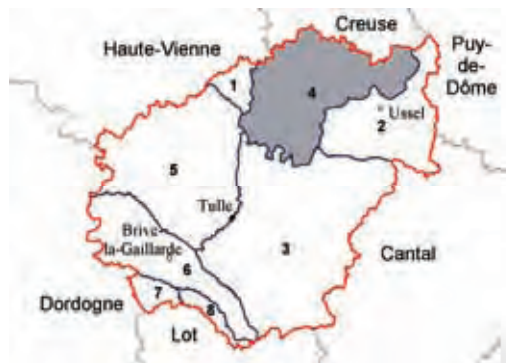
** dont : bouleaux, grands aulnes, saules.

*** dont : mélèze du Japon, sapin de Vancouver, pin maritime.

2.2.4 PLATEAU DE MILLEVACHES

Situation générale

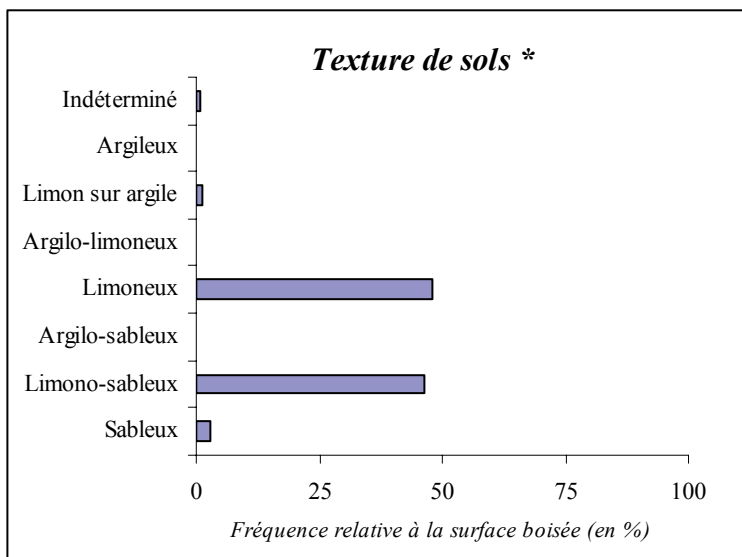
Au nord du département, se prolongeant dans la Creuse et dans la Haute-Vienne, le *Plateau de Millevaches* (dérivant de « mille aquas » : « mille sources ») est la région de plus haute altitude du département : supérieure à 650 m et culminant à 977 m au Mont Bessou près de Meymac. La courbe de niveau de 800 m délimite le « haut-pays » où naissent la quasi-totalité des sources de plus de 20 cours d'eau, qui à l'image de la Creuse, la Vienne, la Vézère, la Corrèze, etc. y coulent lentement, multipliant les méandres dans des vallées tourbeuses, puis dévalent par une cascade ou un rapide dans un ravin encaissé.



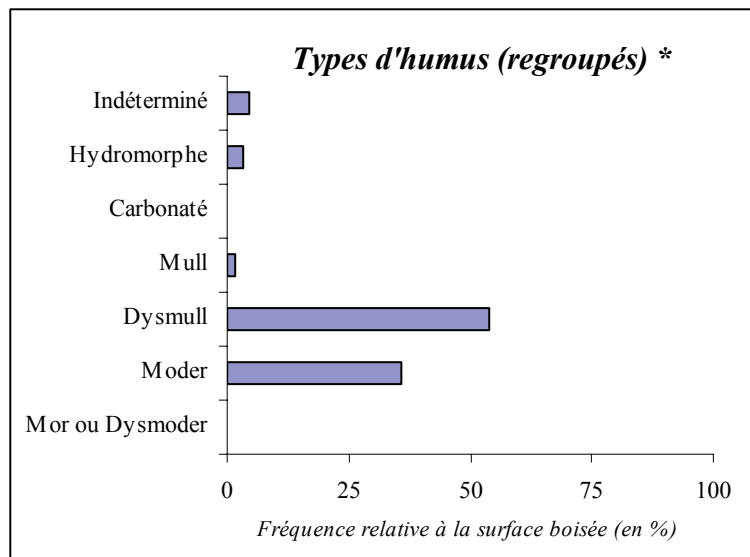
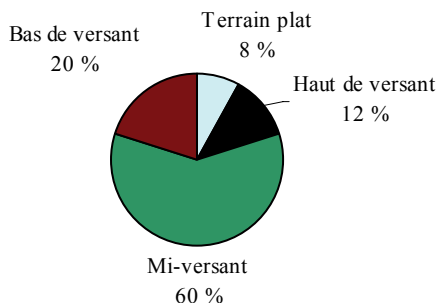
Le climat est rigoureux, avec de fortes précipitations (> 1 500 mm /an) et des chutes de neige abondantes (30 à 40 jours/an). Le paysage a considérablement évolué, les landes à bruyère laissant place à d'omniprésents boisements à fortes potentialités, réalisés après la dernière guerre avec l'aide de Fonds forestier national, à base d'épicéa commun puis de douglas.

Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié *Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches* (RIGHI J.-M., CRPF Limousin, 2001).

194 PLATEAU DE MILLEVACHES		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
19.4	CORREZE	104 260	59 780	57,3 %
23.4	CREUSE	58 220	30 990	53,2 %
87.4	HAUTE-VIENNE	8 250	4 660	56,6 %
Ensemble de la région		170 720	95 440	55,9 %



Topographie



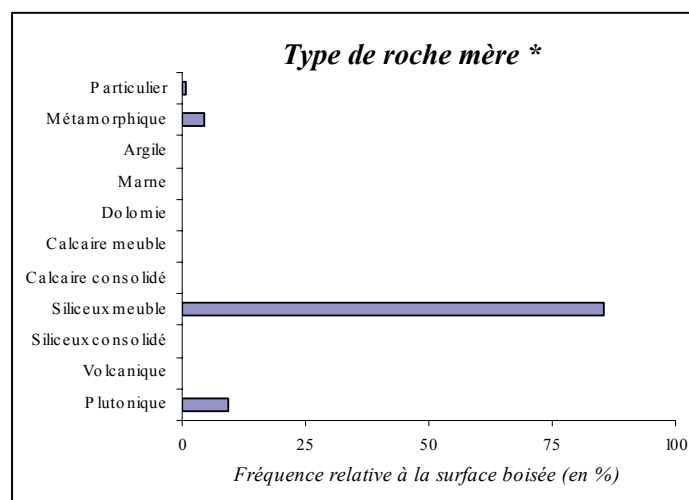
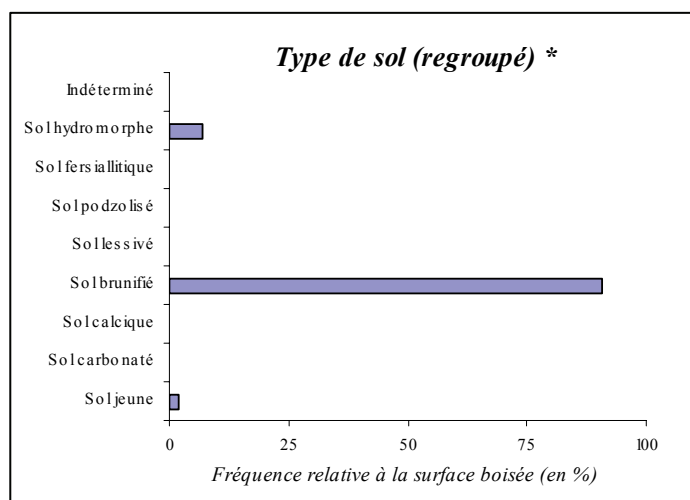
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limoneuse (48 %), limono-sableuse (46,3 %) et sableuse (2,9 %).

Les humus sont principalement de type dysmull-oligomull (53,8 %), ou de type moder-hémimoder (36 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

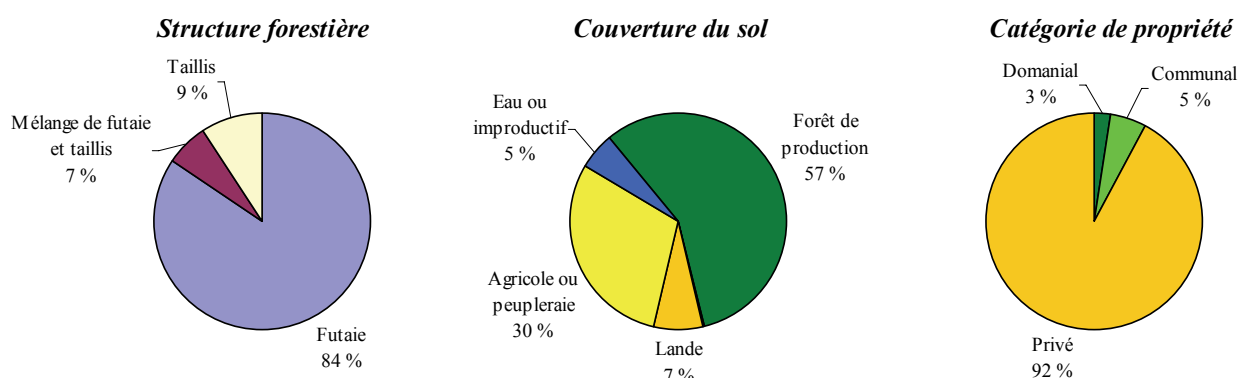


* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Avec un taux de boisement de 57 %, la région forestière «PLATEAU DE MILLEVACHES» est la plus densément boisée au niveau départemental. Alors que celle-ci ne compte que pour 18 % de la surface départementale totale, on y trouve 22 % de la surface forestière.

Enfin, 99 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	6 940	1 350	1 000	9 290
Hêtre	4 230	660	160	5 050
Bouleaux	670		2 350	3 010
Autres feuillus**	160	170	1 670	2 000
Total feuillus	12 000	2 180	5 180	19 350
Pin sylvestre	6 180	1 030		7 210
Épicéa commun	12 160	250		12 410
Douglas	13 310	270		13 580
Autres conifères***	4 540			4 540
Total conifères	36 180	1 550		37 730
Total	48 180	3 730	5 180	57 090

** dont : saules, châtaignier, grands aulnes.

*** dont : sapin pectiné, épicéa de Sitka, mélèze du Japon.

2.2.5 CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Situation générale

Se prolongeant largement dans la Haute-Vienne ais aussi en Creuse, Charente et Dordogne, la région *Châtaigneraie limousine* se présente comme un plateau d'altitude moyenne de 400 m, légèrement incliné vers le sud-ouest. La Vézère, l'Auvézère et plusieurs affluents de la Corrèze, y ont creusé de profondes gorges.

Le climat y est moins rude que sur les plateaux précédents et les gelées peu fréquentes. Les précipitations (plus de 1 100 mm/an) se répartissent sur 140 à 160 jours. Le paysage dominant présente un harmonieux équilibre agro-sylvo-pastoral.

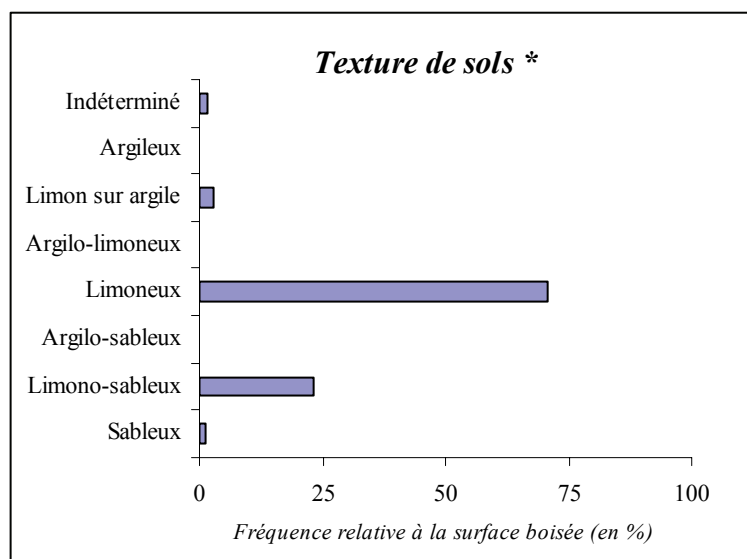
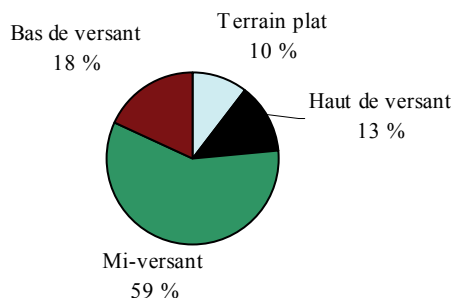
Les formations boisées constituent de petits massifs fragmentés, morcelés, et de boqueteaux, correspondant souvent à d'anciennes châtaigneraies à fruits. L'image bocagère est complétée par l'abondance d'arbres épars (pommiers, chênes, châtaigniers, coudriers) dans les prairies.



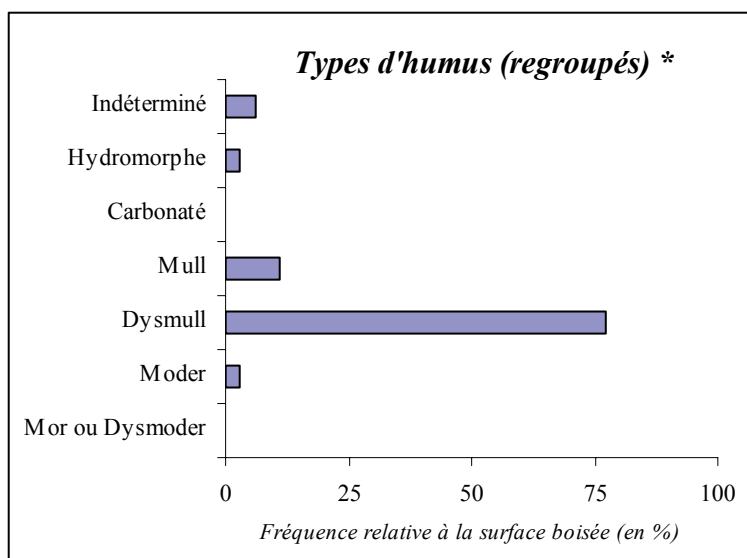
La région est couverte en totalité par le *Catalogue des types de stations de la Châtaigneraie limousine* (J. JAVELLAUD, CRPF Limousin, 1986).

872 CHATAIGNERAIE LIMOUSINE		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
16.3	CHARENTE	85 700	14 370	16,8 %
19.5	CORREZE	128 990	35 040	27,2 %
23.5	CREUSE	58 790	12 790	21,7 %
24.9	DORDOGNE	99 430	37 150	37,4 %
87.2	HAUTE-VIENNE	347 100	85 400	24,6 %
Ensemble de la région		720 000	184 750	25,7 %

Topographie



*Types d'humus (regroupés) **



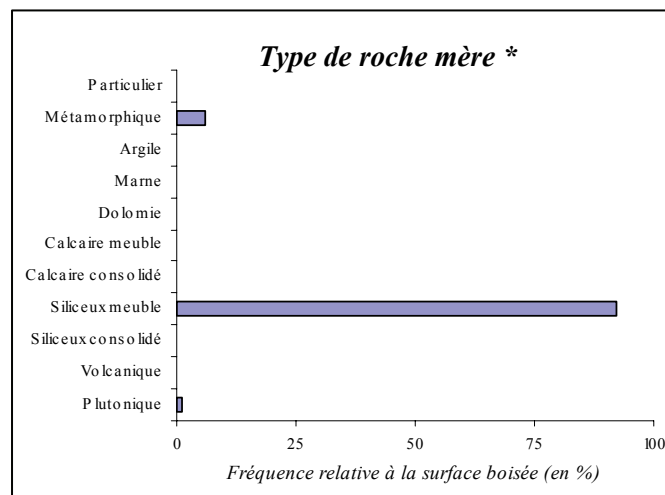
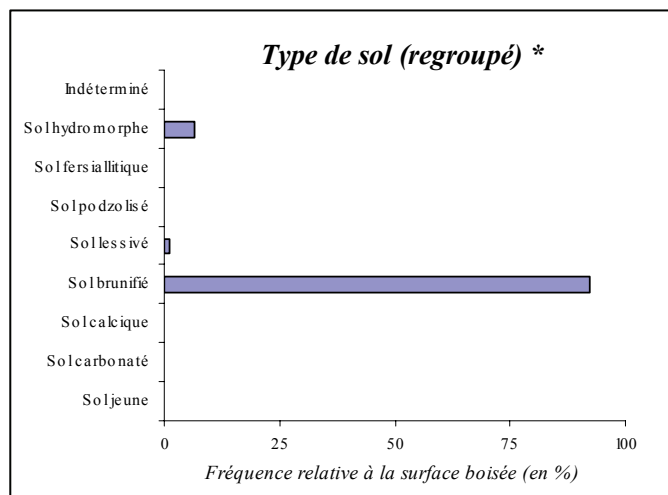
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi totalité du substratum géologique de cette région forestière.

La texture des sols forestiers est très majoritairement limoneuse (70,9 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (77,3 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

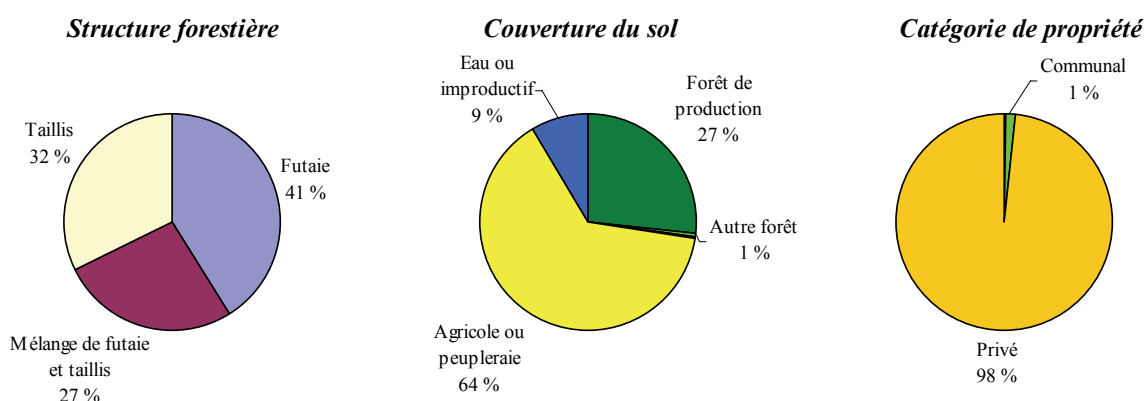


* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 27 %, possède 13 % des formations boisées départementales, sur 22 % de son territoire.

Enfin, 98 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Essences	Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Chênes rouvre et pédonculé		6 100	5 110	130	11 340
Châtaignier		3 290	1 970	5 890	11 140
Charme			430	1 690	2 120
Autres feuillus**		760	30	3 040	3 820
Total feuillus		10 140	7 540	10 750	28 430
Pin sylvestre		340	260		600
Sapin pectiné		70	340		410
Épicéa commun		280	160		440
Douglas		2 050	510		2 560
Mélèze du Japon		390			390
Autres conifères***		450	110		560
Total conifères		3 590	1 370		4 950
Total		13 730	8 900	10 750	33 380

** dont : robinier, saules, bouleaux.

*** dont : épicéa de Sitka, pin laricio, pin maritime.

2.2.6 BASSIN DE BRIVE

Situation générale

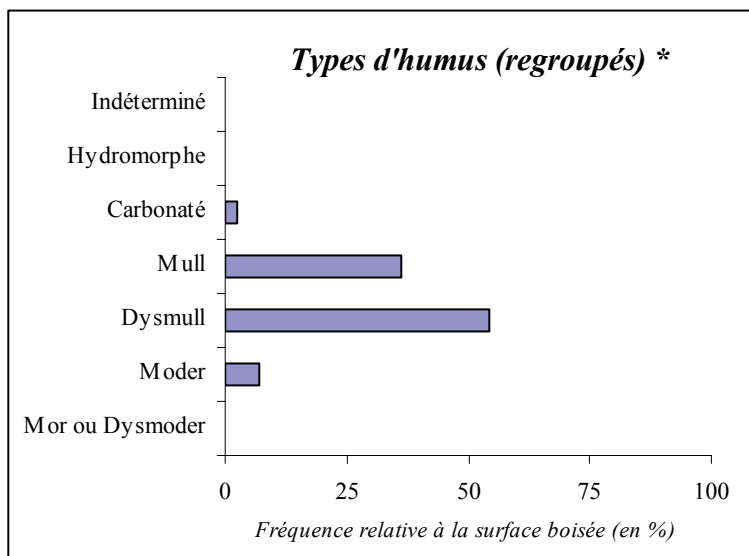
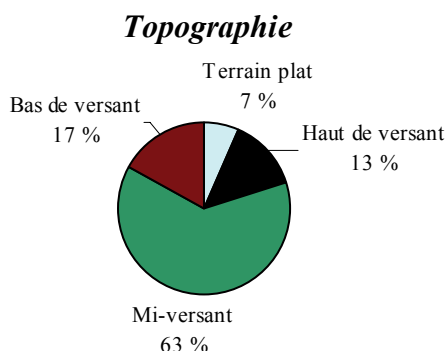
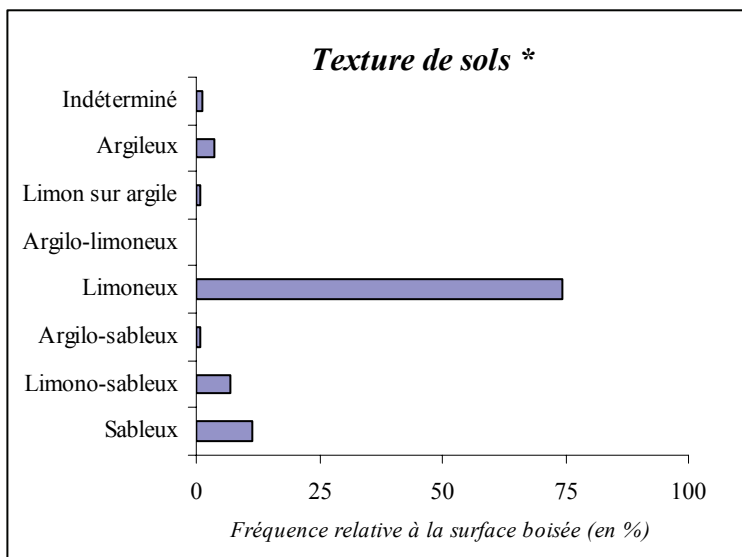
Affectant la forme d'une écharpe allongée en bordure des sols cristallins du Massif central, cette région se présente comme un pays de collines, d'altitude moyenne de 300 m, avec parfois des reliefs assez accusés (500 m). Le terme de « bassin » évoque l'intense sédimentation dont cette zone a été le théâtre à la fin de la période carbonifère. Les dépôts accumulés sont constitués de grès de composition variable et donnent des sols limoneux ou argileux.



Le paysage y est à dominante agricole (élevage, vergers), entrecoupé de petits massifs de peuplements mélangés de futaie et taillis où domine le chêne pédonculé. Les massifs feuillus sont plus étendus sur les reliefs accusés au sud de Brive. Les noyers, plantés isolément, en alignements, ou en parcelles ainsi que des peupliers constituent un élément important du paysage.

Le climat est marqué par les influences de l'Aquitaine, avec des températures douces et des gelées peu marquées. Les précipitations de 900 mm/an sont modérées et peu nombreuses.

196 BASSIN DE BRIVE		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
19.6	CORREZE	66 700	20 670	31,0 %
24.8	DORDOGNE	21 760	7 760	35,6 %
Ensemble de la région		88 460	28 430	32,1 %



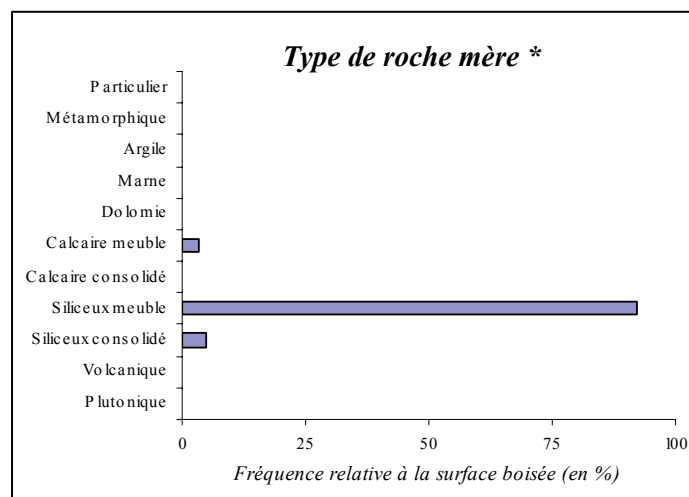
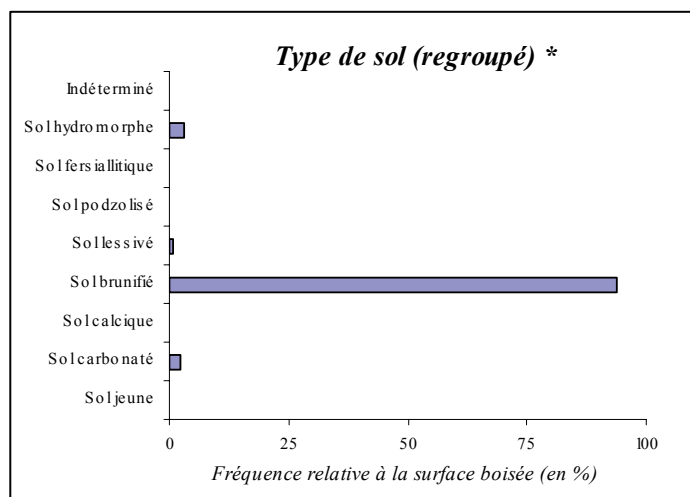
Caractéristiques écologiques

Ce sont des roches siliceuses meubles qui constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

La texture des sols forestiers est très majoritairement limoneuse (74,5 %).

Les humus sont principalement de type dysmull-oligomull (54,4 %), ou de type eumull-mésomull (36,3 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.



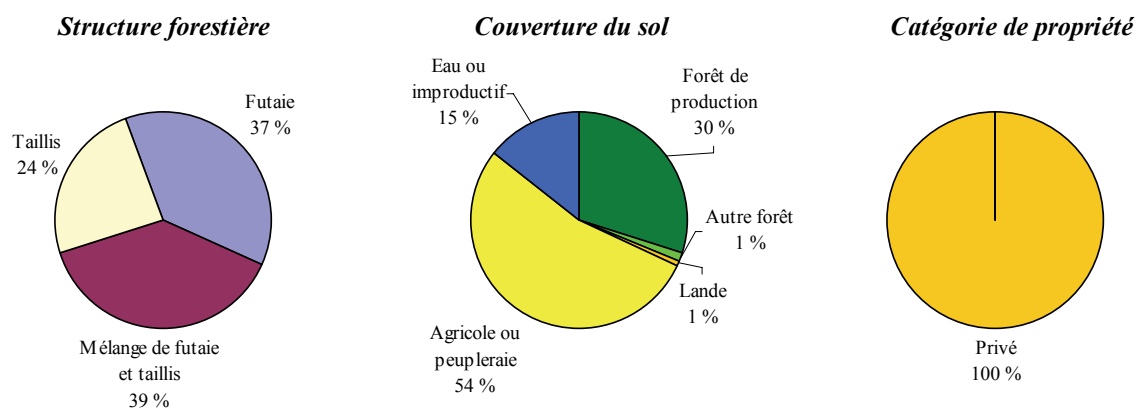
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 31 %, possède 8 % des formations boisées départementales, sur 11 % de son territoire.

Toute la forêt de cette région forestière relève, ou peu s'en faut, de la propriété privée.

Enfin, 97 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

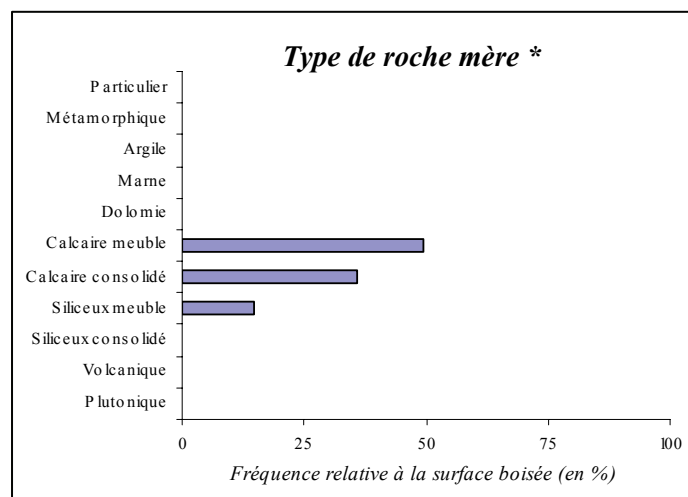
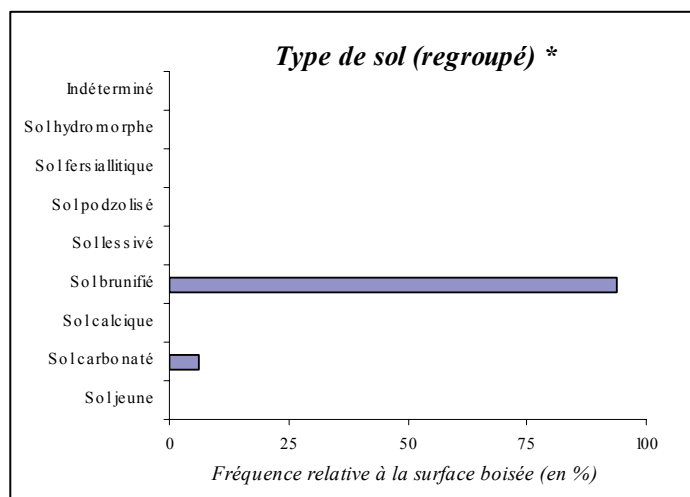
Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	5 200	6 790	930	12 920
Châtaignier	460	210	1 220	1 890
Charme	210		2 580	2 790
Autres feuillus**	310		150	460
Total feuillus	6 190	6 990	4 880	18 060
Pin maritime	140	400		540
Pin sylvestre	980	100		1 080
Sapin pectiné		100		100
Douglas	130	100		230
Total conifères	1 250	710		1 960
Total	7 440	7 700	4 880	20 020

** dont : chêne pubescent, robinier.

2.2.7 CAUSSES

Situation générale

Cette petite région, qui ne représente que 1,7 % de la superficie départementale, est une partie du prolongement septentrional de la vaste région des Causses du département du Lot, qui se prolonge également en Dordogne.



* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

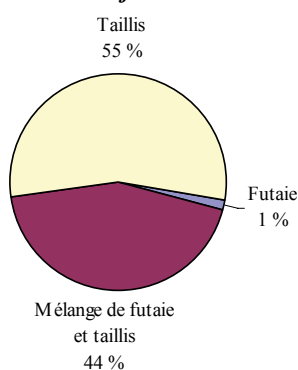
Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 53 %, possède 2 % des formations boisées départementales, sur 2 % de son territoire.

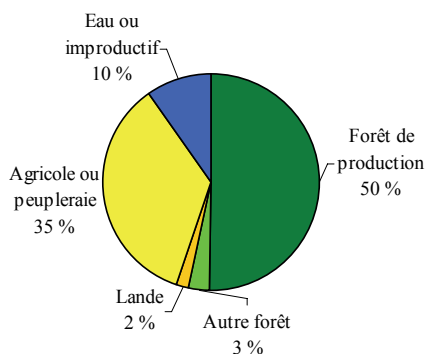
Toute la forêt de cette région forestière relève, ou peu s'en faut, de la propriété privée.

Enfin, 94 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.

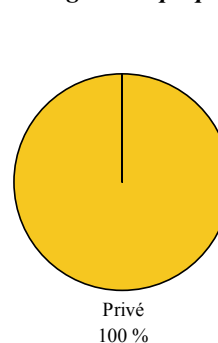
Structure forestière



Couverture du sol



Catégorie de propriété



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

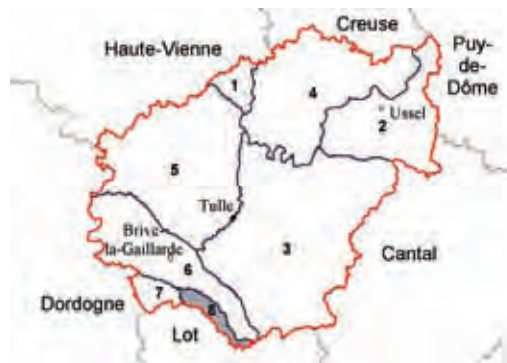
Essences	Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Chêne pubescent			2 120	2 030	4 150
Charme				610	610
Autres feuillus**				130	130
Total feuillus			2 120	2 760	4 890
Pin laricio		60			60
Sapin de Nordmann			60		60
Total conifères		60	60		130
Total		60	2 190	2 760	5 010

** dont : noisetier.

2.2.8 AVANT-CAUSSES

Situation générale

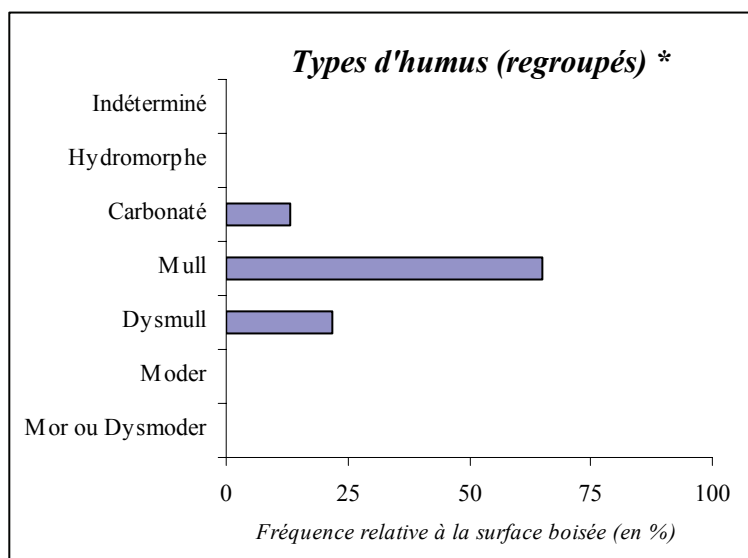
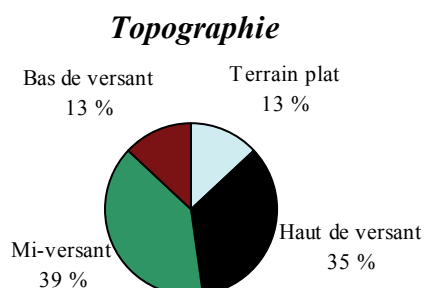
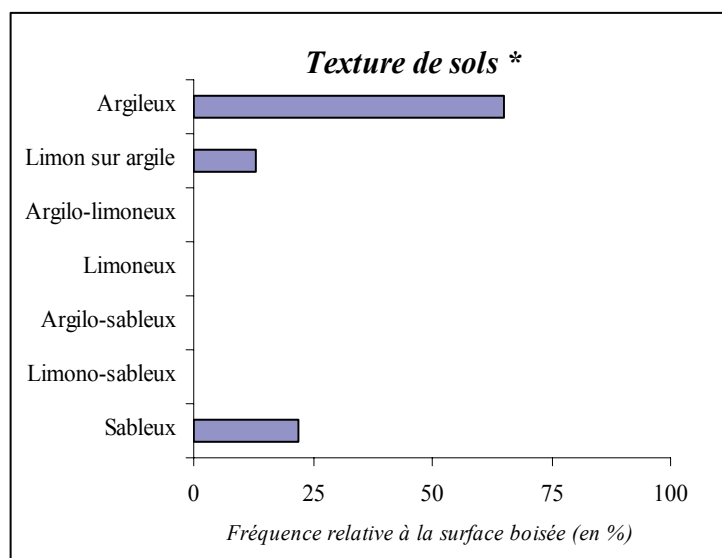
Prolongement septentrional des Avant-Causse du Lot, cette région, ne représentant que 1,5 % du département, légèrement déprimée par rapport aux régions voisines, est formée d'une lanière de calcaires marneux et de marnes du Lias. Elle présente un paysage de reliefs adoucis de collines d'une altitude moyenne de 200 m et est traversée par un réseau dense de petits cours d'eau se jetant vers la Dordogne.



Son paysage est agricole fait de prairies, de polycultures, de vergers et de vignes avec l'omniprésence de noyers. Des truffières cultivées dans le sud sont associées à des boqueteaux de chênes pubescents. La forêt est peu présente, constituée d'îlots de chênes et cantonnée sur les plus mauvais sols, généralement au sommet des buttes.

Le climat y est comparable à celui du *Bassin de Brive* avec des températures légèrement supérieures et des pluies plus fréquentes.

464 AVANT-CAUSSES		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
12.5	AVEYRON	43 970	9 790	22,3 %
19.8	CORREZE	8 890	1 210	13,6 %
46.4	LOT	46 180	5 890	12,8 %
82.6	TARN-ET-GARONNE	20 500	5 080	24,8 %
Ensemble de la région		119 530	21 960	18,4 %



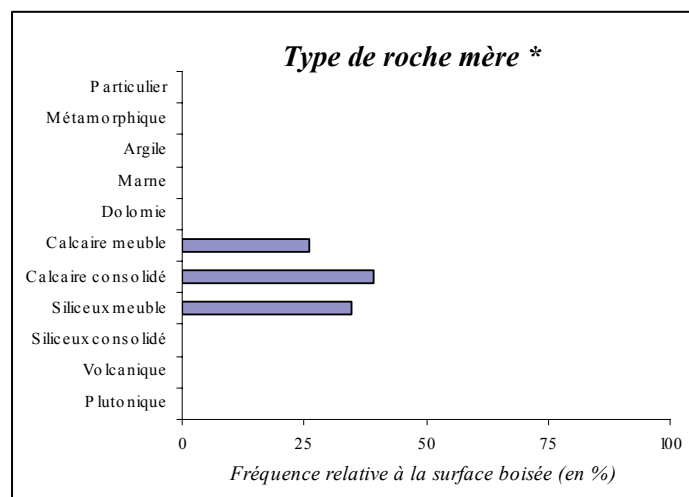
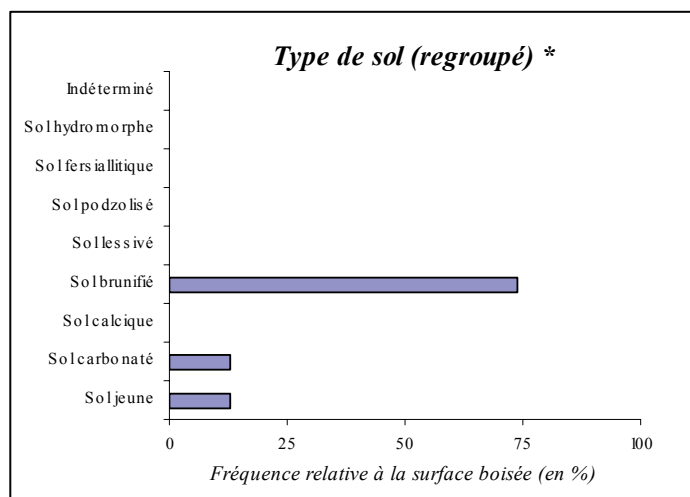
Caractéristiques écologiques

Le substratum est majoritairement composé de roches calcaires consolidées (39,1 %). Pour le reste, ce sont des roches siliceuses meubles (34,9 %) et des roches calcaires meubles (26 %).

La texture des sols forestiers est très majoritairement argileuse (65,1 %).

La plupart des humus sont de type eumull-mésomull (65,1 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.



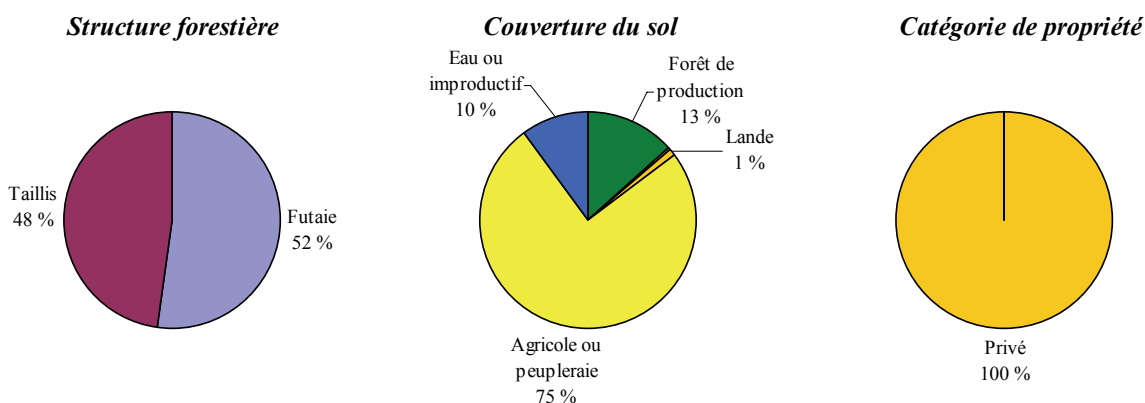
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 14 %, représente une infime part des formations boisées départementales, sur 2 % de son territoire.

Toute la forêt de cette région forestière relève, ou peu s'en faut, de la propriété privée.

Enfin, 97 % de la surface boisée a été classée dans les formations boisées de production, les seules à avoir été inventoriées.



La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est la suivante :

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et taillis (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)
Essences				
Chênes rouvre et pédonculé	150		260	410
Chêne pubescent	460		310	760
Total feuillus	610		560	1 170
Total conifères				
Total	610		560	1 170

2.3 Les types de formation végétale

2.3.1 Généralités

Un **type de formation végétale** est un ensemble forestier ou semi-naturel (landes, formations pastorales) continu ou discontinu, qui présente une certaine unité pour la structure forestière, pour la composition en essences, pour la densité du couvert, pour la couverture et l'utilisation du sol. Trois types de formation végétale sont cartographiés lors de la photo-interprétation : les types de peuplement forestier, les types de landes et les types pastoraux.

Un **type de peuplement** correspond aux formations végétales qui, principalement constituées par des arbres d'essences forestières, satisfont aux conditions suivantes :

- soit être constituées de tiges recensables (circonférence à 1,30 m égale ou supérieure à 24,5 cm) dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol.
- soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis), vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues, cette densité minimale est ramenée à 300 sujets à l'hectare.

La distinction des types de peuplement repose essentiellement sur la structure et la composition en essences, envisagées sur des ensembles assez vastes, excédant en général la taille d'une parcelle forestière. Ceci explique que des terrains réputés couverts par un type donné peuvent comporter des peuplements de faible surface individuelle d'autres types, ou contenir des enclaves d'un autre type de formation végétale. Inversement, des terrains réputés couverts par un type de formation végétale non forestière ou appartenant au territoire non cartographié, peuvent contenir de petits massifs boisés.

Un **type de landes** correspond aux landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement par le pâturage.

Un **type pastoral** se rapporte aux terres agricoles où se pratique un pâturage permanent, avec une végétation herbacée comportant moins de 25 % de ligneux.

L'IFN cartographie les types de formation végétale à partir de ses propres photographies aériennes. Le seuil minimum de représentation est de 2,25 ha.

Les cartes sont numérisées et peuvent être obtenues sous forme de fichier informatique, pour tout ou partie du département, au format matriciel ou vectoriel.

L'exploitation de ce fichier a permis d'établir la carte forestière au 1/200 000 du département, publiée séparément.

Au début des travaux d'inventaire dans un département est arrêtée une liste de types de formation végétale dite liste des types détaillés.

Types de formation végétale détaillés lors du 4^e inventaire de la Corrèze

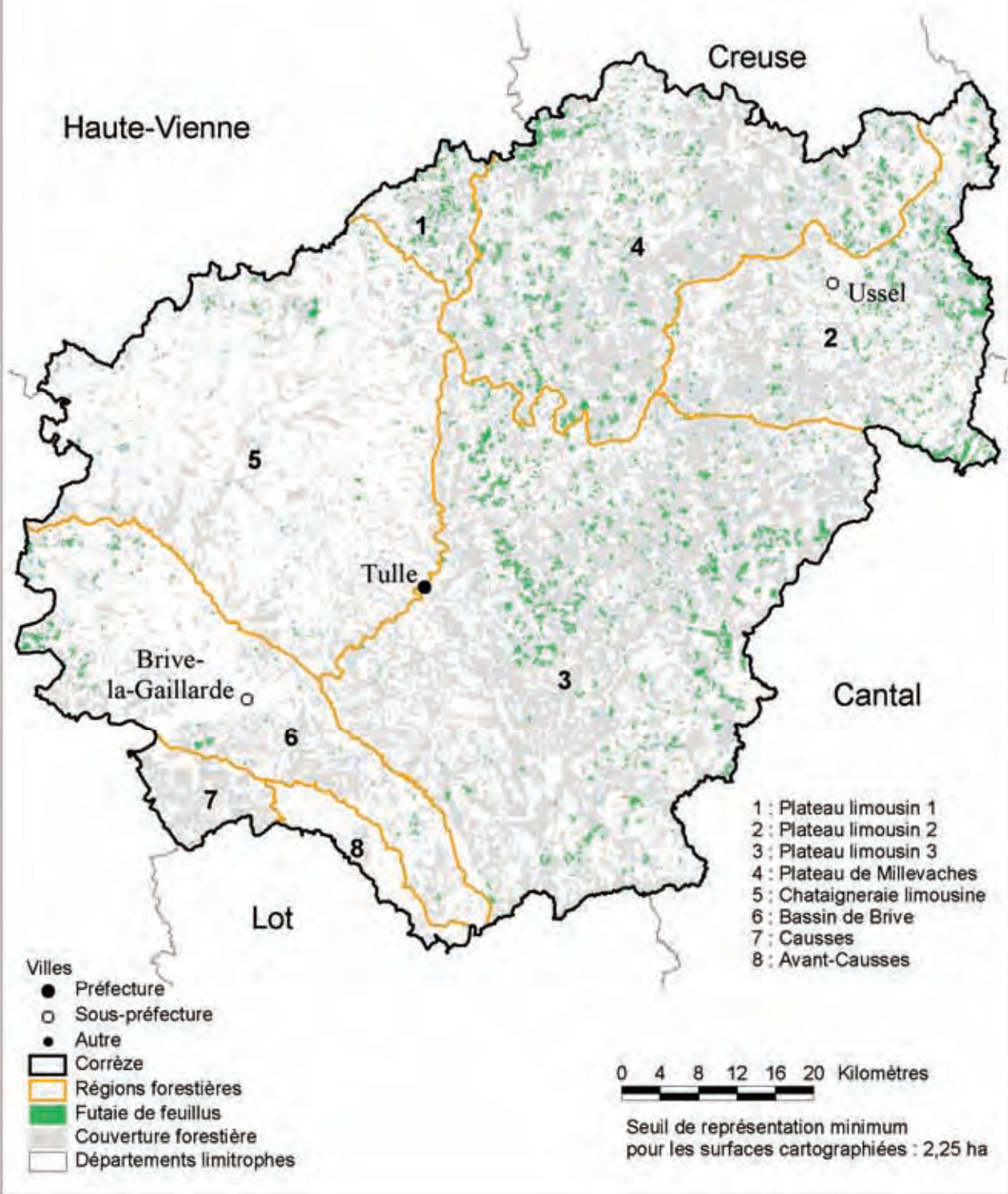
Code	Libellé	Définition
AF	Futaie de feuillus	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$) dans lequel le taillis doit avoir un taux de couvert relatif $< 25\%$. Les feuillus ont un taux de couvert libre relatif $\geq 75\%$ de la futaie.
CP	Futaie de pins	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$) où le couvert libre relatif des pins toutes essences indifférenciées est $\geq 75\%$.
CR	Futaie de conifères indifférenciés	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des conifères toutes essences est $\geq 75\%$, celui des seuls pins restant inférieur à 75% .
FP	Futaie mixte à pins prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des pins, indifférenciés, est $\geq 50\%$ et $< 75\%$, le couvert libre relatif des arbres de futaie d'essences autres que les pins étant $> 25\%$ et $< 50\%$.
FF	Futaie mixte à feuillus prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des feuillus toutes essences est $\geq 50\%$ et $< 75\%$, le couvert libre relatif des conifères est $> 25\%$ et $< 50\%$.
FR	Futaie mixte à conifères indifférenciés prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), dans lequel le couvert libre relatif des conifères toutes essences est supérieur à 50% et inférieur à 75% , le couvert libre relatif des feuillus restant supérieur à 25% .
IF	Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif compris entre 25 et 50% . Les feuillus de la futaie d'essences indifférenciées, ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie.
JF	Mélange moyen de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif compris entre 50 et 75% ; les feuillus de la futaie, d'essences indifférenciées, ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie.
KF	Mélange enrichi de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif supérieur à 75% ; les feuillus de la futaie, d'essences indifférenciées, ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie.
MR	Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis et la futaie ont un taux de couvert relatif relatif supérieur à 25% ; les conifères de la futaie, d'essences indifférenciées, ont un taux de couvert libre relatif supérieur ou égal à 50% de la futaie.
MP	Mélange de futaie de pins et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis et la futaie ont chacun un taux de couvert relatif supérieur à 25% ; les pins, indifférenciés, ont un taux de couvert libre relatif supérieur ou égal à 50% de la futaie.
QE	Taillis de châtaignier	Peuplement dans lequel la futaie doit avoir un taux de couvert relatif inférieur à 25% . Le taux de couvert relatif du châtaignier doit être supérieur ou égal à 75% .
QF	Taillis de feuillus indifférenciés	Peuplement dans lequel la futaie doit avoir un taux de couvert relatif inférieur à 25% . Le taux de couvert relatif du châtaignier doit être inférieur à 75% .
11	Autre forêt fermée	Formation boisée fermée (couvert supérieur ou égal à 40%) à vocation principale autre que production.
WF	Forêt ouverte de feuillus	Peuplement dont le taux de couvert absolu est inférieur à 40% , et dont le taux de couvert relatif des feuillus est supérieur à 50% .
WR	Forêt ouverte de conifères	Peuplement dont le taux de couvert absolu est inférieur à 40% , et dont le taux de couvert relatif des conifères est supérieur à 50% .
31	Autre forêt ouverte	Formation boisée ouverte (couvert inférieur à 40%) à vocation principale autre que production.
44	Grande lande	Lande de plus de $2,25$ ha située à l'intérieur ou en bordure d'un peuplement forestier autre forêt ouverte, ou formant elle-même la dominante du paysage.
46	Inculte ou friche	Délaissé de culture au voisinage de terrains agricoles ou ancienne culture abandonnée déjà embroussaillée.
00	Autre	Autre terrain ou type de formation pouvant inclure des petits boisements isolés situés hors des secteurs forestiers.

Des regroupements sont effectués afin que l'on dispose dans chacun des types d'un nombre suffisant de placettes d'échantillonnage pour que les estimations obtenues soient encadrées par un intervalle de confiance d'amplitude acceptable.

Ces types de peuplement, qu'on appelle aussi «types regroupés», définis par des critères uniquement forestiers sont au nombre de treize pour le département de la Corrèze. Nous les présentons ci-après.



Futaie de feuillus



2.3.2 FUTAIE DE FEUILLUS

La surface totale de ce type de peuplement est de 18 730 hectares, soit 7,1 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, il relève presque exclusivement du domaine privé (18 100 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (630 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		630	18 100	18 730	7,1 %	± 2,4 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		102 700	3 602 300	3 705 100	8,7 %	± 6,7 %
dont :						
- feuillus de futaie		84,8 %	83,9 %	84,0 %		
- feuillus de taillis		9,6 %	12,1 %	12,0 %		
- conifères		5,6 %	3,9 %	4,0 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		3 300	116 500	119 850	5,3 %	± 5,4 %
		5,30	6,45	6,40		
Nombre de placettes inventoriées		5	106	111	7,5 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

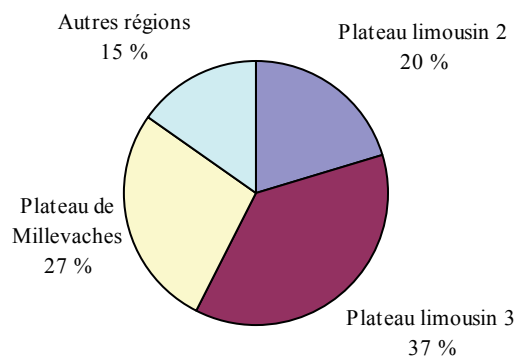
Futaie :	73,8 %
Hêtre :	42,5 %
Chêne rouvre ou pédonculé :	49,7 %
Autres essences :	7,7 %

Mélange de futaie et taillis : 18,8 %

Futaie : Chêne rouvre ou pédonculé :	67,6 %
Hêtre :	23,4 %
Autres essences :	9,0 %
Taillis : Chêne pédonculé :	33,8 %
Hêtre :	18,2 %
Noisetier :	17,3 %
Autres essences :	30,7 %

Taillis :	7,4 %
Chêne pédonculé :	32,1 %
Bouleaux :	26,7 %
Hêtre :	11,3 %
Autres essences :	29,9 %

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières

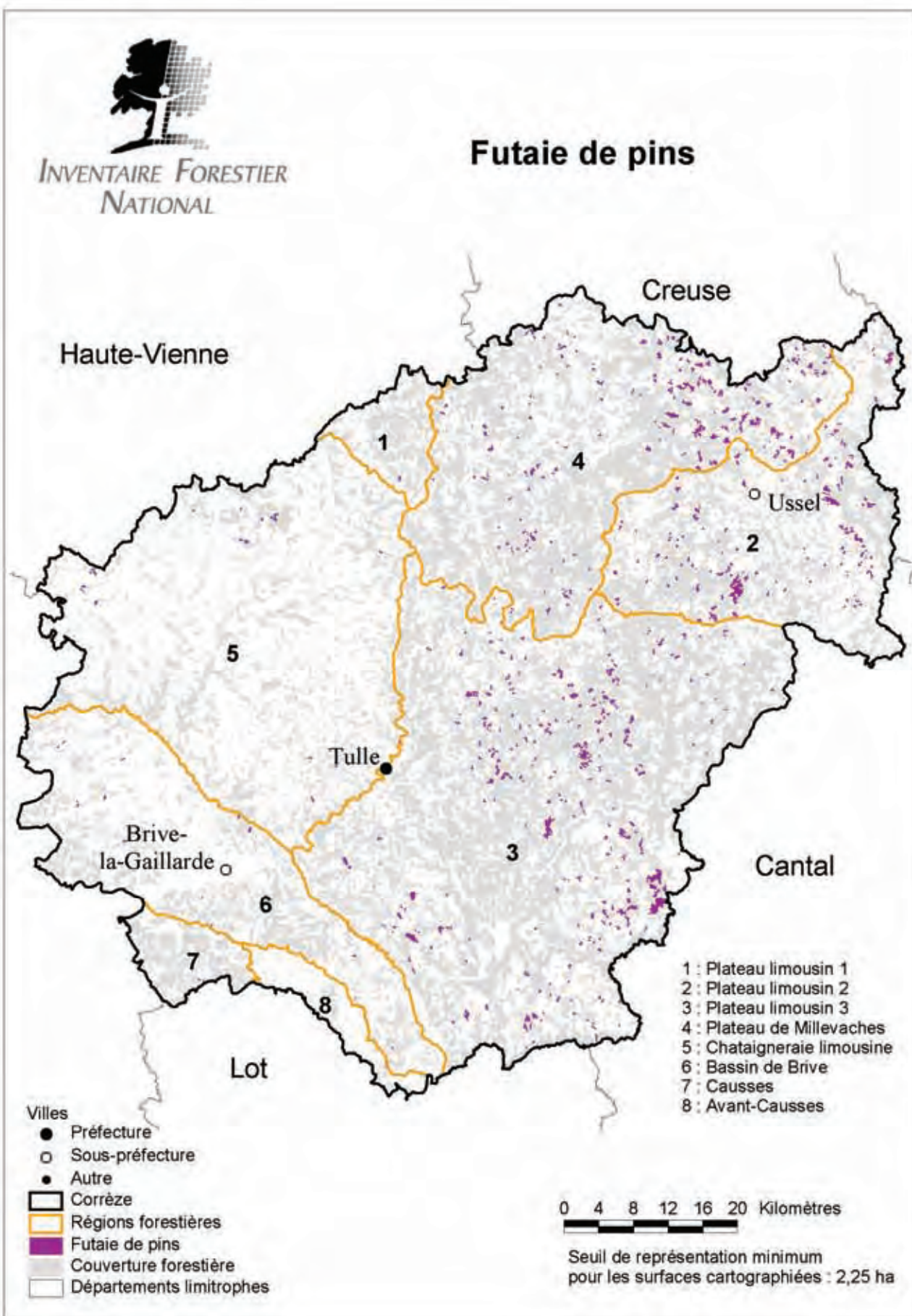


Volume sur pied et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production (198 m³/ha) est un peu supérieur à la moyenne départementale, de 19 %. En revanche, la production brute d'environ 6 m³/ha/an est inférieure de 27 % à la moyenne départementale.

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une faible proportion du type de peuplement : à peine plus de 3 %, pour une surface totale de 630 ha.



2.3.3 FUTAIE DE PINS

La surface totale de ce type de peuplement est de 7 310 hectares, soit 2,8 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement est très majoritairement privé (6 050 ha pour la propriété privée contre 1 260 ha pour la propriété publique).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		1 260	6 050 770	7 310 770	2,8 % 10,6 %	± 5,9 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		117 400 93	834 500 158	951 900 145	2,2 %	± 15,8 %
dont :						
- feuillus de futaie		0,3 %	6,4 %	5,6 %		
- feuillus de taillis		2,0 %	8,0 %	7,3 %		
- conifères		97,7 %	85,6 %	87,1 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		7 600 6,00	44 300 8,40	51 900 7,95	2,3 %	± 12,7 %
Nombre de placettes inventoriées		7	52	59	4,0 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	90,0 %
Pin sylvestre :	79,8 %
Épicéa commun :	6,7 %
Douglas :	6,1 %
Autres essences :	7,4 %

Mélange de

futaie et taillis : 8,1 %

Futaie :	
Pin sylvestre :	30,1 %
Chêne pédonculé :	26,5 %
Douglas :	24,8 %
Pin noir d'Autriche :	18,6 %
Taillis :	
Bouleaux :	54,9 %
Châtaignier :	26,5 %
Charme :	18,6 %

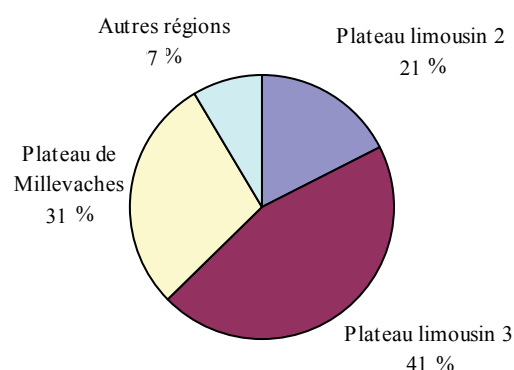
Taillis :

1,9 %	
Grands aulnes :	100,0 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans représentent une part notable du type de peuplement avec 28 % de la surface, c'est-à-dire 2 070 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières

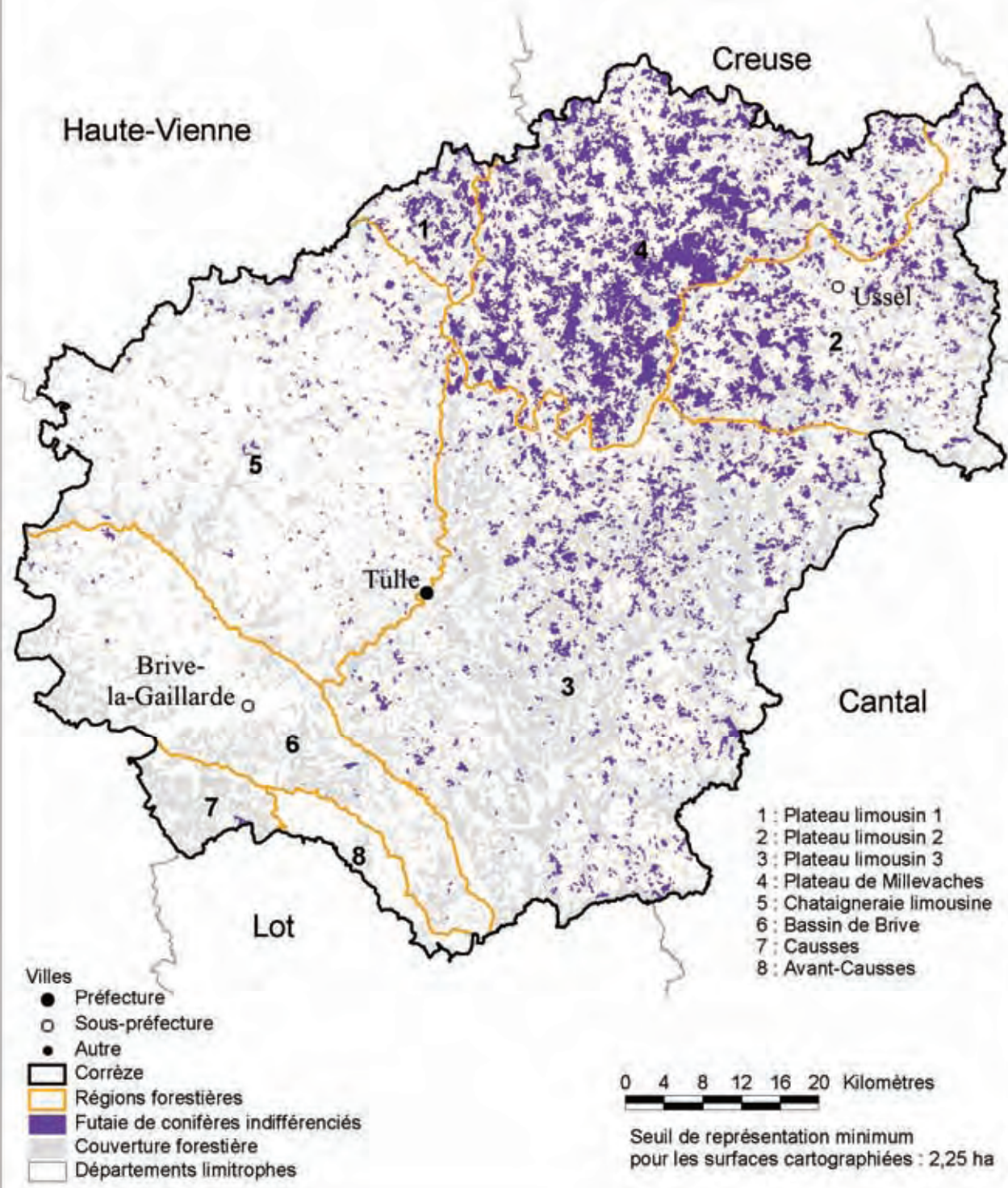


Volume sur pied et production brute

Le volume par hectare est un peu inférieur, de 13 %, à la valeur moyenne pour le département.

De même, la production brute est inférieure de 10 % à la moyenne pour le département.

Futaie de conifères indifférenciés



2.3.4 FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS

La surface totale de ce type de peuplement est de 58 570 hectares, soit 22,3 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type est très majoritairement privé (51 430 ha pour la propriété privée contre 7 140 ha pour la propriété publique).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		7 140	51 430	58 570	22,3 %	
dont surface des coupes rases (ha)		330	2 970	3 300	45,7 %	
Volume sur pied (m ³)		1 191 000	8 229 600	9 420 600	22,2 %	± 4,7 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		175	170	170		
dont :						
- feuillus de futaie		2,3 %	8,1 %	7,4 %		
- feuillus de taillis		4,7 %	4,6 %	4,6 %		
- conifères		93,0 %	87,2 %	88,0 %		
Production brute (m ³ /an)		98 600	602 800	701 400	31,1 %	± 4,0 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		14,50	12,45	12,70		
Nombre de placettes inventoriées		68	321	389	26,2 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	91,3 %
Douglas :	41,9 %
Épicéa commun :	29,4 %
Pin sylvestre :	8,3 %
Autres essences :	20,4 %

Mélange de futaie et taillis : 4,1 %

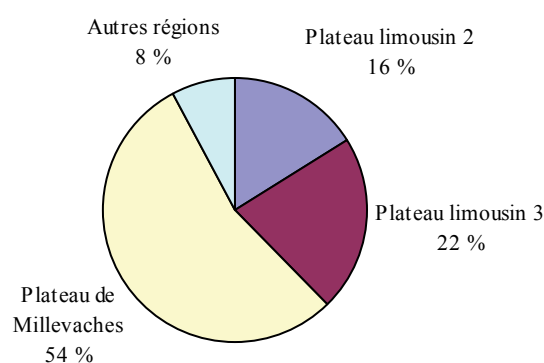
Futaie :	
Pin sylvestre :	46,1 %
Chêne pédonculé :	20,7 %
Douglas :	18,5 %
Autres essences :	14,7 %
Taillis :	
Bouleaux :	39,3 %
Châtaignier :	22,1 %
Chêne pédonculé :	11,7 %
Autres essences :	26,9 %

Taillis :	4,6 %
Bouleaux :	40,0 %
Châtaignier :	35,2 %
Saules :	10,9 %
Autres essences :	13,9 %

Surface des jeunes reboisements

Le type de peuplement est majoritairement composé de reboisements de moins de 40 ans : 61 % de la surface, soit 35 940 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières

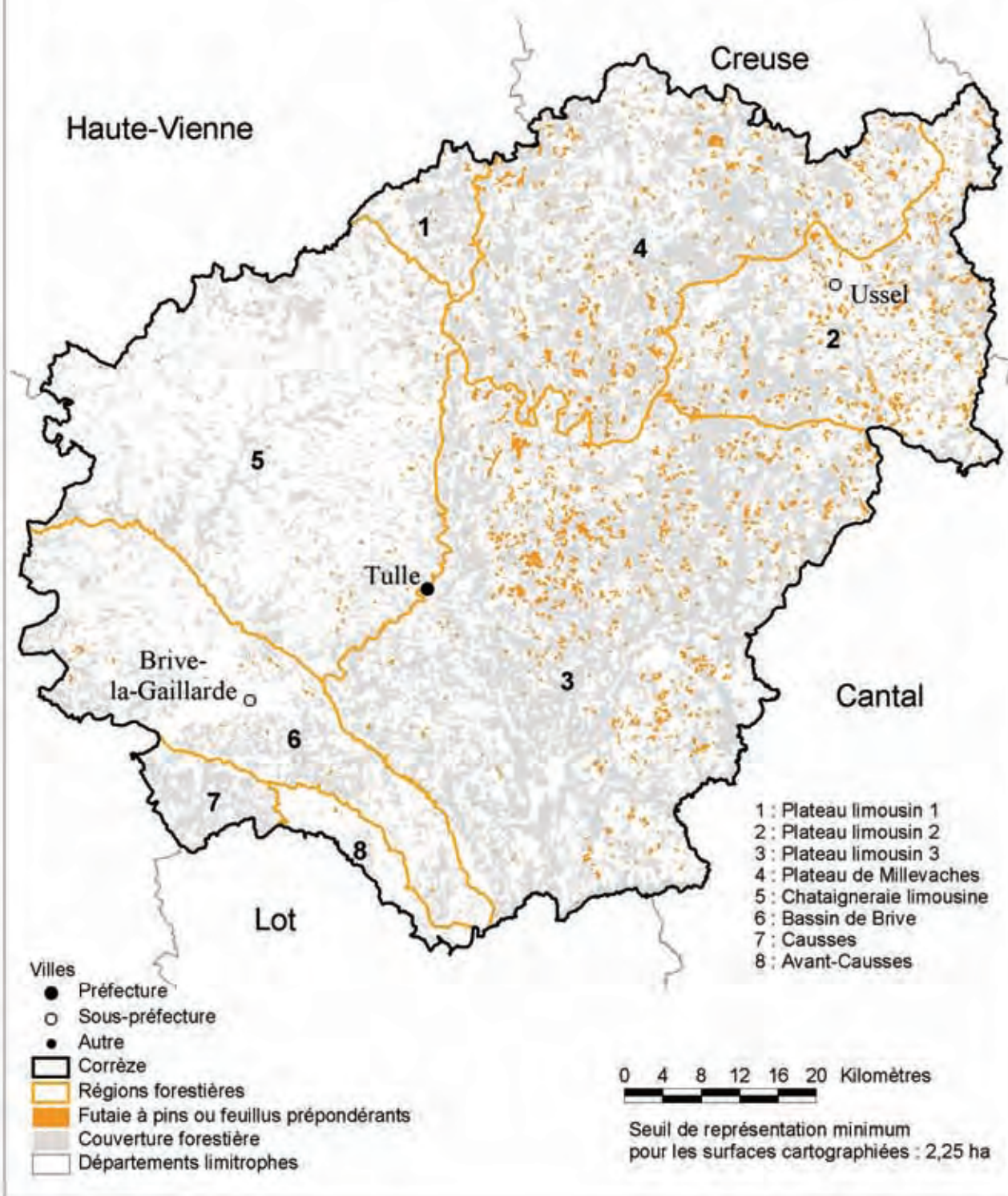


Volume sur pied et production brute

Le volume par hectare (170 m³/ha) se situe dans la moyenne du département. La production brute est par contre la plus importante du département, de 44 % supérieure à la moyenne.

Enfin, ce type de peuplement constitue 20 % du volume sur pied de l'ensemble de la forêt privée, et participe pour 29 % de la production de ces forêts.

Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants



2.3.5 FUTAIE MIXTE À PINS PRÉPONDÉRANTS OU À FEUILLUS PRÉPONDÉRANTS

La surface totale de ce type de peuplement est de 16 470 hectares, soit 6,3 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (16 370 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (90 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		90	16 370 130	16 470 130	6,3 % 1,8 %	± 3,1 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		6 300 67	3 221 600 198	3 227 900 198	7,6 %	± 8,0 %
dont :						
- feuillus de futaie			54,5 %	54,4 %		
- feuillus de taillis			12,7 %	12,7 %		
- conifères		100,0 %	32,8 %	33,0 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		900 9,50	134 000 8,25	134 900 8,25	6,0 %	± 7,3 %
Nombre de placettes inventoriées		1	114	115	7,7 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	74,8 %
Chêne rouvre, pédonculé ou pubescent :	37,2 %
Hêtre :	20,1 %
Pin sylvestre :	15,6 %
Autres essences :	27,1 %

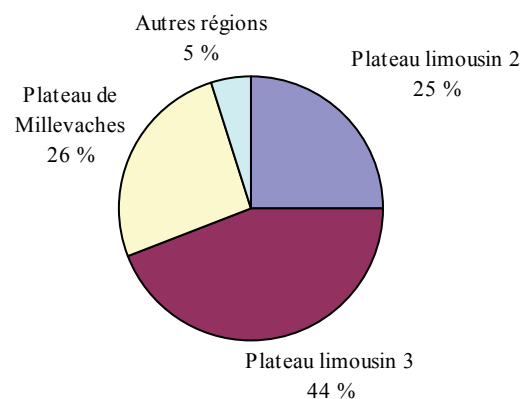
Mélange de futaie et taillis : 12,7 %

Futaie :	
Pin sylvestre :	45,6 %
Châtaignier :	15,4 %
Chêne pédonculé :	14,5 %
Autres essences :	24,4 %
Taillis :	
Bouleaux :	46,9 %
Chêne pédonculé :	22,3 %
Châtaignier :	17,5 %
Autres essences :	13,3 %

Taillis :

12,5 %	
Bouleaux :	31,9 %
Saules :	21,5 %
Grands aulnes :	18,6 %
Autres essences :	28,0 %

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



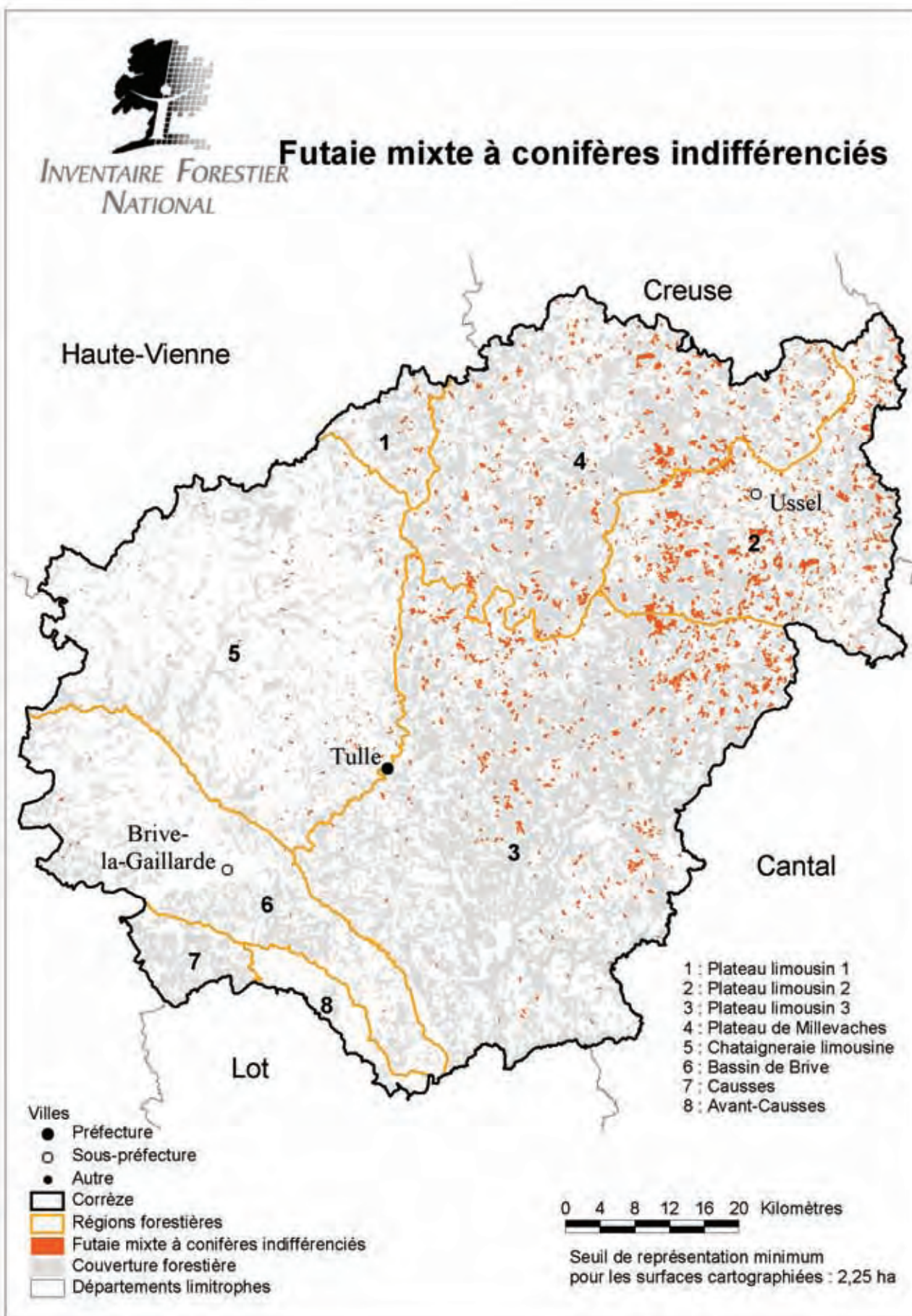
Volume sur pied et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production est supérieur de 19 % à la moyenne départementale.

La production brute, un peu inférieure à 8 m³/ha/an, se place dans les valeurs moyennes du département.

Surface des jeunes reboisements

Le type de peuplement est constitué d'une faible proportion de reboisements de moins de 40 ans : 12 % de la surface, soit 2 020 ha.



2.3.6 FUTAIE MIXTE À CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS

La surface totale de ce type de peuplement est de 16 320 hectares, soit 6,2 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type relève presque exclusivement du domaine privé (16 020 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (300 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		300	16 020	16 320	6,2 %	± 2,7 %
dont surface des coupes rases (ha)			1 450	1 450	20,1 %	
Volume sur pied (m ³)		92 300	2 630 500	2 722 800	6,4 %	± 9,8 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		313	181	183		
dont :						
- feuillus de futaie		14,9 %	31,4 %	31,8 %		
- feuillus de taillis			10,6 %	10,2 %		
- conifères		85,1 %	58,0 %	58,9 %		
Production brute (m ³ /an)		4 650	155 900	160 550	7,1 %	± 9,2 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		15,80	10,70	10,80		
Nombre de placettes inventoriées		3	103	106	7,1 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	76,5 %
Douglas :	25,9 %
Pin sylvestre :	22,7 %
Chênes pédonculé, rouver et pubescent :	17,6 %
Épicéa commun :	16,3 %
Autres essences :	17,5 %

Mélange de futaie et taillis : 15,7 %

Futaie : Chêne pédonculé :	33,3 %
Pin sylvestre :	29,5 %
Autres essences :	37,2 %
Taillis : Châtaignier :	24,3 %
Bouleaux :	21,4 %
Saules :	14,2 %
Autres essences :	40,1 %

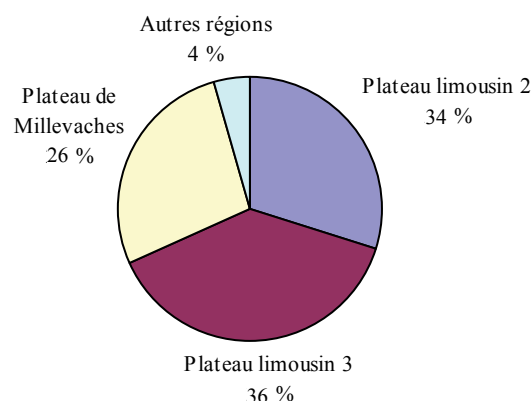
Taillis : 7,8 %

Chênes pédonculé, rouver et pubescent :	43,0 %
Saules :	15,0 %
Autres essences :	42,0 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans représentent 29 % de la surface du type de peuplement, c'est-à-dire 4 730 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume sur pied et production brute

Avec un volume par hectare de 183 m³/ha, ce type de peuplement a un volume sur pied de 10 % supérieur à la moyenne départementale.

De plus, la production brute est supérieure de 22 % à la moyenne départementale.



2.3.7 MÉLANGE PAUVRE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS

La surface totale de ce type de peuplement est de 40 040 hectares, soit 15,2 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (39 550 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (490 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		490	39 550	40 040	15,2 %	± 1,4 %
dont surface des coupes rases (ha)			160	160	2,2 %	
Volume sur pied (m ³)		71 700	6 381 700	6 453 300	15,2 %	± 6,1 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		148	162	162		
dont :						
- feuillus de futaie		66,8 %	58,6 %	58,7 %		
- feuillus de taillis		26,2 %	34,7 %	34,6 %		
- conifères		6,9 %	6,7 %	6,7 %		
Production brute (m ³ /an)		2 650	275 900	278 550	12,4 %	± 5,5 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		5,45	7,00	7,00		
Nombre de placettes inventoriées		5	140	145	9,8 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	32,7 %
Chêne pédonculé ou pubescent :	58,9 %
Châtaignier :	23,6 %
Charme :	7,0 %
Autres essences :	10,6 %

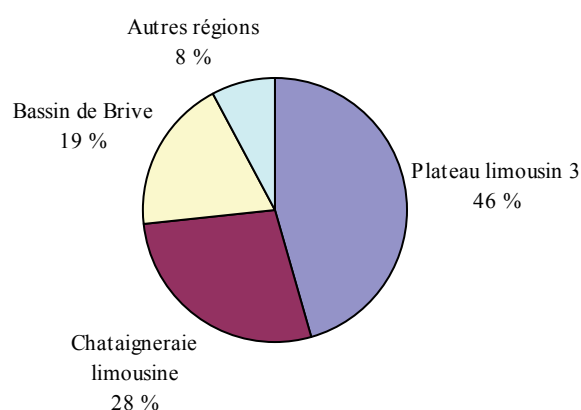
Mélange de futaie et taillis : 39,8 %

Futaie :	Chêne pédonculé :	69,7 %
	Châtaignier :	11,3 %
	Chêne pubescent :	5,7 %
	Autres essences :	13,3 %
Taillis :	Châtaignier :	50,9 %
	Charme :	21,5 %
	Chêne pédonculé :	13,7 %
	Autres essences :	13,9 %

Taillis : 27,5 %

Châtaignier :	39,3 %
Charme :	21,8 %
Robinier :	11,5 %
Autres essences :	27,4 %

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



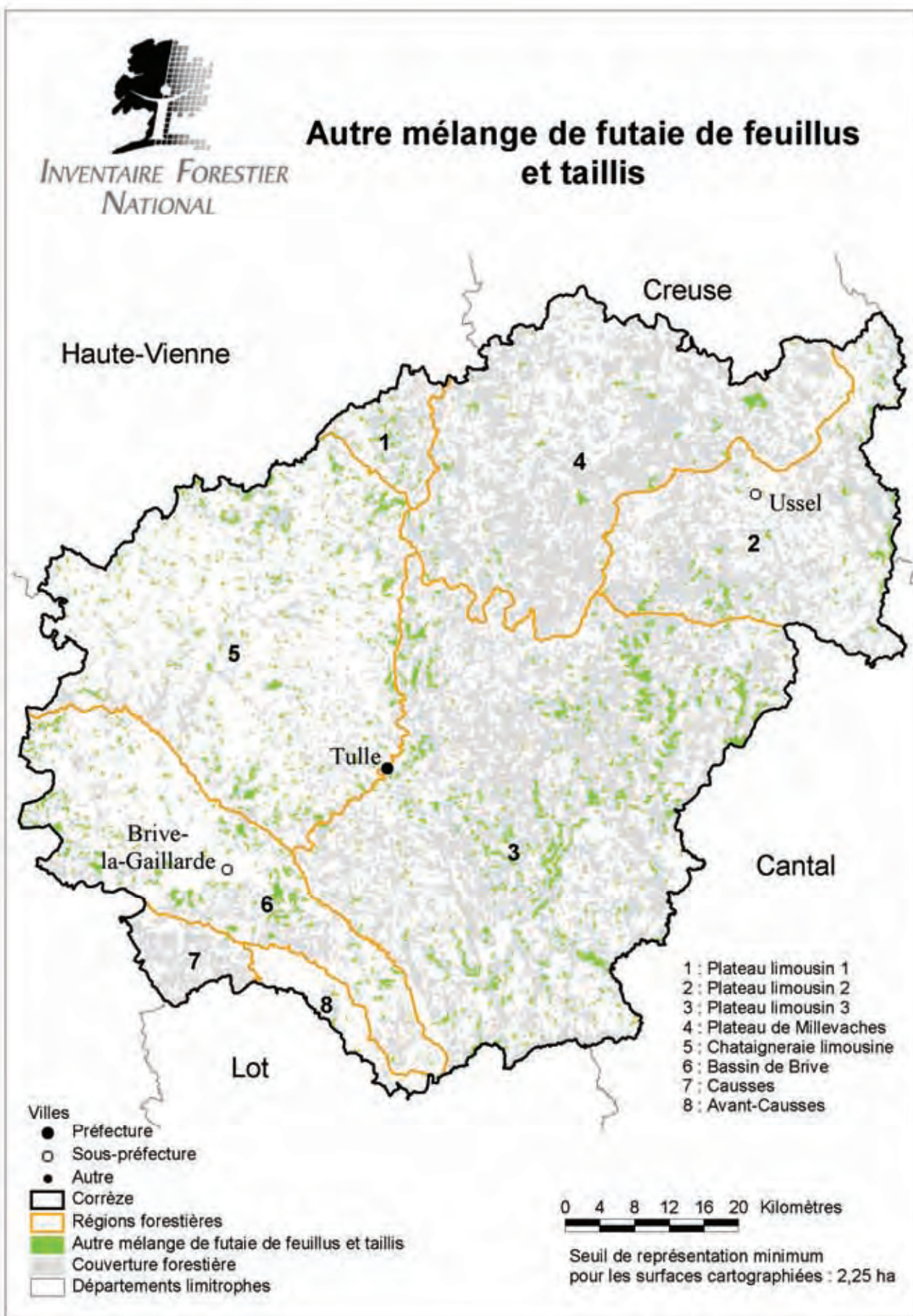
Volume sur pied et production brute

Le volume par hectare se situe dans la moyenne du département.

La production brute de 7 m³/ha/an est inférieure à la moyenne départementale, d'environ 21 %.

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du type de peuplement : 1 %, avec 430 ha.



2.3.8 AUTRE MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS

Ce type regroupe les mélanges moyens et enrichis de futaie de feuillus et taillis. Sa surface en forêts de production est de 22 720 hectares, soit 8,7 % du total départemental. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (21 720 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (1 000 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		1 000	21 720	22 720	8,7 %	± 2,7 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		164 400 164	3 873 200 178	4 037 600 178	9,5 %	± 6,7 %
dont :						
- feuillus de futaie		67,2 %	68,4 %	68,3 %		
- feuillus de taillis		27,6 %	28,1 %	28,1 %		
- conifères		5,2 %	3,5 %	3,6 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		6 850 6,85	152 350 7,00	159 200 7,00	7,1 %	± 7,3 %
Nombre de placettes inventoriées		10	108	118	7,9 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	41,0 %
Chêne pédonculé :	46,1 %
Hêtre :	27,1 %
Chêne rouvre :	9,9 %
Autres essences :	16,9 %

Mélange de futaie et taillis : 39,6 %

Futaie :	Chêne pédonculé :	50,0 %
	Châtaignier :	17,5 %
	Hêtre :	12,8 %
	Autres essences :	19,7 %
Taillis :	Châtaignier :	35,5 %
	Charme :	24,9 %
	Hêtre :	10,8 %
	Autres essences :	28,8 %

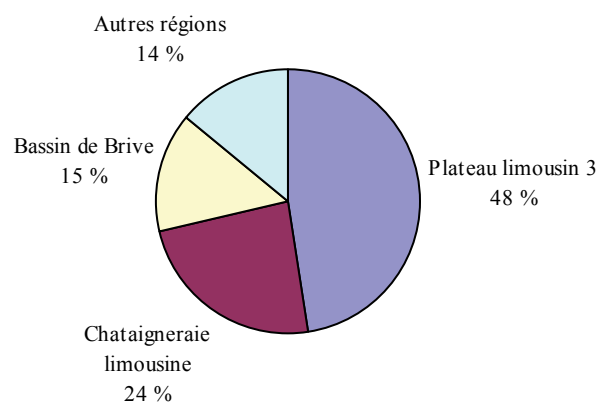
Taillis : 19,4 %

Châtaignier :	50,0 %
Robinier :	11,7 %
Charme :	9,8 %
Autres essences :	28,5 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du type de peuplement : 1 %, soit 240 ha.

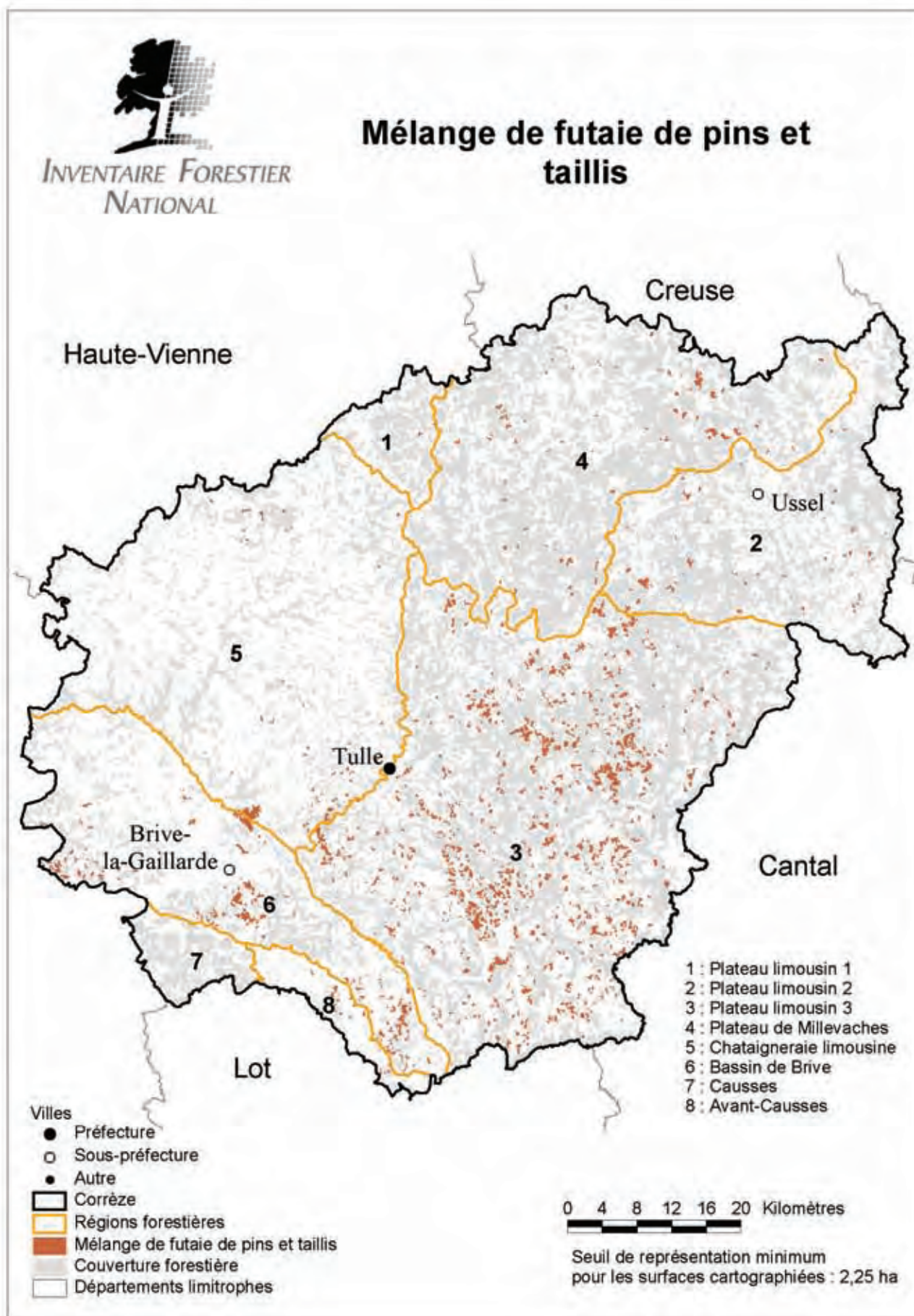
Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume sur pied et production brute

Le volume par hectare (178 m³/ha) se situe dans la moyenne du département.

La production brute de 7 m³/ha/an est inférieure à la moyenne départementale, d'environ 21 %.



2.3.9 MÉLANGE DE FUTAIE DE PINS ET TAILLIS

La surface totale de ce type de peuplement est de 12 490 hectares, soit 4,8 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type relève presque exclusivement du domaine privé (12 310 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (170 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		170	12 310	12 490	4,8 %	± 4,1 %
dont surface des coupes rases (ha)			30	30	0,4 %	
Volume sur pied (m ³)		13 500	1 902 300	1 915 800	4,5 %	± 12,2 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		78	155	154		
dont :						
- feuillus de futaie			27,7 %	27,5 %		
- feuillus de taillis		11,6 %	24,3 %	24,2 %		
- conifères		88,4 %	48,0 %	48,3 %		
Production brute (m ³ /an)		950	89 250	90 150	4,0 %	± 9,4 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		5,35	7,25	7,25		
Nombre de placettes inventoriées		2	58	60	4,0 %	

Répartition du type de peuplement selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	29,3 %
Pin sylvestre :	47,8 %
Chêne pédonculé :	20,1 %
Hêtre :	8,5 %
Autres essences :	23,6 %

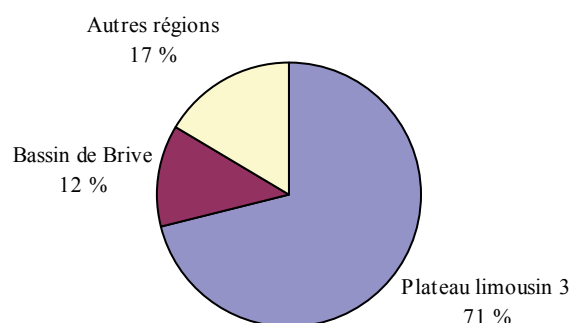
Mélange de futaie et taillis : 54,1 %

Futaie :	
Pin sylvestre :	55,7 %
Chêne pédonculé :	27,4 %
Pin maritime :	5,8 %
Autres essences :	11,1 %
Taillis :	
Châtaignier :	60,1 %
Chêne pédonculé :	17,5 %
Bouleaux :	11,3 %
Autres essences :	11,1 %

Taillis : 16,6 %

Châtaignier :	51,7 %
Grands aulnes :	15,1 %
Chêne pédonculé :	14,9 %
Autres essences :	18,3 %

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



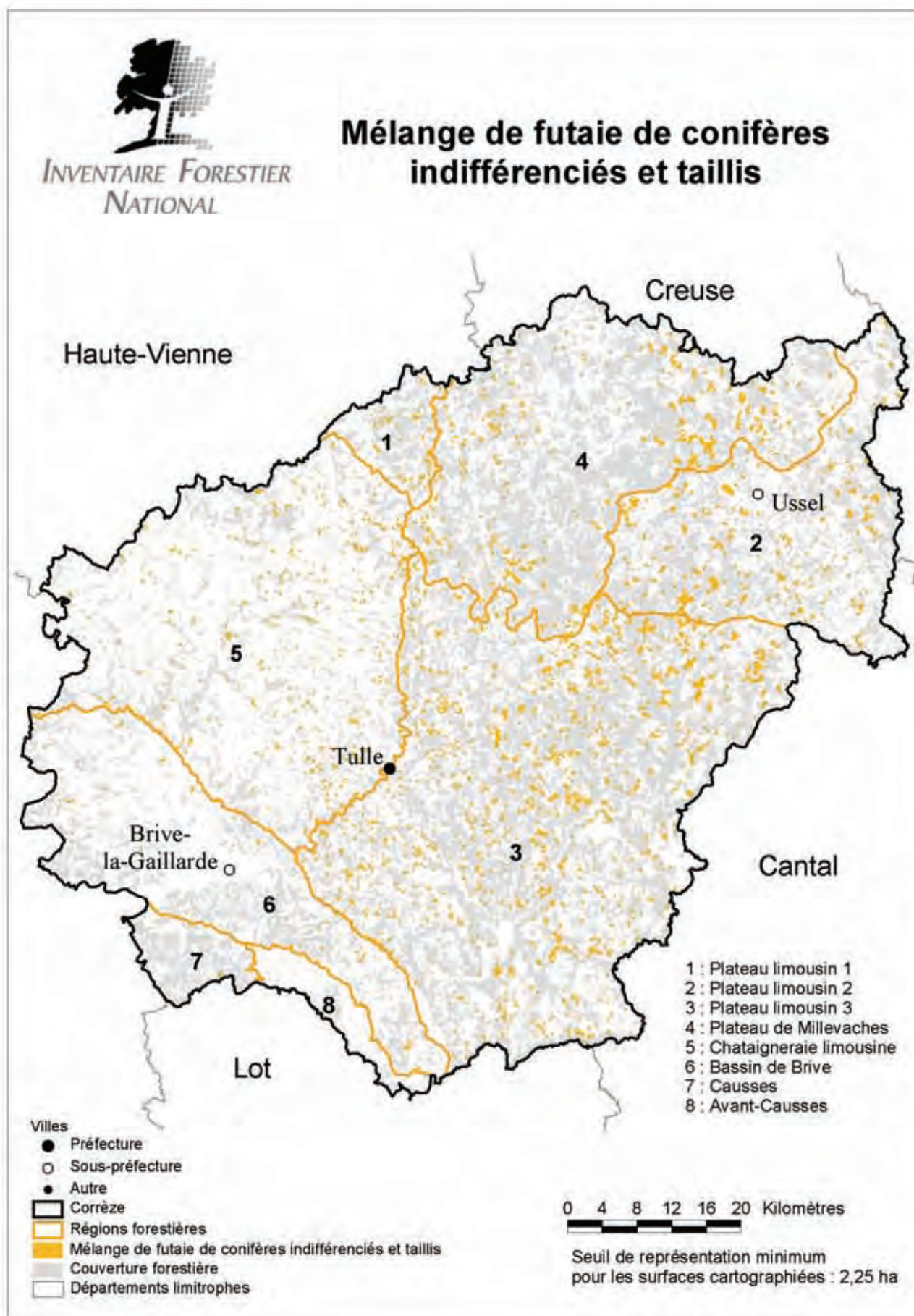
Volume sur pied et production brute

Le volume sur pied par hectare (154 m³/ha) est légèrement inférieur à la moyenne départementale, d'environ 8 %.

La production brute est inférieure à la moyenne départementale, d'environ 18 %.

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une faible proportion du type de peuplement : moins de 5 %, pour une surface totale de 550 ha.



2.3.10 MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS ET TAILLIS

La surface totale de ce type de peuplement est de 23 830 hectares, soit 9,1 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (22 850 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (980 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		980	22 850	23 830	9,1 %	± 2,0 %
dont surface des coupes rases (ha)			510	510	7,0 %	
Volume sur pied (m ³)		174 700	3 468 600	3 643 400	8,6 %	± 7,8 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		179	155	156		
dont :						
- feuillus de futaie		15,3 %	26,3 %	25,8 %		
- feuillus de taillis		13,7 %	22,3 %	21,9 %		
- conifères		71,0 %	51,4 %	52,4 %		
Production brute (m ³ /an)		13 350	219 750	233 100	10,3 %	± 6,8 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		13,70	9,85	10,00		
Nombre de placettes inventoriées		14	131	145	9,8 %	

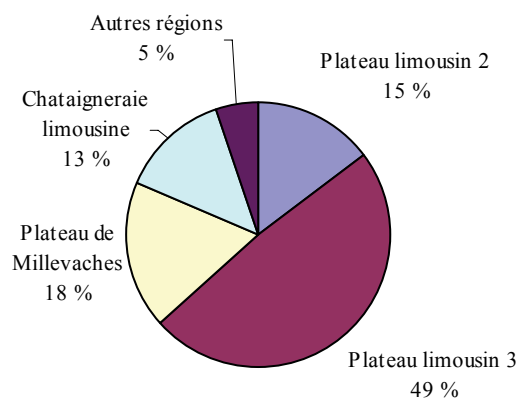
Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	54,0 %
Douglas :	26,2 %
Chêne pédonculé :	22,5 %
Épicéa commun :	16,7 %
Autres essences :	34,6 %

Mélange de futaie et taillis :	26,6 %
Futaie : Pin sylvestre :	35,1 %
Douglas :	31,9 %
Chêne pédonculé :	14,9 %
Autres essences :	18,1 %
Taillis : Châtaignier :	51,0 %
Bouleaux :	21,3 %
Chêne pédonculé :	14,4 %
Autres essences :	13,3 %

Taillis :	19,4 %
Bouleaux :	29,0 %
Châtaignier :	23,2 %
Chênes rouvre et pédonculé :	16,6 %
Autres essences :	31,2 %

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières

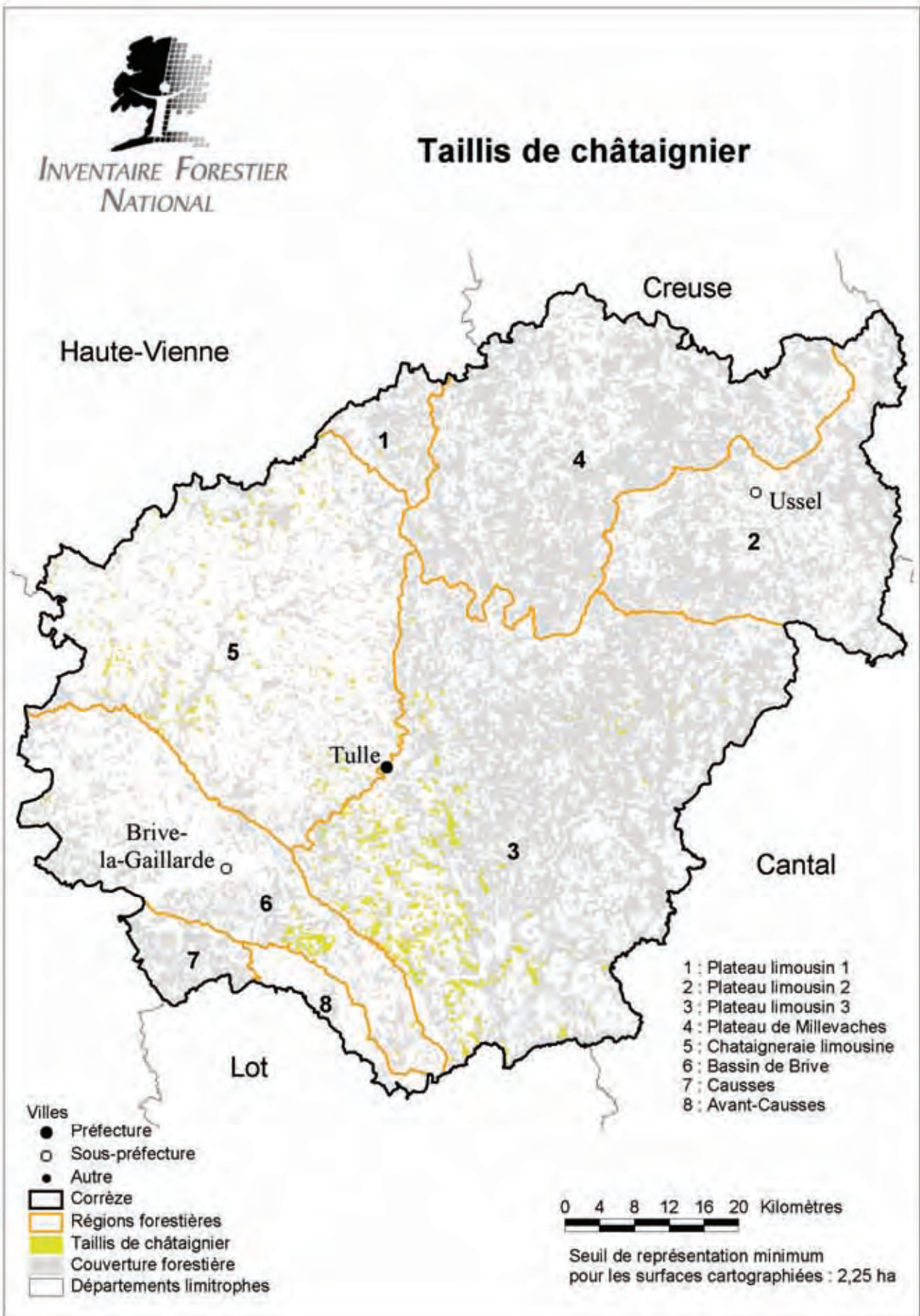


Volume sur pied et production brute

Le volume par hectare (156 m³/ha) se situe dans la moyenne du département. La production brute de 10 m³/ha/an est légèrement supérieure à la moyenne départementale, de 13 %.

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans représentent une part non négligeable du type de peuplement : 35 % de la surface totale du type de peuplement, c'est-à-dire 8 290 ha.



2.3.11 TAILLIS DE CHÂTAIGNIER

La surface totale de ce type de peuplement est de 9 020 hectares, soit 3,4 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement est localisé dans son ensemble dans des forêts privées.

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		30	8 990	9 020	3,4 %	± 3,5 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		3 100 116	1 260 000 140	1 263 100 140	3,0 %	± 14,7 %
dont :						
- feuillus de futaie		48,0 %	44,1 %	44,1 %		
- feuillus de taillis		50,9 %	51,5 %	51,5 %		
- conifères		1,1 %	4,4 %	4,4 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		300 11,25	77 200 8,60	77 500 8,60	3,4 %	± 9,6 %
Nombre de placettes inventoriées		1	38	39	2,6 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	20,4 %
Châtaignier :	28,4 %
Chêne pédonculé :	28,4 %
Peupliers non cultivés :	16,9 %
Autres essences :	26,2 %

Mélange de futaie et taillis : 19,6 %

Futaie :	
Chêne pédonculé :	47,4 %
Hêtre :	17,5 %
Châtaignier :	17,5 %
Autres essences :	17,5 %
Taillis :	
Châtaignier :	83,5 %
Grands aulnes :	18,5 %

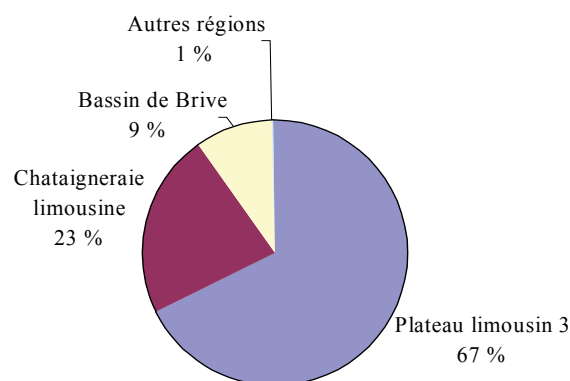
Taillis : 60,0 %

Châtaignier :	76,8 %
Charme :	17,5 %
Chênes :	5,7 %

Surface des jeunes reboisements

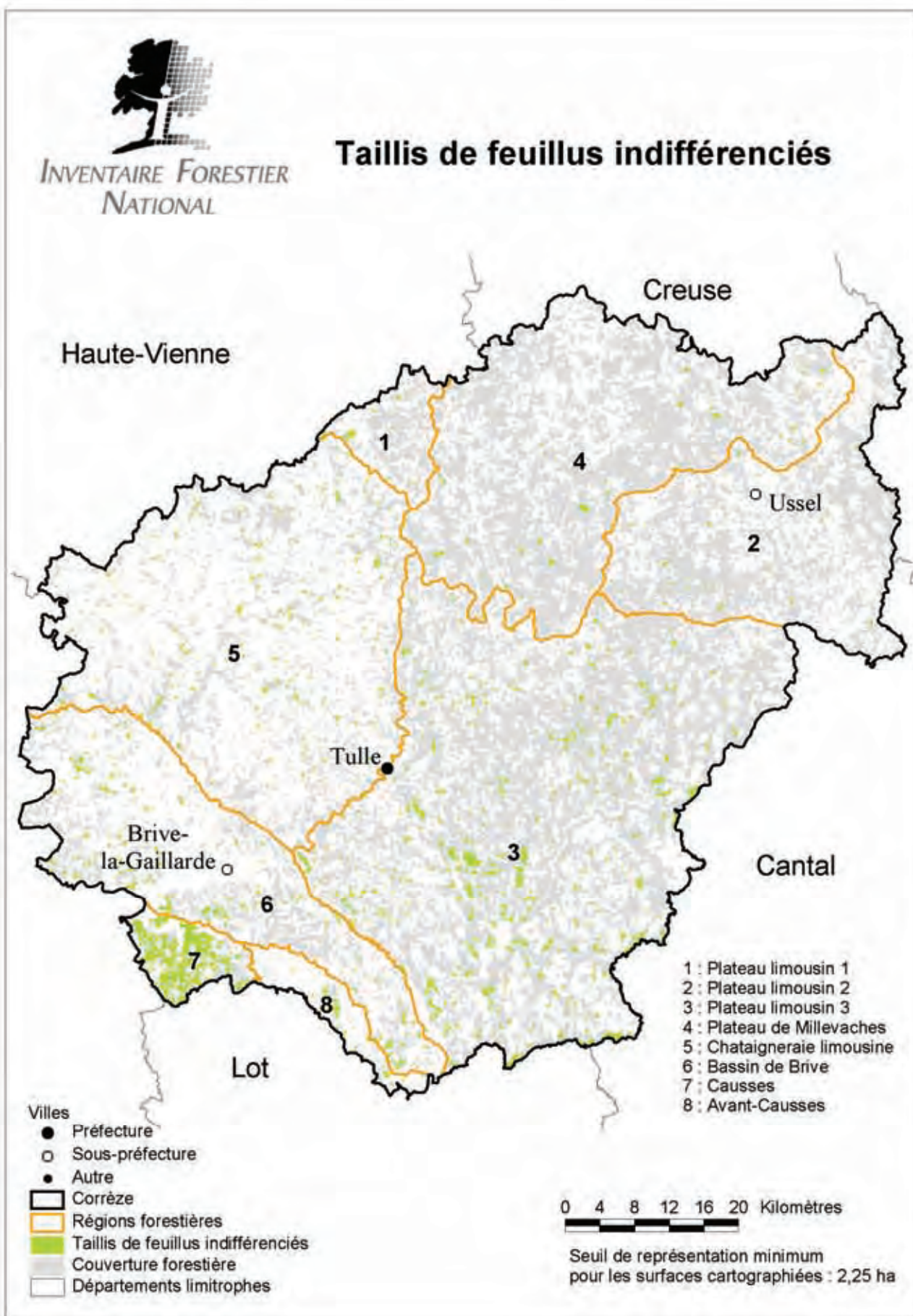
Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une faible proportion du type de peuplement : 7 %, pour une surface totale de 620 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume sur pied et production brute

Le volume sur pied par hectare (140 m³/ha) est inférieur à la moyenne départementale, d'environ 16 %. La production brute de 8,6 m³/ha/an se place dans les valeurs moyennes du département.



2.3.12 TAILLIS DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS

La surface totale de ce type de peuplement est de 15 220 hectares, soit 5,8 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type relève presque exclusivement du domaine privé (14 950 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (260 ha).

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)		260	14 950	15 220	5,8 %	± 3,5 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		23 600 89	1 581 300 106	1 604 900 105	3,8 %	± 11,8 %
dont :						
- feuillus de futaie			46,3 %	45,6 %		
- feuillus de taillis		86,2 %	47,7 %	48,2 %		
- conifères		13,8 %	6,1 %	6,2 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		1 500 5,70	70 350 4,70	71 900 4,70	3,2 %	± 9,2 %
Nombre de placettes inventoriées		2	81	83	5,6 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	18,6 %
Chêne pédonculé :	41,4 %
Châtaignier :	13,5 %
Chêne rouvre :	11,9 %
Autres essences :	33,2 %

Mélange de futaie et taillis : 25,8 %

Futaie :	Chêne pédonculé :	42,0 %
	Chêne pubescent :	31,0 %
	Châtaignier :	11,7 %
	Autres essences :	15,3 %
Taillis :	Châtaignier :	38,6 %
	Chêne pubescent :	23,2 %
	Charme :	23,1 %
	Autres essences :	15,1 %

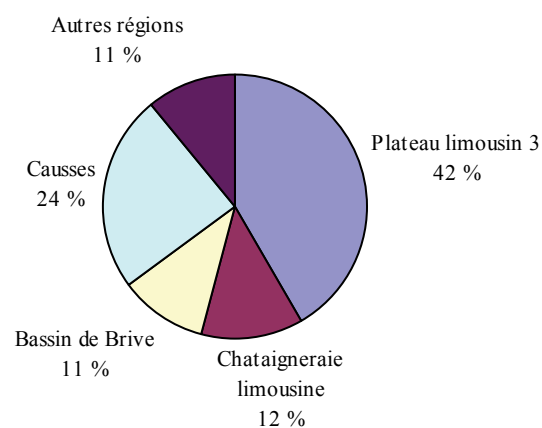
Taillis : 55,6 %

Chêne pubescent :	25,2 %
Châtaignier :	18,8 %
Charme :	18,7 %
Autres essences :	37,3 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du type de peuplement : 2 %, pour une surface totale de 300 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume sur pied et production brute

Le volume à l'hectare (105 m³/ha) est très inférieur à la moyenne du département, de 37 %.

De la même façon, la production brute est inférieure de 46 % à la moyenne départementale.

2.3.13 FORÊT OUVERTE

Sont regroupées ici les forêts ouvertes de feuillus et les forêts ouvertes de conifères. La surface totale du type de peuplement est de 2 690 hectares, soit 1,0 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement est localisé dans son ensemble dans des forêts privées.

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface des coupes rases (ha)			2 690	2 690	1,0 %	± 12,6 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)			186 500	186 500	0,4 %	± 41,5 %
dont :						
- feuillus de futaie			28,6 %	28,6 %		
- feuillus de taillis			13,4 %	13,4 %		
- conifères			58,0 %	58,0 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)			11 850	11 850	0,5 %	± 33,3 %
			4,40	4,40		
Nombre de placettes inventoriées			27	27	1,8 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	64,5 %	
Pin sylvestre :	43,0 %	
Chêne pédonculé :	22,7 %	
Bouleaux :	12,1 %	
Autres essences :	22,2 %	

Mélange de futaie et taillis : 3,5 %

Futaie : Pin sylvestre :	100,0 %
Taillis : Grands aulnes :	100,0 %

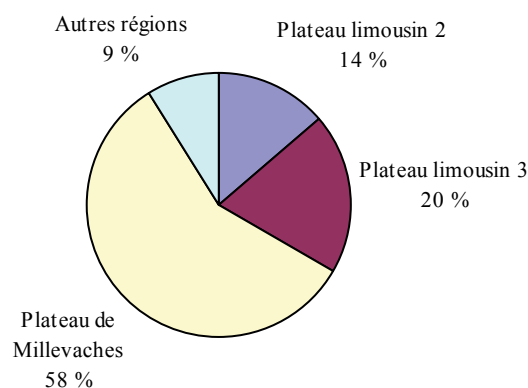
Taillis : 32,0 %

Bouleaux :	38,6 %
Tremble :	13,3 %
Noisetier :	11,0 %
Autres essences :	37,1 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du type de peuplement : 4 %, pour une surface totale de 120 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume sur pied et production brute

Le volume à l'hectare (69 m³/ha) est très inférieur à la moyenne du département, de 58 %. De la même façon, la production brute de 4,4 m³/ha/an est inférieure de 50 % à la moyenne départementale.

2.3.14 AUTRE

Sont regroupés ici les types de formation végétale suivants : autre forêt fermée, grande lande, inculte ou friche ainsi que le type « autre ». La surface totale du type de peuplement est de 19 200 hectares, soit 7,3 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce type de peuplement est localisé dans son ensemble dans des forêts privées.

Principaux résultats en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		30	19 180	19 200	7,3 %	
dont surface des coupes rases (ha)			880	880	12,1 %	
Volume sur pied (m ³)			3 334 600	3 334 600	7,9 %	
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)			182	182		
dont :						
- feuillus de futaie			52,1 %	52,1 %		
- feuillus de taillis			27,2 %	27,2 %		
- conifères			20,7 %	20,7 %		
Production brute (m ³ /an)			162 650	162 650	7,2 %	
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)			8,50	8,50		
Nombre de placettes inventoriées		1	89	90	6,1 %	

Répartition en surface selon la structure forestière et l'essence principale

Futaie :	49,3 %
Chêne pédonculé :	41,3 %
Hêtre :	11,2 %
Châtaignier :	10,4 %
Autres essences :	37,1 %

Mélange de futaie et taillis : 23,7 %

Futaie :	Chêne pédonculé :	58,2 %
	Pin sylvestre :	15,5 %
	Châtaignier :	8,6 %
	Autres essences :	17,7 %
Taillis :	Châtaignier :	42,8 %
	Chêne pédonculé :	20,0 %
	Bouleaux :	13,2 %
	Autres essences :	24,0 %

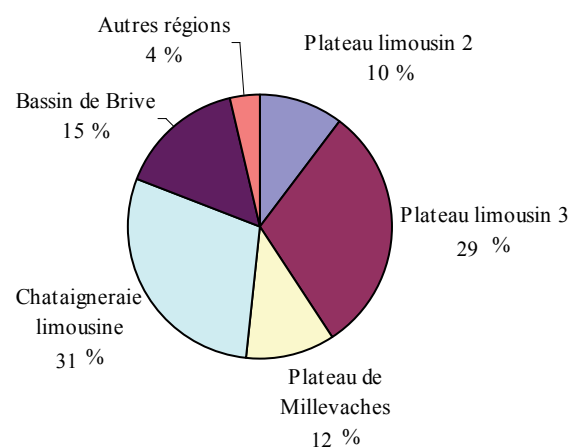
Taillis : 27,0 %

Châtaignier :	43,9 %
Chêne pédonculé :	15,6 %
Charme :	12,6 %
Autres essences :	27,9 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une faible proportion du type de peuplement : 7 %, pour une surface de 1 330 ha.

Répartition du type de peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production est un peu supérieur à la moyenne départementale, de 9 %.

La production brute, avec un peu moins de 9 m³/ha/an, se place dans les valeurs moyennes du département.

2.4 Les essences

2.4.1 Généralités

Les peuplements forestiers contiennent en général plusieurs essences en mélange et, pour chaque peuplement, on peut définir une essence principale. Si le peuplement a une structure forestière de mélange futaie-taillis, on peut définir une essence principale pour la partie futaie et une essence principale pour la partie taillis.

Lorsqu'une surface est rapportée à une essence, il s'agit de la surface sur laquelle cette essence est principale, en convenant de ne prendre en compte dans les peuplements à structure de mélange futaie-taillis que la partie de futaie.

Pour les peuplements réguliers qui sont aussi en principe des peuplements d'âge sensiblement homogène, la répartition des surfaces par classe d'âge est une donnée importante de l'aménagement des forêts qui en conditionne la gestion future ; en particulier, ce n'est que lorsque les surfaces par classe d'âge sont égales qu'un prélèvement égal à la production diminuée des pertes non récoltables est «normal» car il assure à la fois un rendement soutenu et le maintien du capital.

Les distributions des surfaces par classe d'âge, établies pour l'ensemble du département, ne s'appliquent pas à des unités d'aménagement actuelles ni même envisageables, mais à des regroupements fictifs de peuplements discontinus très différents. Elles permettent cependant de faire ressortir de grandes tendances quant à la répartition par classe d'âge de la ressource forestière du département. Lorsque le mode principal de renouvellement est la régénération naturelle, la surface occupée par les premières classes d'âge peut ne pas refléter l'importance réelle de ce renouvellement. C'est en effet le plus souvent le peuplement adulte qui constitue la plus grande part du couvert, et c'est son âge qui est pris en compte.

Surface des formations boisées de production selon la région forestière et l'essence ou le groupe d'essence principal

Région forestière Essence(s)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant- Causses (ha)	TOTAL (ha)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (%)	1 630 2,0 %	6 090 7,6 %	32 500 40,6 %	9 540 11,9 %	11 650 14,6 %	13 230 16,6 %	4 150 5,2 %	1 170 1,5 %	79 970 100,0 %
Hêtre (%)	540 2,8 %	4 490 23,1 %	9 230 47,5 %	5 050 26,0 %	140 0,7 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	19 450 100,0 %
Châtaignier (%)	440 1,5 %	0 0,0 %	15 660 52,6 %	640 2,2 %	11 150 37,4 %	1 890 6,3 %	0 0,0 %	0 0,0 %	29 770 100,0 %
Charme (%)	0 0,0 %	0 0,0 %	3 460 38,5 %	0 0,0 %	2 120 23,6 %	2 790 31,1 %	610 6,8 %	0 0,0 %	8 980 100,0 %
Autres feuillus* (%)	250 1,4 %	2 370 13,1 %	7 060 38,9 %	4 480 24,7 %	3 690 20,3 %	150 0,8 %	130 0,7 %	0 0,0 %	18 130 100,0 %
Pin sylvestre (%)	90 0,3 %	5 390 17,7 %	15 050 49,5 %	8 200 27,0 %	600 2,0 %	1 080 3,5 %	0 0,0 %	0 0,0 %	30 410 100,0 %
Sapin pectiné (%)	150 2,7 %	1 230 21,8 %	2 250 40,1 %	1 470 26,3 %	400 7,2 %	100 1,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	5 610 100,0 %
Épicéa commun (%)	530 2,1 %	5 860 23,4 %	4 950 19,8 %	13 000 51,9 %	700 2,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	25 040 100,0 %
Douglas (%)	1 400 3,9 %	6 280 17,7 %	10 710 30,1 %	13 890 39,1 %	3 010 8,5 %	230 0,7 %	0 0,0 %	0 0,0 %	35 520 100,0 %
Autres conifères** (%)	640 6,6 %	1 740 17,9 %	2 540 26,1 %	3 190 32,8 %	950 9,7 %	540 5,6 %	130 1,3 %	0 0,0 %	9 740 100,0 %
TOTAL (%)	5 670 2,2 %	33 450 12,7 %	103 410 39,4 %	59 470 22,7 %	34 400 13,1 %	20 020 7,6 %	5 010 1,9 %	1 170 0,4 %	262 600 100,0 %

* dont : bouleaux, grands aulnes.

** dont : mélèze du Japon, épicéa de Sitka, sapin de Vancouver.

Pour chaque essence, la première ligne donne la surface où elle est principale dans chaque région et dans l'ensemble du département et la seconde ligne la valeur relative par région. Les deux dernières lignes donnent les mêmes renseignements pour le total des essences. La surface de la première de ces deux lignes est donc la surface boisée de production de chaque région.

En comparant la deuxième ligne du tableau pour une essence donnée avec la deuxième ligne pour l'ensemble des essences, on peut juger de l'abondance relative de cette essence dans les différentes régions.

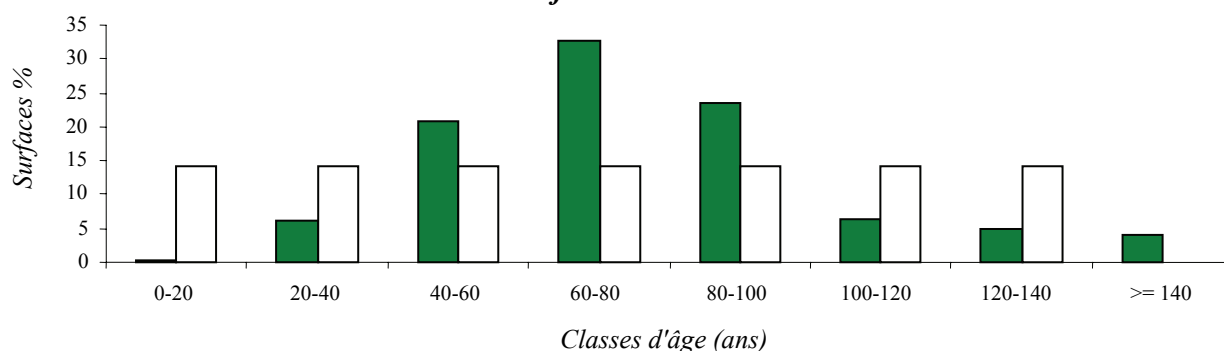
Les principales essences – groupe d'essences pour les chênes – du département font l'objet d'une étude détaillée dans les pages qui suivent :

- chênes rouvre, pédonculé et pubescent ;
- hêtre ;
- châtaignier ;
- pin sylvestre ;
- épicéa commun ;
- douglas.

2.4.2 Chênes rouvre, pédonculé et pubescent

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Types de formation végétale					
Futaie de feuillus	6 880	2 380	580	9 840	1 190
Futaie de pins		140		140	
Futaie de conifères indifférenciés	1 570	470	190	2 390	360
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus répondérants	4 550	300		4 850	460
Futaie mixte à conifères indifférenciés	2 010	780	500	3 600	270
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	7 680	12 820	1 280	21 770	2 550
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	5 250	5 660	540	11 450	1 320
Mélange de futaie de pins et taillis	890	1 850	310	3 050	1 180
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	2 840	930	750	4 640	1 070
Taillis de châtaignier	520	840	310	1 670	
Taillis de feuillus indifférenciés	1 670	3 020	3 170	7 850	1 170
Forêt ouverte	390		40	440	
Autre	4 040	2 530	1 290	8 290	870
Total	38 270	31 710	8 950	79 970	10 440

Répartition par classe d'âge estimé
Surface : 38 270 ha



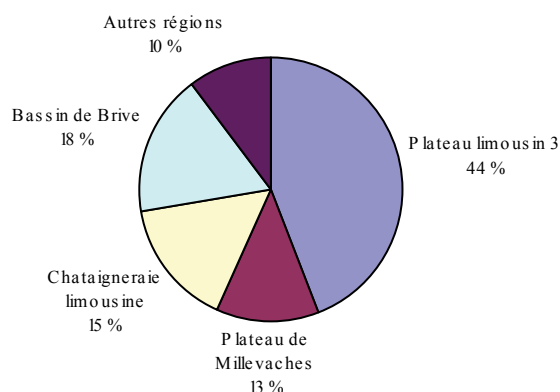
■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 140 ans

Sans que l'une ou l'autre ne soit majoritaire, il reste que deux structures dominent les peuplements où les chênes rouvre, pédonculé et pubescent sont essence principale : la futaie et le mélange de futaie et taillis. Par ailleurs, ce sont des essences que l'on retrouve dans la plupart des types de formation végétale. Toutefois, chênes rouvre, pédonculé et pubescent se trouvent plus particulièrement dans le type de peuplement mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis (21 770 ha). Les autres mélanges de futaie de feuillus et taillis (11 450 ha), la futaie de feuillus (9 840 ha) et le taillis de feuillus indifférenciés (7 850 ha) sont également bien représentés.

La répartition par classe d'âge révèle des déséquilibres assez marqués. Les peuplements d'âge moyen sont fortement représentés à l'inverse des jeunes peuplements sous-représentés.

Enfin, ces essences sont assez bien réparties sur le département.

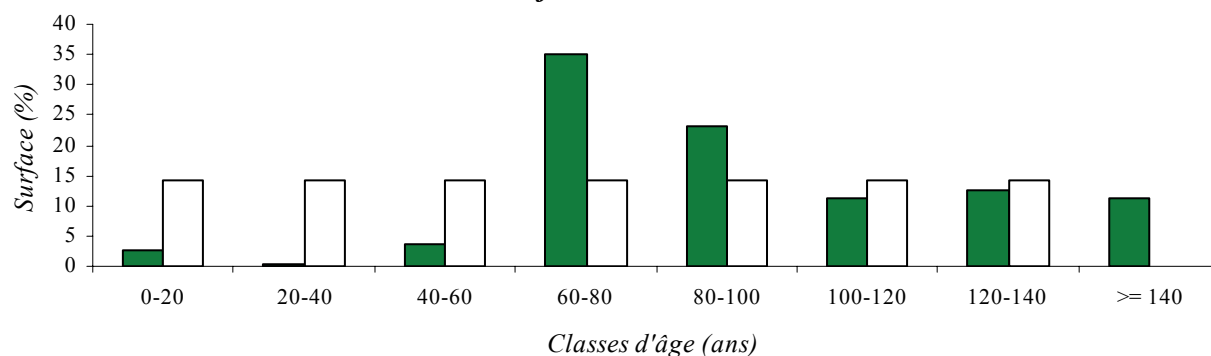
Surface principale par région forestière



2.4.3 Hêtre

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Types de formation végétale					
Futaie de feuillus	5 870	820	160	6 850	640
Futaie de pins	100			100	
Futaie de conifères indifférenciés	950			950	
Futaie mixte à pins prépondérants ou feuillus prépondérants	2 450			2 450	
Futaie mixte à conifères indifférenciés	840			840	
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	380	850		1 230	320
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	2 520	1 150	120	3 790	970
Mélange de futaie de pins et taillis	310	130		440	130
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	250		310	560	280
Taillis de châtaignier		310		310	
Taillis de feuillus indifférenciés	340		130	470	
Forêt ouverte	90			90	
Autre	1 020	150		1 160	
Total	15 120	3 410	720	19 250	2 350

Répartition par classe d'âge estimé
Surface : 14 840 ha

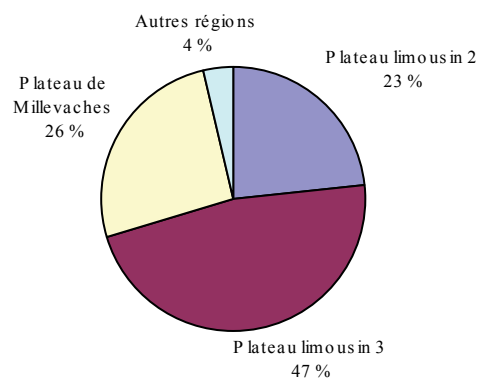


■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 140 ans

Les peuplements où le hêtre est essence principale ont globalement une structure de futaie. C'est une essence qu'on retrouve dans la plupart des types de formation végétale ; le hêtre se retrouve notamment dans la futaie du type Futaie de feuillus (5 870 ha), dans la futaie du type Autre mélange de futaie de feuillus et taillis (2 520 ha) et dans la futaie du type Futaie mixte à pins prépondérants ou feuillus prépondérants (2 450 ha).

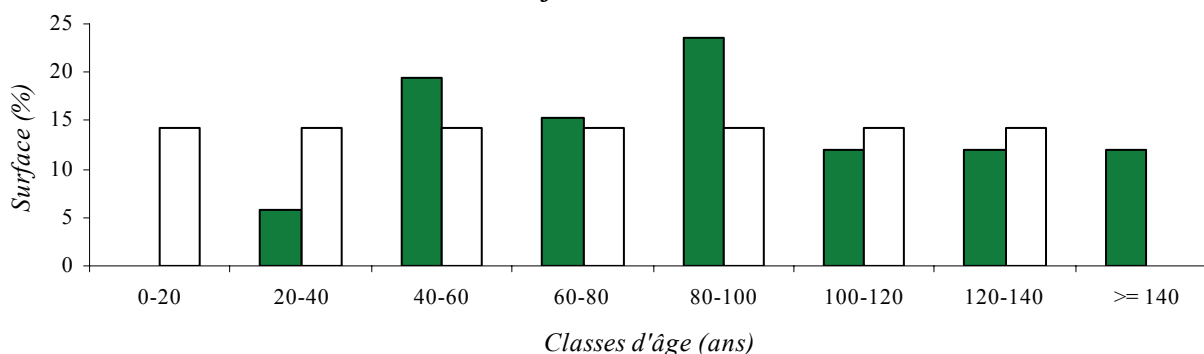
À propos de la répartition de la futaie régulière par classe d'âge, on observe des déséquilibres marqués, avec un excès important dans la classe d'âge de 60 à 80 ans.

Surface principale par région forestière



2.4.4 Châtaignier

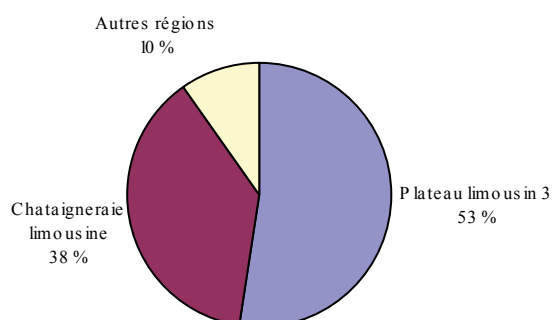
Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Types de formation végétale					
Futaie de feuillus	160			160	160
Futaie de pins					140
Futaie de conifères indifférenciés			890	890	500
Futaie mixte à pins prépondérants ou feuillus prépondérants	420	320	300	1 040	360
Futaie mixte à conifères indifférenciés					570
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	3 080	1 780	4 320	9 330	8 070
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	540	1 570	2 210	4 320	3 190
Mélange de futaie de pins et taillis	110	310	1 070	1 480	4 050
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	410		1 050	1 560	3 160
Taillis de châtaignier	520	310	4 160	4 990	1 460
Taillis de feuillus indifférenciés	390	460	1 590	2 440	1 520
Forêt ouverte			70	70	
Autre	940	370	2 170	3 480	1 860
Total	6 550	5 120	17 830	29 770	25 030

*Répartition par classe d'âge estimé**Surface : 6 550 ha*

■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 140 ans

Sans que l'une ou l'autre soit majoritaire, il reste que deux structures élémentaires dominent les peuplements où le châtaignier est essence principale : le taillis des mélanges et le taillis simple. Pourtant, c'est une essence qu'on retrouve dans la plupart des types de formation végétale ; le châtaignier se trouve principalement dans le type de peuplement Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis, dans le taillis de mélange (8 070 ha) et dans le taillis simple (4 320 ha). Le type Taillis de châtaignier (4 990 ha) est bien représenté.

Concernant la répartition par classes d'âge, on observe des déséquilibres. Il apparaît un déficit dans les classes d'âge les plus jeunes, qui correspond à un défaut de régénération.

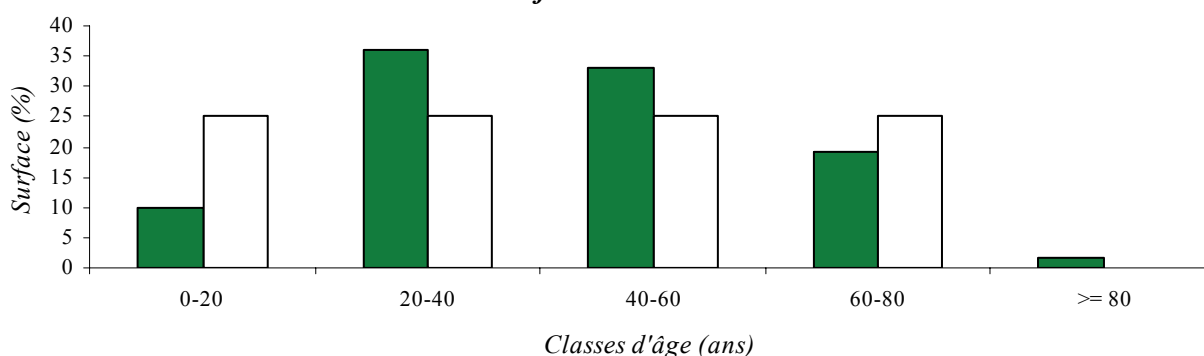
Surface principale par région forestière

2.4.5 Pin sylvestre

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Total (ha)
Types de formation végétale			
Futaie de feuillus			
Futaie de pins	4 700	160	5 630
Futaie de conifères indifférenciés	4 180	1 040	5 670
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	1 910	950	2 860
Futaie mixte à conifères indifférenciés	2 580	690	3 750
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	600		600
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis		80	80
Mélange de futaie de pins et taillis	1 740	3 760	5 500
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	1 380	2 180	3 560
Taillis de châtaignier	110		110
Taillis de feuillus indifférenciés	270		270
Forêt ouverte	860	670	1 530
Autre	750	100	840
Total	19 090	9 630	30 400

Répartition par classe d'âge estimé

Surface : 18 770 ha



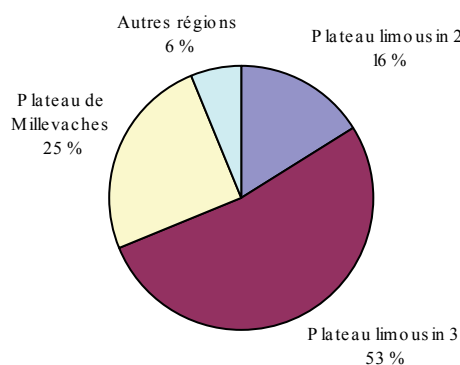
■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 80 ans

On constate une présence majoritaire du pin sylvestre dans des peuplements de structure futaie, que ce soit en futaie pure, ou en tant que réserve de mélange de futaie et de taillis. D'ailleurs, c'est une essence qu'on retrouve dans la plupart des types de formation végétale ; le pin sylvestre se retrouve dans la futaie du type Futaie de pins (4 700 ha), dans la futaie du type Futaie de conifères indifférenciés (4 180 ha) et dans la futaie de mélange futaie-taillis du type Mélange de futaie de pins et taillis (3 760 ha).

La répartition de la futaie régulière par classe d'âge est relativement équilibrée.

Enfin, cette essence est assez bien répartie sur le département.

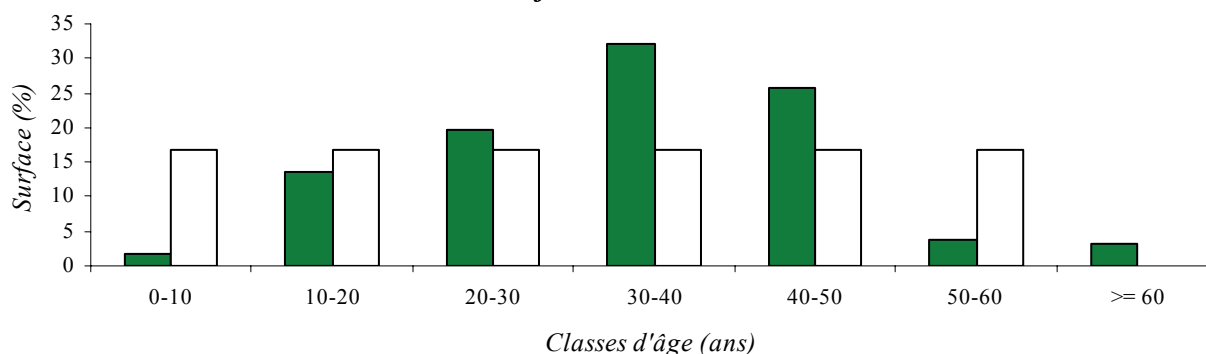
Surface principale par région forestière



2.4.6 Épicéa commun

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Total (ha)
Types de formation végétale			
Futaie de feuillus		160	160
Futaie de pins	400		400
Futaie de conifères indifférenciés	14 870	190	16 790
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	670	290	1 090
Futaie mixte à conifères indifférenciés	1 860	490	2 830
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis		120	120
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis		80	80
Mélange de futaie de pins et taillis	130		130
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	2 100	400	2 500
Taillis de châtaignier			
Taillis de feuillus indifférenciés			
Forêt ouverte			
Autre	650		770
Total	20 670	1 740	25 040

Répartition par classe d'âge estimé
Surface : 20 510 ha

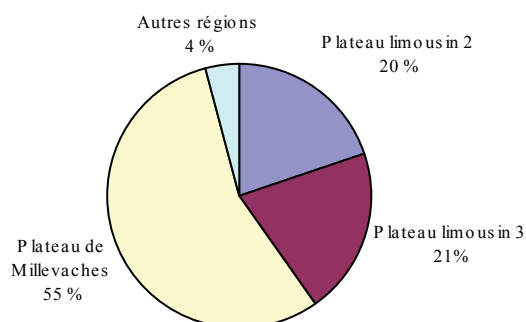


■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 60 ans

Dans une très large mesure, l'épicéa commun est localisé dans des peuplements de structure futaie. Même si cette essence se retrouve dans la plupart des types de formation végétale, l'épicéa commun est surtout représentée dans la futaie du type Futaie de conifères indifférenciés (14 870 ha), la futaie du type Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis (2 100 ha) et celle du type Futaie mixte à conifères indifférenciés (1 860 ha).

En ce qui concerne la répartition par classe d'âge, on observe des déséquilibres assez marqués, avec un excès important dans la classe d'âge de 30 à 40 ans.

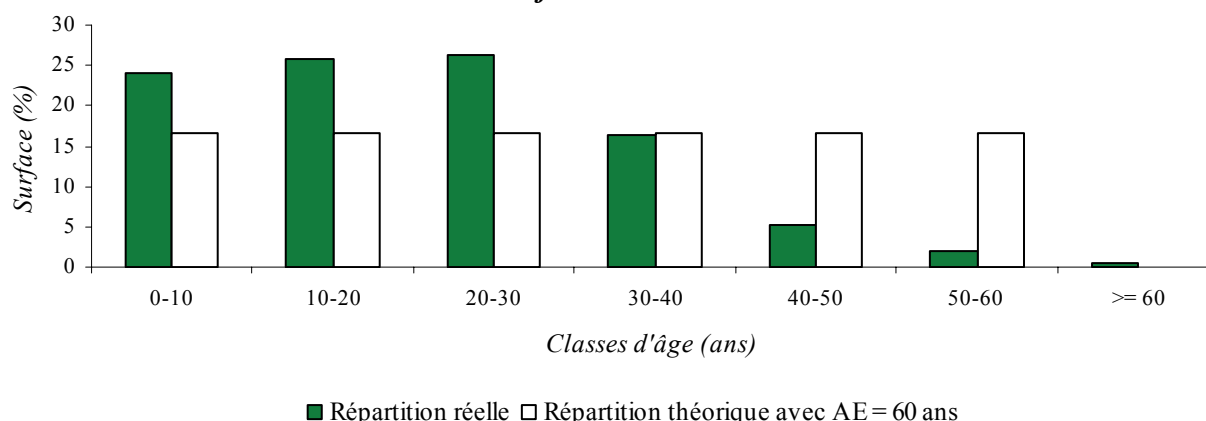
Surface principale par région forestière



2.4.7 Douglas

Structure forestière	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Total (ha)
Types de formation végétale			
Futaie de feuillus	320	160	470
Futaie de pins	360	130	490
Futaie de conifères indifférenciés	21 150	420	22 400
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	920	210	1 140
Futaie mixte à conifères indifférenciés	2 940	120	3 060
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	150	280	430
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	160		160
Mélange de futaie de pins et taillis	130	310	440
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	3 300	1 980	5 280
Taillis de châtaignier	310		310
Taillis de feuillus indifférenciés	180		180
Forêt ouverte	110		110
Autre	730		1 050
Total	30 770	3 610	35 520

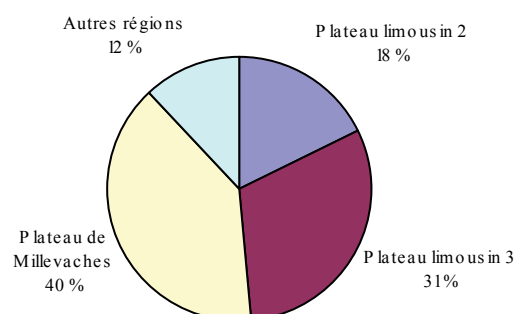
Répartition par classe d'âge estimé
Surface : 30 770 ha



Dans une très large mesure, le douglas est localisé dans des peuplements de structure élémentaire futaie. C'est une essence qu'on retrouve dans tous les types de formation végétale, plus particulièrement dans la futaie du type Futaie de conifères indifférenciés (21 150 ha), dans la futaie du type Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis (3 300 ha) et dans la futaie du type Futaie mixte à conifères indifférenciés (2 940 ha).

Concernant la répartition par classes d'âge, on pourra relever une prépondérance des classes d'âge les plus jeunes, montrant tout le dynamisme de cette essence en devenir.

Surface principale par région forestière



2.5 Les ligneux hors forêt

Les paysages traversés dans le département de la Corrèze présentent souvent un caractère sylvo-pastoral avec des zones agricoles de type bocager entrecoupées de nombreuses haies. L'inventaire des ligneux hors forêt réalisé par l'IFN a distingué les haies arborées, formations ligneuses de largeur inférieure à 25 m et de longueur au moins égale à 25 m contenant des arbres forestiers sur au moins 1/3 de la longueur, sans espacements réguliers ni interruptions supérieures à 10 m, les haies non arborées se caractérisant par la présence d'arbres forestiers sur moins de 1/3 de la longueur ou constituées d'arbres non forestiers, arbustes, arbrisseaux d'une hauteur au moins égale à 1,30 m et les alignements, formés de lignes d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers, d'une largeur de moins de 25 m et de longueur au moins égale à 25 m.

Régions forestières	Surface cartographiée (ha)	Haies arborées		Haies non arborées		Alignements (y compris peupliers)	
		Longueur (km)	Densité (km/km ²)	Longueur (km)	Densité (km/km ²)	Longueur (km)	Densité (km/km ²)
Plateau limousin 1	11 720	285	2,43				
Plateau limousin 2	68 460	1 522	2,22	509	0,74	125	0,18
Plateau limousin 3	191 080	3 135	1,64	492	0,26	223	0,12
Plateau de Millevaches	104 260	1 964	1,88	390	0,37		
Châtaigneraie limousine	128 990	3 563	2,76	887	0,69	124	0,11
Bassin de Brive	66 700	2 180	3,27	230	0,34		
Causses	9 980	171	1,71	25	0,25		
Avant-Causses	8 890	262	2,95	102	1,14		
Total	590 070	13 082	2,22	2 634	0,45	472	0,08

2.6 La récolte

Le prélèvement annuel opéré par les coupes de bois est généralement apprécié à partir de l'Enquête annuelle de Branche exploitation forestière et scierie (EAB EFS) du Ministère de l'Agriculture qui fait référence en ce domaine. Cette enquête qui porte sur les volumes des bois ronds commercialisés par les exploitants forestiers titulaires d'une carte délivrée par le Ministère, ne prend pas en compte l'autoconsommation, qui peut représenter des volumes significatifs (bois de chauffage).

Selon l'EAB EFS (cf. chap. 5) la moyenne annuelle des volumes de bois ronds (sur écorce) récoltés au cours des 8 dernières années (1995-2002) a été de 907 390 m³ :

- 557 390 m³/an de conifères dont 407 870 m³/an en bois d'œuvre (73,2 %)
- 349 810 m³/an de feuillus (coefficient écorce : 10 %) dont 90 900 m³/an de bois d'œuvre (26 %).

Les mesures réalisées par l'Inventaire forestier national permettent de donner une autre estimation du prélèvement annuel :

- on compare le volume obtenu au 4^e inventaire au volume du 3^e inventaire augmenté des accroissements.
- la différence est égale aux prélèvements totaux entre les 2 inventaires, soit n fois le prélèvement annuel moyen P.

$$P = \frac{V_1 + \frac{(A_1 + A_2)(n-5)}{2} + 5A_2 - V_2}{n}$$

avec :

- V_1 = volume au 3^e inventaire
- A_1 = accroissement annuel calculé sur les 5 années précédant le 3^e inventaire
- A_2 = accroissement annuel calculé sur les 5 années précédant le 4^e inventaire
- V_2 = volume au 4^e inventaire
- N = nombre d'années séparant les 2 inventaires

Le volume récolté non déclaré est obtenu par différence entre les prélèvements totaux et les récoltes déclarées à l'EAB EFS.

Il convient toutefois de noter que les chablis de décembre 1999 conduisent à une surestimation des prélèvements car ils ne sont pas comptabilisés dans le volume du 4^e inventaire.

Pour le département de la Corrèze, les volumes de bois ronds sur écorce, exploités annuellement entre 1990 et 2002, sont ainsi estimés à 2 039 570 m³ soit 79,4 % de la production annuelle moyenne :

- 1 072 070 m³/an de conifères;
- 967 500 m³/an de feuillus.

Par ailleurs, 683 030 m³/an soit 86,6 % des volumes exploités ces 5 dernières années (1998-2002) hors coupes rases, proviennent de bois abattus par la tempête du 27 décembre 1999 :

- 472 480 m³/an de conifères (92,7 % du volume coupé)
- 210 550 m³/an de feuillus (75,5 % du volume coupé)

70 % des coupes de chablis de conifères ont été effectuées dans les futaies. Les essences principalement exploitées ont été le douglas pour 200 690 m³/an (42,5 % des chablis résineux exploités), le pin sylvestre pour 123 140 m³/an (26,1 %) et l'épicéa commun pour 119 550 m³/an (25,3 %). La quasi-totalité de ces coupes ont été réalisées dans les régions du *Plateau limousin* et du *Plateau de Millevaches*.

Concernant les coupes de chablis de feuillus elles ont concerné essentiellement les chênes avec 84 060 m³/an soit 40 % des volumes exploités, puis le hêtre (64 160 m³/an), le châtaignier (33 000 m³/an) et le bouleaux (25 060 m³/an). Ces coupes ont été effectuées principalement dans les régions *Plateau limousin* (62,1 %) et *Châtaigneraie limousine* (27,3 %). Ces chablis ont été exploités en futaie (47,7 % du volume) et dans des mélanges de futaie et taillis (42,7 %). Les tiges de futaie représentaient 77,4 % de ces volumes.

Les écarts très importants entre les volumes coupés estimés par l'IFN et ceux produits par l'enquête annuelle de branche peuvent s'expliquer par :

- Les chablis de 1999 comme mentionné plus haut (surestimation des prélèvements par la méthode du bilan);
- Une sous-estimation des volumes de chablis exploités dans l'EAB EFS entre 2000 et 2002 ;
- L'autoconsommation, pour le chauffage essentiellement, en bois de feuillus ;
- Les pertes d'exploitation forestière (purges, abandons...) non prises en compte dans l'EAB EFS et particulièrement importantes dans les exploitations de chablis ;
- La sous-estimation du volume sur pied lors du 3^e inventaire (calcul par tarif) ;
- Une imprécision des déclarations des exploitants forestiers extérieurs au département quand à la ventilation des volumes exploités entre départements voisins.

2.7 Les effets de la tempête du 27 décembre 1999

Le fort volume des chablis non coupés et arbres morts de moins de 5 ans est pour une grande part la conséquence de la tempête du 27 décembre 1999 :

Essence	Chablis non coupés (m ³)	Arbres morts de moins de 5 ans (m ³ /an)
Feuillus	866 610	26 450
Conifères	1 546 710	83 050
Total	2 413 330	109 500

Volume des chablis par région forestière

Région départementale	Volume de chablis (m ³)		
	Feuillus	Conifères	Total
Plateau limousin 1	11 300	61 200	72 400
Plateau limousin 2	300 000	1 083 300	1 383 300
Plateau limousin 3	842 500	1 453 400	2 295 900
Plateau de Millevaches	134 200	1 067 300	1 201 500
Châtaigneraie limousine	536 800	164 600	701 400
Bassin de Brive	92 300	79 100	171 400
Causses	300		300
Total	1 917 300	3 908 900	5 826 200

Volume des chablis pour les principales essences

Essences	Volumes (m ³)			Taux abattu par la tempête	Nombre d'années de production (2003)
	Futaie	Taillis	Total		
Chênes (pédonculé, rouvre)	693 700	32 100	725 800	6,4 %	2,2
Hêtre	379 700	10 400	390 100	8,4 %	2,7
Châtaignier	142 900	258 600	401 500	7,2 %	1,4
Charme	23 200	15 300	38 500	1,9 %	0,4
Bouleaux	82 000	165 500	247 600	10,3 %	2,2
Robinier		33 900	33 900	19,2 %	3,2
Cerisier ou merisier	28 700	4 500	33 100	13,2 %	2,5
Tremble	2 700	8 400	11 200	4,5 %	0,7
Saules	8 900	18 200	27 100	10,8 %	1,5

Pin maritime	85 000		85 000	25,1 %	6,6
Pin sylvestre	1 475 300		1 475 300	25,9 %	6,9
Pin laricio	11 800		11 800	12,3 %	2,4
Sapin pectiné	44 600		44 600	5,0 %	0,6
Épicéa commun	892 900		892 900	18,0 %	2,9
Mélèze du Japon	49 400		49 400	2,0 %	1,2
Douglas	1 250 100		1 250 100	21,5 %	3,2
Sapin de Vancouver	35 900		35 900	4,9 %	0,7
Épicéa de Sitka	63 900		63 900	8,9 %	1,1

En faisant la somme des chablis coupés et celui non encore exploité, le volume total abattu par l'ouragan Martin du 27 décembre 1999 s'établit à 5,8 millions de m³ soit plus de 11 % du volume total sur pied du département. Les 2/3 du volume sont constitués de conifères. Les peuplements les plus sinistrés ont été la futaie de pins, les futaies mixtes de pins et autres conifères, les mélanges de futaie de pins et de taillis (16,3 %) et les futaies d'autres conifères que le pin (épicéa, douglas, sapins) pures ou en mélange avec du taillis.

L'essence la plus touchée est le pin sylvestre : près de 1,5 million de m³, plus de 25 % du volume sur pied et ¼ du volume total abattu. Le douglas (1,25 million de m³ et 21,5 % du volume sur pied), l'épicéa commun (892 900 m³ et 18 % du volume sur pied), mais aussi les chênes (725 800 m³) ont également été particulièrement touchés. À noter que les volumes abattus de pin sylvestre sont équivalents, pour cette essence, à près de 7 années de production alors que pour le douglas et l'épicéa, constitués de futaies plus jeunes en pleine croissance, ils ne représentent qu'autour de 3 années de production.

2.8 Conditions d'exploitation et qualité des bois

2.8.1 Conditions d'exploitation

Les difficultés d'exploitation ne peuvent, dans la Corrèze, constituer un handicap pour la mobilisation des bois. En effet, la quasi-totalité des massifs est accessible sans qu'il soit besoin de créer de nouvelles pistes ou voies de débardage et 90 % des boisements de production se situent à moins de 500 m d'une route accessible aux camions grumiers. Cependant 57 860 ha (22 % des forêts de production) se situent sur des pentes à plus de 30 %, en général sur le versant des cours d'eau très encaissés. Ce sont généralement des mélanges de futaie et taillis (49 %) ou des taillis (24 %). 3 545 700 m³ de bois de qualité 1 et 2 essentiellement en mélange de futaie de feuillus ou conifères et taillis, soit seulement 8,3 % du volume sur pied, présentent des difficultés d'exploitation sur des pentes supérieures à 30 % ou nécessitent pour leur débardage la création de nouvelles infrastructures.

2.8.2 Qualité des bois

La forêt corrézienne ne produit pratiquement pas de bois de qualité supérieure destinés au tranchage ou l'ébénisterie (0,7 % du volume sur pied). Les gros bois représentent 29,4 % du volume sur pied pour les feuillus et 29,1 % dans les futaies de conifères, du fait de la relative jeunesse d'une majorité de ces peuplements.

3 Résultats du quatrième inventaire

Les principaux résultats sont fournis sous forme de tableaux standard, qui constituent l'essentiel du présent chapitre.

Tous les tableaux sont dressés à partir des résultats des observations faites par interprétation de photographies aériennes et de ceux des mesures exécutées sur le terrain.

Les résultats détaillés sont enregistrés dans les bases de données de l'Inventaire forestier national.

Les tableaux de la présente brochure ne constituent qu'un échantillon de ce qui peut être calculé à partir des informations qu'a recueillies l'Inventaire forestier national lors des quatre inventaires de la Corrèze.

On peut obtenir d'autres résultats en s'adressant à :

Inventaire forestier national
Direction de la Valorisation
Château des Barres
45290 NOGENT-SUR-VERNISSON
Tél : 02 38 28 18 00
Fax : 02 38 28 18 28
Mél : nogent@ifn.fr

Inventaire forestier national
Echelon de Bordeaux
62 rue de Laseppe
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 87 29 49
Fax : 05 57 87 47 80
Mél : bordeaux@ifn.fr

19 - Tableau 1

Répartition du territoire selon la couverture du sol

Couverture du sol	Surface	
	(ha)	(%)
Formations boisées	267 179	45,3
Landes	12 513	2,1
Terrains agricoles et peupleraies	256 634	43,5
Eaux	7 227	1,2
Terrains sans production végétale	46 520	7,9
TOTAL	590 073	100,0

19 - Tableau 2
Répartition du territoire selon la couverture du sol, l'utilisation
du sol et la classe juridique de propriété

Couverture et utilisation du sol	Terrains relevant du régime forestier (Publics)		Terrains ne relevant pas du régime forestier (Privés) (ha)	Total (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux et assimilés (ha)		
A . Terrains non boisés				
. Terrains agricoles et peupleraies (1)		140	256 495	256 634
. Landes	119	131	12 263	12 513
. Eaux	47	33	7 147	7 227
. Sans production végétale	106	525	45 889	46 520
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - A -	272	828	321 794	322 894
B . Terrains boisés				
<u>Formations boisées de production</u>				
. Bois	1 970	10 403	233 446	245 819
. Boqueteaux			13 804	13 804
. Bosquets			2 981	2 981
TOTAL	1 970	10 403	250 231	262 604
<u>Autres formations boisées</u>		291	4 285	4 576
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - B -	1 970	10 694	254 516	267 179
TOTAL A + B	2 242	11 522	576 310	590 073
	13 764			
Taux de boisement B / (A+B)				45,28%

(1) Dont, en particulier : 188 ha de peupleraies

19 - Tableau 3
Répartition du territoire par grande catégorie de couverture et d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières
Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles et peupleraies (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	autres (ha)	totales (ha)	
Plateau limousin 1	11 718	4 670	436	909	5 673	30	5 703	48,7
Plateau limousin 2	68 460	26 128	1 390	6 887	33 447	610	34 056	49,7
Plateau limousin 3	191 080	66 156	1 627	17 919	103 406	1 972	105 378	55,1
Plateau de Millevaches	104 255	31 303	7 630	5 540	59 474	309	59 783	57,3
Châtaigneraie limousine	128 987	82 459	565	10 924	34 402	638	35 040	27,2
Bassin de Brive	66 704	35 731	589	9 714	20 018	653	20 670	31,0
Causse	9 983	3 495	186	964	5 014	325	5 338	53,5
Avant-Causse	8 885	6 694	90	890	1 172	38	1 210	13,6
TOTAL	590 073	256 634	12 513	53 747	262 604	4 576	267 179	45,3

19 - Tableau 4.1

Landes

Surface par type cartographié et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière		Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causse (ha)	TOTAL (ha)
Type cartographié										
Forêt fermée		254	859	589	1 495	313	342	31		3 883
Forêt ouverte			156	205	569					931
Grande lande		61		274	4 257		123			4 715
Inculte ou friche				305	309		62			675
Autre type		121	375	254	1 000	252	62	154	90	2 308
TOTAL		436	1 390	1 627	7 630	565	589	186	90	12 513

19 - Tableau 4.2
Landes
Surface par nature du terrain et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causse (ha)	Avant-Causse (ha)	TOTAL (ha)
Nature du terrain									
Pente inférieure à 30 %									
. Sol meuble	182	986	591	4 467	151	343	31	60	6 812
. Sol tourbeux	254	372	425	2 256	286				3 592
. Sol rocheux par place				660			154		815
Pente supérieure à 30 %									
. Sol meuble		31	91	248	129	60		30	590
. Sol rocheux par place						185			185
Indéterminé			520						520
TOTAL	436	1 390	1 627	7 630	565	589	186	90	12 513

19 - Tableau 4.3

Landes

Surface par type écologique et par région forestière

Toutes propriétés

Type écologique	Région forestière	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causse (ha)	Avant-Causse (ha)	TOTAL (ha)
Lande arbustive calcaire							185		60	245
Pelouse calcaire			235	91				124		124
Lande arbustive neutre			61	61		89	281	62	30	700
Pelouse neutre			100	195	3 609	29	62			211
Lande arbustive acide			368	229	823	129	60			3 994
Pelouse acide		61	626	531	3 198	318				1 670
Zone humide ou tourbière		375								5 048
Indéterminé				520						520
TOTAL		436	1 390	1 627	7 630	565	589	186	90	12 513

19 - Tableaux 5 et 6

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant annuel et recrutement courant annuel par essence

Toutes propriétés

Essence forestière	Volume sur pied (1 000 m ³)	Accroissement courant annuel (1) (100 m ³ /an)	Recrutement courant annuel (1) (100 m ³ /an)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (2)	5,0	3,5	0,0
Chêne pédonculé	9 467,5	2 893,5	79,5
Chêne rouvre	1 076,7	300,0	14,5
Chêne rouge d'Amérique	22,1	13,0	9,0
Chêne pubescent	353,0	106,5	11,5
Hêtre	4 229,0	1 418,0	31,0
Châtaignier	5 194,4	2 604,0	295,5
Charme	1 970,6	941,0	126,5
Bouleaux	2 165,6	1 017,0	85,5
Grands aulnes	382,1	159,0	7,0
Robinier	142,8	96,0	10,5
Frêne	156,6	70,5	14,5
Peupliers de clones cultivés	33,4	19,0	0,0
Tilleuls	53,7	30,5	2,5
Petits érables	23,9	14,5	3,5
Cerisiers - Merisier	218,4	125,0	8,5
Divers fruitiers	68,4	30,0	9,5
Tremble	234,1	140,0	12,0
Saules	225,0	139,5	42,5
Noisetier	56,9	28,5	29,0
Peupliers non cultivés	57,6	27,5	0,0
Autres feuillus	39,1	13,5	5,0
TOTAL FEUILLUS	26 175,8	10 190,0	797,5
Pin maritime	253,9	129,0	0,0
Pin sylvestre	4 227,5	2 098,0	38,5
Pin laricio	84,5	49,5	0,5
Autres pins	5,4	4,0	0,0
Sapin pectiné	851,7	675,0	18,5
Épicéa commun	4 075,5	3 068,5	58,5
Mélèze d'Europe	114,8	38,5	0,0
Douglas	4 568,3	3 787,5	127,5
Sapin de Vancouver	658,2	480,5	8,0
Épicéa de Sitka	695,0	563,5	5,5
Mélèze exotique	745,8	377,5	8,5
Autres conifères	10,8	8,0	1,5
TOTAL CONIFÈRES	16 291,5	11 280,0	267,5
TOTAL TOUTES ESSENCES	42 467,2	21 470,0	1 065,0

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel calculés sur les 5 dernières années précédant l'année des mesures sur le terrain (soit pendant la période 1998 - 2002).

(2) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.

19 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causse (ha)	Avant-Causse (ha)	TOTAL (ha)
FUTAIE	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent		126	328		27				481
	Chêne rouge d'Amérique		126	99	164					99
	Hêtre			373						663
	Total feuillus		252	801	164	27				1 243
	Pin maritime			87						87
	Pin sylvestre		94	1 502	442					2 039
	Pin laricio			108						108
	Sapin pectiné			186	164		67			417
	Épicéa commun	68	481	103	1 143					1 795
	Douglas		624	609	1 438					2 671
Épicéa de Sitka	34	98	78	135					345	
Mélèze exotique				254					254	
Autres conifères		94		135					229	
	Total conifères	102	1 391	2 673	3 711	67				7 943
	TOTAL FUTAIE	102	1 643	3 473	3 874	94				9 186

19 - Tableau 7 (S) (suite et fin)
Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causses (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	68	94	403	246	322				1 132
	Hêtre				66	27				92
	Total feuillus	68	94	403	311	348				1 224
	Pin sylvestre			211						211
	Épicéa commun		210	99						308
TAILLIS	Douglas		58	108		67				166
	Autres conifères					27				192
	Total conifères		267	516		94				877
	TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS	68	362	919	311	442				2 102
MOMENTANÉ-MENT DÉBOISÉ (2)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	34	58	132	123	27				214
	Châtaignier			265	119					159
	Autres feuillus									383
	TOTAL TAILLIS	34	58	397	242	27				756
MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ (2)	Pin sylvestre				135					135
	Sapin pectiné				127					127
	Douglas	68								68
	TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ	68			262					329
	TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE	271	2 062	4 789	4 689	562	0	0	0	12 373

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

(2) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

19 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millévaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causses (ha)	TOTAL (ha)	
FUTAIE	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	1 033	3 970	13 640	6 942	6 072	5 518		611	37 785	
	Chêne rouge d'Amérique		107	583		131				821	
	Hêtre	421	3 890	5 968	4 066	109				14 455	
	Châtaignier	237		2 408	157	3 288	465			6 555	
	Charme			1 173			206			1 380	
	Bouleaux		161	847	666					1 675	
	Peupliers de clones cultivés									203	
	Tremble									312	
	Peupliers non cultivés			310						310	
	Total feuillus		1 692	8 129	24 930	11 831	10 115	6 189		611	63 496
	FUTAIE	Pin sylvestre			6 024	5 737	345	979			17 047
Pin laricio		97	3 962			111		63		271	
Sapin pectiné		61	1 007	1 558	1 183					3 809	
Épicéa commun		460	3 342	3 778	11 016	277				18 872	
Mélèze d'Europe			128		335					463	
Douglas		1 057	4 878	8 114	11 867	2 054	129			28 098	
Sapin de Vancouver		97	975	98	469	98				1 738	
Épicéa de Sitka		415	164	117	1 122	246				2 064	
Mélèze exotique			282	1 098	585					2 353	
Autres conifères				129	156			140			425
Total conifères		2 186	14 738	20 916	32 470	3 518	1 248	63			75 139
TOTAL FUTAIE	3 878	22 867	45 846	44 301	13 633	7 437	63		611	138 636	

19 - Tableau 7 (P) (suite)
Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causses (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	239	869	14 660	1 102	4 790	6 788	2 125		30 573
	Hêtre		475	2 246	598					3 318
	Châtaignier	61		2 718	166	1 972	206			5 123
	Charme			317		426				743
	Bouleaux	31								31
	Total feuillus	331	1 344	19 942	1 866	7 187	6 995	2 125		39 788
	Pin maritime			313		107	404			824
	Pin sylvestre	92	624	7 313	1 032	257	97			9 414
	Sapin pectiné	92	160	506		312	104			1 173
	Épicéa commun		366	663	246	159				1 434
Douglas	276	616	1 731	275	438	104			3 439	
Sapin de Vancouver			310					63		310
Autres conifères			98							161
Total conifères		460	1 766	10 934	1 553	1 272	708	63		16 756
TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS		790	3 110	30 876	3 419	8 459	7 703	2 188		56 545

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

19 - Tableau 7 (P) (fin)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causse (ha)	Avant-Causse (ha)	TOTAL (ha)	
TAILLIS	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	255	490	3 466	881	131	927	2 025	562	8 737	
	Hêtre	118		313	157					588	
	Châtaignier	34		10 239	320	5 859	1 216			17 667	
	Charme			1 972		1 694	2 584	608		6 858	
	Bouleaux		931	1 807	2 347	420				5 504	
	Grands aulnes	118	288	1 420	291	411				2 528	
	Robinier			544		1 348	151			2 043	
	Divers fruitiers				176					176	
	Tremble		454	202	115					771	
	Saules			799	530		861			2 190	
	Noisetier	102	430	314	122				130	1 098	
		TOTAL TAILLIS	627	2 593	21 075	4 939	10 723	4 877	2 763	562	48 159
	MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent		481		250	312				1 043
Hêtre				200						200	
Châtaignier		107		158						265	
Bouleaux					115					115	
Pin sylvestre			711	308	850					1 562	
Épicéa commun			1 457		597		266			2 628	
Douglas		164	154		313	446			1 078		
	TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ	107	2 815	819	2 126	1 024				6 891	
	TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE	5 402	31 385	98 617	54 785	33 839	20 018	5 014	1 172	250 231	

(1) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

19 - Tableau 7.1

Formations boisées de production
Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, par essence principale et par région forestière

Catégorie de propriété	Essence principale du taillis	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causses (ha)	TOTAL (ha)
Publique (= relevant du régime forestier)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	34	210	192	123					558
	Hêtre			188		161				349
	Châtaignier	34	152	418		281				733
	Autres feuillus			309						461
	Total catégorie de propriété	68	362	919	311	442				2 102
Privée (= ne relevant pas du régime forestier)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	92	882	5 266	474	429	1 504	1 235		9 882
	Hêtre	121	327	778	568	203				1 998
	Châtaignier	272		15 830	405	4 687	2 977	130		24 300
	Charme			3 415		1 313	2 414	823		7 964
	Bouleaux	92	911	3 576	1 375	1 158				7 111
	Grands aulnes			889	157					1 046
	Robinier			337			684			1 021
	Saules	153	159	483		358	123			1 276
	Noisetier	61	509	303	277					1 150
	Autres feuillus		321		164		312			797
	Total catégorie de propriété	790	3 110	30 876	3 419	8 459	7 703	2 188		56 545
	TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	858	3 472	31 795	3 730	8 901	7 703	2 188	0	58 646

N.B. : Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du Tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies des mélanges futaie-taillis.

19 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière

RÉGION FORESTIÈRE	Propriétés publiques			Propriétés privées		
	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)
Plateau limousin 1	34	68		578	1 878	
Plateau limousin 2		1 365		719	8 735	
Plateau limousin 3	482	1 419		1 935	12 901	
Châtaigneraie limousine		161		1 438	1 912	
Bassin de Brive				32	304	151
Causse				63		
Avant-Causse						
TOTAL	1 970 (4)	4 572 (5)	123	11 849 (4)	38 869 (5)	273

(1) Plantations de moins de 40 ans entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations de moins de 40 ans n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

.soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis (par vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis).

.soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 3 291 hectares depuis le précédent inventaire (1990). Toutes propriétés confondues.

(5) Dont 12 860 hectares depuis le précédent inventaire. Toutes propriétés confondues.

19 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 13 ans ou moins
Plateau limousin 1	2 558	Sapin pectiné Épicéa commun Douglas Sapin de Vancouver Épicéa de Sitka	6 21 52 4 17	12
Plateau limousin 2	10 818	Chêne rouge d'Amérique Pin sylvestre Sapin pectiné Épicéa commun Mélèze d'Europe Douglas Sapin de Vancouver Épicéa de Sitka Mélèze exotique	1 3 8 25 2 49 9 2 1	1 1 3 5 1 18 2 « 1
Plateau limousin 3	16 737	Chêne rouge d'Amérique Grands érables Pin sylvestre Pin noir d'Autriche Sapin pectiné Épicéa commun Douglas Sapin de Vancouver Épicéa de Sitka Mélèze exotique Autres feuillus Autres conifères	3 3 7 1 7 14 54 2 1 7 « 1	3 3 4 1 « 21 2 1 2 «
Plateau de Millevaches	23 237	Hêtre Pin sylvestre Sapin pectiné Épicéa commun Douglas Sapin de Vancouver Épicéa de Sitka Mélèze exotique Autres conifères	« 6 4 35 47 2 5 1 «	« 1 1 2 16 « « «

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des "Boisements artificiels" et "Reboisements artificiels" du Tableau 8.

N.B. : Le symbole '«' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

19 - Tableau 8.1 (suite et fin)

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 13 ans ou moins
Châtaigneraie limousine	3 510	Feuillus	5	4
		Pin laricio	4	4
		Sapin pectiné	10	
		Épicéa commun	11	
		Douglas	55	26
		Mélèze exotique	8	
		Autres conifères	7	3
Bassin de Brive	336	Douglas	75	38
		Autres conifères	25	
Causses	63	Pin laricio	100	
Avant-Causses	0			
Toutes régions forestières	57 260	Chêne rouge d'Amérique	1	1
		Grands érables	1	1
		Pin sylvestre	5	2
		Pin laricio	1	«
		Pin noir d'Autriche	«	«
		Sapin pectiné	6	1
		Épicéa commun	25	2
		Mélèze d'Europe	1	«
		Douglas	50	19
		Sapin de Vancouver	3	1
		Épicéa de Sitka	4	«
		Mélèze exotique	3	1
		Autres feuillus	« (a)	« (b)
		Autres conifères	« (a)	« (b)

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des "Boisements artificiels" et "Reboisements artificiels" du Tableau 8.

N.B. : Le symbole '«' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

Détail des essences groupées :

Autres feuillus :		(a)	(b)
	. Chêne pédonculé	29,7 %	
	. Hêtre	58,4 %	82,3 %
	. Cerisiers - Merisier	11,9 %	17,7 %
Autres conifères :			
	. Autres conifères exotiques	6,8 %	100,0 %
	. Sapin méditerranéen	64,8 %	
	. Sapin de Nordmann	28,4 %	

19 - Tableau 8.2
Formations boisées de production
Surface par classe d'âge des essences introduites
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans

Toutes propriétés

Essence	Surface (1) ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence								
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	
Chêne rouge d'Amérique	770	21	45	34						
Grands érables	434	29	71		33					
Autres feuillus	89		67							
Pin sylvestre	2 856	2	28	5	27	20	5	8	5	
Pin laricio	315		46		34	20				
Pin noir d'Autriche	197		50		50					
Sapin pectiné	3 599		9	14			16	43	18	
Épicéa commun	14 055		3	6	13	7	22	25	24	
Mélèze d'Europe	227		56			44				
Douglas	28 758	4	19	18	13	14	15	10	7	
Sapin de Vancouver	1 917	7	22	4			35	15	17	
Épicéa de Sitka	2 123		11		17	23	16	18	15	
Mélèze exotique	1 824	1		24	25	6	1		43	
Autres conifères	96		7		28			65		
TOTAL	57 260	3	15	13	13	11	16	16	13	13

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et des reboisements figurant au Tableau 8.

19 - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure forestière élémentaire, par groupe d'essences principales et par classe juridique de propriété

Structure forestière élémentaire	Peuplements de feuillus (1)			Peuplements de conifères (1)			TOTAL (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	
Futaie régulière	27	1 216	62 846	1 711	6 232	74 524	146 556
Futaie irrégulière			650			615	1 266
Mélange futaie-taillis (2)	27	1 198	39 788	27	851	16 756	58 646
Taillis	179	577	48 159				48 915
Momentanément déboisé (3)			1 623		329	5 268	7 221
TOTAL PAR PROPRIÉTÉ	232	2 991	153 067	1 738	7 412	97 164	262 604
TOTAL FEUILLUS -CONIFÈRES		156 290			106 314		

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Seule l'essence principale de la futaie est prise en compte pour la distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères.

(3) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

19 - Tableau 10
Formations boisées de production

Volume par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (1)		2 500	2 500	5 000
Chêne pédonculé	16 700	113 300	9 337 500	9 467 500
Chêne rouvre	700	109 700	966 300	1 076 700
Chêne rouge d'Amérique			22 100	22 100
Chêne pubescent			353 000	353 000
Hêtre	4 600	125 500	4 098 900	4 229 000
Châtaignier	3 200	49 600	5 141 600	5 194 400
Charme		4 400	1 966 200	1 970 600
Bouleaux	2 300	28 400	2 134 900	2 165 600
Grands aulnes		8 000	374 100	382 100
Robinier			142 800	142 800
Frêne		2 600	154 000	156 600
Tilleuls			53 700	53 700
Cerisiers - Merisier			218 400	218 400
Divers fruitiers		400	68 000	68 400
Tremble		2 700	231 400	234 100
Saules	800	4 300	219 800	225 000
Noisetier		900	56 000	56 900
Peupliers non cultivés			57 600	57 600
Autres feuillus		14 200	82 200	96 400 (2)
TOTAL FEUILLUS	28 300	466 400	25 681 100	26 175 800
Pin maritime		8 700	245 200	253 900
Pin sylvestre	8 800	223 700	3 995 100	4 227 500
Pin laricio		39 800	44 700	84 500
Autres pins			5 400	5 400 (3)
Sapin pectiné	6 200	26 900	818 500	851 700
Épicéa commun	105 600	231 900	3 738 100	4 075 500
Mélèze d'Europe		12 000	102 800	114 800
Douglas	207 800	352 700	4 007 700	4 568 300
Autre conifère exotique	2 400	53 900	602 000	658 200
Épicéa de Sitka	7 500	107 000	580 500	695 000
Mélèze exotique	5 700	57 700	682 400	745 800
Autres conifères		7 700	3 100	10 800 (4)
TOTAL CONIFÈRES	343 900	1 122 100	14 825 400	16 291 500
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	372 200	1 588 500	40 506 600	42 467 200

(1) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.

(2) Dont peupliers cultivés 34,7 % , petits érables 24,8 % , alisier torminal 14,9 % , platane 12,7 %

(3) Dont pin noir d'Autriche 80,8 % et pin Weymouth 19,2 %

(4) Dont sapin méditerranéen 28,5 % et autre conifère exotique 71,5 %

19 - Tableau 10 Taillis (1)
Formations boisées de production

Volume des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (2)		2 500		2 500
Chêne pédonculé	2 400	14 500	895 000	911 900
Chêne rouvre	300	30 400	221 700	252 400
Chêne pubescent			180 800	180 800
Hêtre	3 400	31 100	363 400	398 000
Châtaignier	2 600	48 000	3 099 000	3 149 600
Charme		4 400	1 422 300	1 426 700
Bouleaux	2 300	27 100	1 272 000	1 301 500
Grands aulnes		3 600	332 100	335 600
Robinier			80 700	80 700
Frêne		500	49 500	50 000
Tilleuls			43 000	43 000
Cerisiers - Merisier			74 700	74 700
Divers fruitiers			27 300	27 300
Tremble		700	100 100	100 800
Saules	800	4 300	199 000	204 200
Noisetier		900	56 000	56 900
Autres feuillus			32 400	32 400 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	11 900	168 000	8 449 100	8 629 000

- (1) Ces volumes, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du Tableau 10.
- (2) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.
- (3) Dont petits érables 68,7 % , alisier torminal 20,7 % , orme 4,5 % et chêne vert 3,7 %

19 - Tableau 11
Formations boisées de production

Accroissement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (1)		150	200	350
Chêne pédonculé	650	3 500	285 200	289 350
Chêne rouvre	«	3 850	26 100	30 000
Chêne rouge d'Amérique			1 300	1 300
Chêne pubescent			10 650	10 650
Hêtre	200	5 250	136 400	141 800
Châtaignier	200	3 400	256 750	260 400
Charme		200	93 900	94 100
Bouleaux	200	1 700	99 800	101 700
Grands aulnes		300	15 600	15 900
Robinier			9 600	9 600
Frêne		50	7 000	7 050
Tilleuls			3 050	3 050
Cerisiers - Merisier			12 500	12 500
Divers fruitiers		«	3 000	3 000
Tremble		100	13 900	14 000
Saules	50	350	13 550	13 950
Noisetier		50	2 800	2 850
Peupliers non cultivés			2 750	2 750
Autres feuillus		250	4 450	4 700 (2)
TOTAL FEUILLUS	1 300	19 200	998 500	1 019 000
Pin maritime		600	12 300	12 900
Pin sylvestre	550	13 900	195 350	209 800
Pin laricio		3 400	1 550	4 950
Autres pins			400	400 (3)
Sapin pectiné	700	2 450	64 350	67 500
Épicéa commun	9 400	17 450	280 000	306 850
Mélèze d'Europe		700	3 200	3 850
Douglas	15 350	33 650	329 750	378 750
Autre conifère exotique	250	3 400	44 400	48 050
Épicéa de Sitka	600	7 900	47 850	56 350
Mélèze exotique	650	3 400	33 700	37 750
Autres conifères		400	350	800 (4)
TOTAL CONIFÈRES	27 450	87 300	1 013 200	1 128 000
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	28 800	106 500	2 011 700	2 147 000

(1) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.

(2) Dont peupliers cultivés 40,0 %, petits érables 31,4 %, alisier torminal 13,8 % et grands érables 8,0 %

(3) Dont pin noir d'Autriche 68,2 % et pin Weymouth 31,8 %

(4) Dont sapin méditerranéen 46,9 % et autre conifère exotique 53,1 %

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 11 Taillis (1)
Formations boisées de production

Accroissement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (2)		150	50	200
Chêne pédonculé	200	750	41 450	42 400
Chêne rouvre	«	1 300	6 550	7 850
Chêne pubescent			6 800	6 800
Hêtre	150	1 750	16 950	18 850
Châtaignier	200	3 300	193 150	196 650
Charme		200	71 300	71 450
Bouleaux	200	1 650	69 300	71 150
Grands aulnes		150	14 150	14 300
Robinier			6 400	6 400
Frêne		«	3 550	3 550
Tilleuls			2 550	2 550
Cerisiers - Merisier			5 050	5 050
Divers fruitiers			1 450	1 450
Tremble		50	7 950	8 000
Saules	50	350	12 200	12 600
Noisetier		50	2 800	2 850
Autres feuillus			1 850	1 850 (3)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	800	9 700	463 500	473 950

- (1) Ces accroissements, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.
- (2) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.
- (3) Dont petits érables 74,1 % , alisier torminal 18,5 % , orme 4,1 % et grands érables 2,4 %
- N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 11.1
Formations boisées de production

Recrutement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (1)				0
Chêne pédonculé	100	300	7 600	7 950
Chêne rouvre	«	550	900	1 450
Chêne rouge d'Amérique			900	900
Chêne pubescent			1 150	1 150
Hêtre		100	3 050	3 100
Châtaignier	100	300	29 150	29 550
Charme		50	12 600	12 650
Bouleaux	«	200	8 300	8 550
Grands aulnes			700	700
Robinier			1 050	1 050
Frêne		50	1 450	1 450
Tilleuls			250	250
Cerisiers - Merisier			850	850
Divers fruitiers		50	950	950
Tremble			1 200	1 200
Saules	100	250	3 900	4 250
Noisetier			2 900	2 900
Peupliers non cultivés				0
Autres feuillus			850	850 (2)
TOTAL FEUILLUS	300	1 800	77 650	79 750
Pin maritime			«	«
Pin sylvestre	«	1 350	2 450	3 850
Pin laricio		50		50
Autres pins				0
Sapin pectiné	50	100	1 700	1 850
Épicéa commun	400	400	5 000	5 850
Mélèze d'Europe				0
Douglas	400	300	12 050	12 750
Autre conifère exotique			800	800
Épicéa de Sitka	«	50	450	550
Mélèze exotique	50	100	750	850
Autres conifères			150	150 (3)
TOTAL CONIFÈRES	900	2 400	23 450	26 750
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	1 200	4 200	101 100	106 500

(1) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.

(2) Dont grands érables 42,5 %, petits érables 41,1 %, orme 10,5 % et alisier torminal 5,9 %

(3) Sapins méditerranéens exclusivement.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 11.1 Taillis (1)
Formations boisées de production

Recrutement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent (2)				0
Chêne pédonculé	50	300	6 400	6 750
Chêne rouvre	«	550	850	1 400
Chêne pubescent			1 100	1 100
Hêtre		100	1 950	2 000
Châtaignier	100	300	28 650	29 100
Charme		50	12 300	12 350
Bouleaux	«	200	8 300	8 550
Grands aulnes			700	700
Robinier			1 050	1 050
Frêne		50	1 350	1 400
Tilleuls			250	250
Cerisiers - Merisier			650	650
Divers fruitiers			850	850
Tremble			1 200	1 200
Saules	100	250	3 900	4 250
Noisetier			2 900	2 900
Autres feuillus			550	550 (3)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	300	1 750	72 900	74 950

(1) Ces recrutements en volume, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du Tableau 11.1.

(2) L'essence précise n'a pas pu être déterminée.

(3) Dont petits érables 61,7 %, grands érables 18,8 %, orme 15,8 % et alisier torminal 3,7 %

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Région forestière	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau limousin 2 (ha)	Plateau limousin 3 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Bassin de Brive (ha)	Causses (ha)	Avant-Causses (ha)	TOTAL (ha)
S) Futaie de feuillus			94	373	131	27				625
Futaie de pins			94	1 072	98					1 264
Futaie de conifères indifférenciés		169	1 182	1 945	3 775	67				7 138
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants			94							94
Futaie mixte à conifères indifférenciés			94	78	123					295
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis		34	265			187				486
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis		34	157	280	368	161				1 001
Mélange de futaie de pins et taillis			174							174
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis		34	346	309	193	94				975
Taillis de châtaignier				265		27				27
Taillis de feuillus indifférenciés										265
Forêt ouverte										0
Autre				29						29
TOTAL PROPRIÉTÉ		271	2 062	4 789	4 689	562				12 373
P) Futaie de feuillus		1 087	3 686	6 592	4 985	655	943		153	18 102
Futaie de pins		61	1 441	1 898	2 145	222	281			6 049
Futaie de conifères indifférenciés		2 114	8 865	10 538	27 627	2 130	97	63		51 433
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants		165	3 975	7 223	4 213	655	140			16 372
Futaie mixte à conifères indifférenciés		214	5 478	5 781	4 109	438				16 020
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis		355	386	18 046	1 205	10 881	7 486	1 038	153	39 552
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis		389	1 368	10 525	856	5 297	3 285			21 720
Mélange de futaie de pins et taillis		31	439	8 719	787	641	1 544		153	12 313
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis		521	3 213	11 023	4 302	3 028	705	63		22 855
Taillis de châtaignier		34		6 083		2 035	841			8 992
Taillis de feuillus indifférenciés		203	281	6 098	735	1 874	1 658	3 649	458	14 955
Forêt ouverte			362	533	1 554	33	210			2 692
Autre		227	1 890	5 556	2 267	5 951	2 827	201	256	19 175
TOTAL PROPRIÉTÉ		5 402	31 385	98 617	54 785	33 839	20 018	5 014	1 172	250 231
TOTAL GÉNÉRAL		5 673	33 447	103 406	59 474	34 402	20 018	5 014	1 172	262 604

19 - Tableau 12.1 (S)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété publique (relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

Futaie de feuillus**Surface : 625 ha**

Plateau limousin 2	8 300	5 800	14 100	250	250	500
Plateau limousin 3	54 700		54 700	1 650		1 650
Plateau de Millevaches	33 900		33 900	1 150		1 150
Châtaigneraie limousine	«		«	«		«
Total	97 000	5 800	102 700	3 050	250	3 300

Futaie de pins**Surface : 1 264 ha**

Plateau limousin 2	700	13 800	14 500	100	900	1 000
Plateau limousin 3	1 600	100 800	102 500	250	6 300	6 550
Plateau de Millevaches	400		400	50		50
Total	2 700	114 600	117 400	350	7 250	7 600

Futaie de conifères indifférenciés**Surface : 7 138 ha**

Plateau limousin 1	3 700	8 200	11 900	350	1 100	1 450
Plateau limousin 2	20 200	166 300	186 500	1 250	16 300	17 550
Plateau limousin 3	42 600	175 500	218 200	2 700	14 950	17 650
Plateau de Millevaches	16 600	746 200	762 900	1 200	59 600	60 850
Châtaigneraie limousine		11 600	11 600		1 100	1 100
Total	83 100	1 107 900	1 191 000	5 550	93 050	98 600

Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants**Surface : 94 ha**

Plateau limousin 2		6 300	6 300		900	900
Total		6 300	6 300		900	900

Futaie mixte à conifères indifférenciés**Surface : 295 ha**

Plateau limousin 2	9 400	29 200	38 700	200	1 000	1 200
Plateau limousin 3	4 300	7 200	11 600	100	800	900
Plateau de Millevaches		42 100	42 100		2 500	2 500
Total	13 800	78 600	92 300	300	4 350	4 650

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

19 - Tableau 12.1 (S) (suite et fin)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété publique (relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis			Surface : 486 ha			
Plateau limousin 1	6 400		6 400	200		200
Plateau limousin 3	47 800	5 000	52 700	1 600	100	1 700
Châtaigneraie limousine	12 500		12 500	750		750
Total	66 700	5 000	71 700	2 550	100	2 650
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 1 001 ha			
Plateau limousin 1	5 200		5 200	250		250
Plateau limousin 2	6 600	8 500	15 100	300	400	700
Plateau limousin 3	71 900		71 900	2 050		2 050
Plateau de Millevaches	58 200		58 200	2 700		2 700
Châtaigneraie limousine	13 900		13 900	1 150		1 150
Total	155 900	8 500	164 400	6 450	400	6 850
Mélange de futaie de pins et taillis			Surface : 174 ha			
Plateau limousin 3	1 600	11 900	13 500	200	750	950
Total	1 600	11 900	13 500	200	750	950
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis			Surface : 975 ha			
Plateau limousin 1		9 000	9 000		900	900
Plateau limousin 2	6 400	72 200	78 600	500	5 300	5 800
Plateau limousin 3	35 100	13 000	48 100	1 400	1 350	2 750
Plateau de Millevaches	700	22 500	23 200	50	2 500	2 500
Châtaigneraie limousine	8 400	7 400	15 800	700	700	1 400
Total	50 600	124 100	174 700	2 600	10 750	13 350
Taillis de châtaignier			Surface : 27 ha			
Châtaigneraie limousine	3 100	«	3 100	300	«	300
Total	3 100	«	3 100	300	«	300
Taillis de feuillus indifférenciés			Surface : 265 ha			
Plateau limousin 3	20 300	3 200	23 600	1 300	200	1 500
Total	20 300	3 200	23 600	1 300	200	1 500
Autre			Surface : 29 ha			
Plateau limousin 3	(pas de volume recensable)					
Total	(pas de volume recensable)					
TOTAL PROPRIÉTÉ	494 700	1 466 000	1 960 700	22 650	118 050	140 700

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

19 - Tableau 12.1 (P)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie de feuillus			Surface : 18 102 ha			
Plateau limousin 1	219 300	1 800	221 000	5 450	150	5 600
Plateau limousin 2	882 700	21 300	904 000	23 200	1 350	24 600
Plateau limousin 3	1 289 300	68 000	1 357 300	38 500	7 700	46 150
Plateau de Millevaches	750 900	48 100	799 000	27 750	2 550	30 300
Châtaigneraie limousine	85 600	1 000	86 600	2 900	100	3 000
Bassin de Brive	181 200	2 000	183 200	5 300	50	5 400
Avant-Causses	51 100		51 100	1 500		1 500
Total	3 460 100	142 200	3 602 300	104 650	11 900	116 500
Futaie de pins			Surface : 6 049 ha			
Plateau limousin 1	6 700	1 000	7 700	550	50	600
Plateau limousin 2	30 100	228 900	259 100	1 400	11 050	12 450
Plateau limousin 3	66 900	216 300	283 200	4 700	11 400	16 100
Plateau de Millevaches	4 600	250 400	255 000	500	13 300	13 800
Châtaigneraie limousine		700	700		150	150
Bassin de Brive	12 100	16 700	28 800	750	450	1 200
Total	120 500	714 000	834 500	7 900	36 350	44 300
Futaie de conifères indifférenciés			Surface : 51 433 ha			
Plateau limousin 1	17 000	401 600	418 600	1 650	32 550	34 150
Plateau limousin 2	201 200	983 700	1 185 000	9 600	81 650	91 250
Plateau limousin 3	230 200	1 259 400	1 489 600	15 450	98 750	114 200
Plateau de Millevaches	597 900	4 265 200	4 863 100	25 700	320 400	346 100
Châtaigneraie limousine	5 000	264 700	269 700	650	16 050	16 700
Bassin de Brive	(pas de volume recensable)					
Causse		3 700	3 700		400	400
Total	1 051 300	7 178 300	8 229 600	53 050	549 750	602 800
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants			Surface : 16 372 ha			
Plateau limousin 1		42 200	42 200		4 250	4 250
Plateau limousin 2	689 800	315 000	1 004 800	20 250	9 250	29 500
Plateau limousin 3	848 500	321 200	1 169 700	35 700	20 950	56 700
Plateau de Millevaches	532 200	299 000	831 200	17 650	18 350	36 050
Châtaigneraie limousine	63 100	80 600	143 700	2 600	4 350	6 950
Bassin de Brive	30 000		30 000	600		600
Total	2 163 600	1 057 900	3 221 600	76 850	57 150	134 000

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

19 - Tableau 12.1 (P) (suite 1)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie mixte à conifères indifférenciés			Surface : 16 020 ha			
Plateau limousin 1	39 600	8 300	47 900	1 000	850	1 850
Plateau limousin 2	240 900	530 100	771 000	11 250	37 350	48 650
Plateau limousin 3	500 700	415 500	916 200	22 500	33 500	56 000
Plateau de Millevaches	288 800	540 100	828 900	11 000	35 550	46 550
Châtaigneraie limousine	34 600	31 800	66 400	1 200	1 700	2 900
Total	1 104 600	1 525 900	2 630 500	46 950	108 950	155 900
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis			Surface : 39 552 ha			
Plateau limousin 1	68 900		68 900	2 850		2 850
Plateau limousin 2	77 600		77 600	4 000		4 000
Plateau limousin 3	2 926 800	169 200	3 096 000	122 700	10 900	133 550
Plateau de Millevaches	156 200	9 300	165 500	6 500	1 000	7 500
Châtaigneraie limousine	1 794 700	123 300	1 918 000	73 850	9 200	83 050
Bassin de Brive	832 900	124 000	956 900	36 100	5 300	41 450
Causses	92 600		92 600	3 350		3 350
Avant-Causses	6 100		6 100	150		150
Total	5 955 800	425 800	6 381 700	249 500	26 400	275 900
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 21 720 ha			
Plateau limousin 1	85 600	3 900	89 500	2 700	100	2 800
Plateau limousin 2	271 700	3 100	274 800	8 550	50	8 650
Plateau limousin 3	1 749 500	81 800	1 831 400	67 250	5 200	72 450
Plateau de Millevaches	129 700	19 700	149 400	5 050	1 250	6 300
Châtaigneraie limousine	888 400	21 100	909 500	39 550	800	40 350
Bassin de Brive	613 400	5 200	618 600	21 400	450	21 850
Total	3 738 400	134 800	3 873 200	144 450	7 900	152 350
Mélange de futaie de pins et taillis			Surface : 12 313 ha			
Plateau limousin 1	2 200		2 200	100	«	150
Plateau limousin 2	36 000	105 100	141 100	1 400	3 450	4 850
Plateau limousin 3	699 900	512 800	1 212 700	39 200	19 350	58 500
Plateau de Millevaches	29 400	183 200	212 700	1 050	8 350	9 400
Châtaigneraie limousine	59 500	74 000	133 500	3 050	3 150	6 200
Bassin de Brive	152 400	36 600	189 000	6 350	3 450	9 800
Avant-Causses	10 400	700	11 100	250	100	350
Total	989 800	912 500	1 902 300	51 400	37 850	89 250

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

19 - Tableau 12.1 (P) (suite 2)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis

Surface : 22 855 ha

Plateau limousin 1	36 500	35 400	71 900	2 050	2 250	4 300
Plateau limousin 2	114 800	312 800	427 600	7 150	27 100	34 250
Plateau limousin 3	821 700	909 700	1 731 400	39 250	66 650	105 900
Plateau de Millevaches	247 400	345 000	592 300	13 000	26 300	39 300
Châtaigneraie limousine	376 400	146 300	522 800	20 900	10 250	31 150
Bassin de Brive	87 100	34 300	121 400	2 800	1 850	4 700
Causses	1 200		1 200	150		150
Total	1 685 100	1 783 500	3 468 600	85 350	134 400	219 750

Taillis de châtaignier

Surface : 8 992 ha

Plateau limousin 1	8 200	900	9 100	350	«	400
Plateau limousin 3	758 100	54 400	812 400	43 850	3 900	47 750
Châtaigneraie limousine	329 300		329 300	24 000	«	24 000
Bassin de Brive	109 200		109 200	5 050		5 050
Total	1 204 700	55 300	1 260 000	73 250	3 950	77 200

Taillis de feuillus indifférenciés

Surface : 14 955 ha

Plateau limousin 1	(pas de volume recensable)					
Plateau limousin 2	25 900		25 900	1 300		1 300
Plateau limousin 3	805 800	16 900	822 800	29 300	2 550	31 850
Plateau de Millevaches	36 700	30 300	67 000	2 100	950	3 050
Châtaigneraie limousine	204 000	9 100	213 100	10 900	750	11 650
Bassin de Brive	162 200	39 500	201 700	9 100	1 250	10 350
Causses	223 600		223 600	11 450		11 450
Avant-Causses	27 300		27 300	800		800
Total	1 485 500	95 800	1 581 300	64 850	5 500	70 350

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

19 - Tableau 12.1 (P) (fin)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Forêt ouverte			Surface : 2 692 ha			
Plateau limousin 2	21 100	8 200	29 200	850	600	1 400
Plateau limousin 3	19 500	2 600	22 200	1 600	250	1 850
Plateau de Millevaches	11 900	97 500	109 500	1 500	6 200	7 750
Châtaigneraie limousine	1 300		1 300	100		100
Bassin de Brive	24 300		24 300	750		750
Total	78 200	108 300	186 500	4 800	7 050	11 850
Autre			Surface : 19 175 ha			
Plateau limousin 1	26 000	21 400	47 400	950	1 700	2 600
Plateau limousin 2	253 100	184 600	437 700	9 650	12 250	21 850
Plateau limousin 3	775 400	276 700	1 052 000	28 750	19 700	48 450
Plateau de Millevaches	157 700	151 900	309 600	7 700	10 100	17 800
Châtaigneraie limousine	910 900	40 200	951 200	45 100	5 150	50 200
Bassin de Brive	461 500	16 300	477 800	18 600	700	19 300
Causses	44 100		44 100	1 750		1 750
Avant-Causses	14 800		14 800	600		600
Total	2 643 500	691 100	3 334 600	113 100	49 550	162 650
TOTAL PROPRIÉTÉ	25 681 100	14 825 400	40 506 600	1 076 150	1 036 700	2 112 850

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

19 - Tableau 13.0

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³)	Accroissement annuel (m ³ /an)	Recrutement annuel (m ³ /an)	Production brute (1) (m ³ /an)	Mortalité annuelle (m ³ /an) (2)
S) Futaie de feuillus	625	102 700	3 300	«	3 300	«
Futaie de pins	1 264	117 400	6 500	1 100	7 600	«
Futaie de conifères indifférenciés	7 138	1 191 000	95 650	2 950	98 600	1 650
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	94	6 300	750	150	900	200
Futaie mixte à conifères indifférenciés	295	92 300	4 650	50	4 650	«
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	486	71 700	2 350	350	2 650	300
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 001	164 400	6 700	150	6 850	50
Mélange de futaie de pins et taillis	174	13 500	850	50	950	«
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	975	174 700	12 850	550	13 350	50
Taillis de châtaignier	27	3 100	200	100	300	«
Taillis de feuillus indifférenciés	265	23 600	1 500	50	1 500	100
Autre	29					
TOTAL PROPRIÉTÉ	12 373	1 960 700	135 300	5 400	140 700	2 400
P) Futaie de feuillus	18 102	3 602 300	113 100	3 400	116 500	7 050
Futaie de pins	6 049	834 500	42 800	1 500	44 300	1 000
Futaie de conifères indifférenciés	51 433	8 229 600	582 900	19 950	602 800	12 900
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	16 372	3 221 600	129 500	4 500	134 000	9 300
Futaie mixte à conifères indifférenciés	16 020	2 630 500	148 700	7 200	155 900	2 500
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	39 552	6 381 700	259 350	16 500	275 900	21 100
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	21 720	3 873 200	144 600	7 750	152 350	12 900
Mélange de futaie de pins et taillis	12 313	1 902 300	84 100	5 150	89 250	6 600
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	22 855	3 468 600	209 500	10 250	219 750	7 600
Taillis de châtaignier	8 992	1 260 000	66 150	11 050	77 200	10 000
Taillis de feuillus indifférenciés	14 955	1 581 300	61 500	8 900	70 350	4 600
Forêt ouverte	2 692	186 500	11 200	650	11 850	100
Autre	19 175	3 334 600	158 300	4 350	162 650	11 500
TOTAL PROPRIÉTÉ	250 231	40 506 600	2 011 700	101 100	2 112 850	107 100
TOTAL GÉNÉRAL	262 604	42 467 200	2 147 000	106 500	2 253 500	109 500

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain. Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

19 - Tableau 13.1

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)	Accroissement annuel (m ³ /ha/an)	Recrutement annuel (m ³ /ha/an)	Production brute (1) (m ³ /ha/an)	Mortalité annuelle (m ³ /ha/an) (2)
S) Futaie de feuillus	625	164,3	5,30	«	5,30	«
Futaie de pins	1 264	92,8	5,15	0,85	6,00	
Futaie de conifères indifférenciés	7 138	166,9	13,40	0,40	13,80	0,25
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	94	66,7	8,00	1,55	9,50	2,05
Futaie mixte à conifères indifférenciés	295	312,8	15,70	0,10	15,80	0,05
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	486	147,5	4,80	0,70	5,45	0,60
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 001	164,3	6,70	0,15	6,85	0,05
Mélange de futaie de pins et taillis	174	77,5	5,00	0,35	5,35	0,15
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	975	179,1	13,15	0,55	13,70	0,05
Taillis de châtaignier	27	116,3	7,80	3,45	11,25	0,30
Taillis de feuillus indifférenciés	265	89,2	5,60	0,10	5,70	0,40
Autre	29					
TOTAL PROPRIÉTÉ	12 373	158,5	10,95	0,45	11,35	0,20
P) Futaie de feuillus	18 102	199,0	6,25	0,20	6,45	0,40
Futaie de pins	6 049	138,0	7,10	0,25	7,30	0,15
Futaie de conifères indifférenciés	51 433	160,0	11,35	0,40	11,70	0,25
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	16 372	196,8	7,90	0,30	8,20	0,55
Futaie mixte à conifères indifférenciés	16 020	164,2	9,30	0,45	9,75	0,15
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	39 552	161,3	6,55	0,40	7,00	0,55
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	21 720	178,3	6,65	0,35	7,00	0,60
Mélange de futaie de pins et taillis	12 313	154,5	6,85	0,40	7,25	0,55
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	22 855	151,8	9,15	0,45	9,60	0,35
Taillis de châtaignier	8 992	140,1	7,35	1,25	8,60	1,10
Taillis de feuillus indifférenciés	14 955	105,7	4,10	0,60	4,70	0,30
Forêt ouverte	2 692	69,3	4,15	0,25	4,40	0,05
Autre	19 175	173,9	8,25	0,25	8,50	0,60
TOTAL PROPRIÉTÉ	250 231	161,9	8,05	0,40	8,45	0,45
TOTAL GÉNÉRAL	262 604	161,7	8,20	0,40	8,60	0,40

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain. Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

19 - Tableau 13.2

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m ³)			Accroissement (100 m ³ /an)			Recrutement (100 m ³ /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	625	87,1	9,8	5,8	28,0	3,0	2,5	«	«	«
Futaie de pins	1 264	0,4	2,4	114,6	0,5	3,0	61,5	«	«	10,5
Futaie de conifères indifférenciés	7 138	27,0	56,1	1 107,9	13,5	31,5	911,0	10,0	10,0	19,5
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	94			6,3			7,5			1,5
Futaie mixte à conifères indifférenciés	295	13,8		78,6	3,0		43,0			0,5
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	486	47,9	18,8	5,0	12,5	9,5	1,0			3,5
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 001	110,4	45,4	8,5	36,0	27,0	4,0	0,5		1,5
Mélange de futaie de pins et taillis	174		1,6	11,9		1,0	7,5			0,5
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	975	26,7	23,9	124,1	7,0	15,0	106,5	4,0	4,0	1,0
Taillis de châtaignier	27	1,5	1,6	«	0,5	1,5	«	1,0	1,0	«
Taillis de feuillus indifférenciés	265		20,3	3,2		12,5	2,0			«
Autre	29									
TOTAL PROPRIÉTÉ	12 373	314,7	179,9	1 466,0	100,5	104,5	1 147,5	0,5	20,5	33,0
P) Futaie de feuillus	18 102	3 023,9	436,1	142,2	826,0	192,5	112,0	4,0	23,5	6,5
Futaie de pins	6 049	53,6	67,0	714,0	26,0	40,5	361,5	0,5	12,0	2,5
Futaie de conifères indifférenciés	51 433	668,8	382,5	7 178,3	206,5	259,0	5 363,5	3,5	61,5	134,5
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	16 372	1 754,7	409,0	1 057,9	521,5	211,5	561,5	10,0	25,5	10,0
Futaie mixte à conifères indifférenciés	16 020	826,3	278,3	1 525,9	278,5	152,5	1 056,5	5,0	34,0	33,0
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	39 552	3 739,7	2 216,2	425,8	1 179,5	1 153,0	261,0	11,0	151,5	3,0
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	21 720	2 650,5	1 087,9	134,8	796,0	575,0	75,5	2,0	72,0	3,5
Mélange de futaie de pins et taillis	12 313	527,1	462,8	912,5	173,5	291,5	375,5	0,5	48,0	2,5
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	22 855	911,1	774,1	1 783,5	315,5	462,5	1 317,0	6,5	69,0	27,0
Taillis de châtaignier	8 992	556,2	648,5	55,3	207,5	420,0	34,0	2,5	102,5	5,5
Taillis de feuillus indifférenciés	14 955	731,4	754,1	95,8	204,0	358,0	53,0	«	86,5	2,5
Forêt ouverte	2 692	53,3	24,9	108,3	20,5	21,5	70,0	«	6,0	0,5
Autre	19 175	1 735,7	907,8	691,1	594,5	497,5	491,0	2,0	37,0	4,5
TOTAL PROPRIÉTÉ	250 231	17 232,1	8 449,1	14 825,4	5 350,0	4 635,0	10 132,0	47,5	729,0	234,5
TOTAL GÉNÉRAL	262 604	17 546,8	8 629,0	16 291,5	5 450,5	4 739,5	11 280,0	48,0	749,5	267,5

N.B. : Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 13.3

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m³/ha)			Accroissement (m³/ha/an)			Recrutement (m³/ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	625	139,3	15,7	9,2	4,45	0,45	0,40	«	«	0,85
Futaie de pins	1 264	0,3	1,9	90,7	0,05	0,25	4,90	«	«	0,25
Futaie de conifères indifférenciés	7 138	3,8	7,9	155,2	0,20	0,45	12,75	«	0,15	1,55
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	94			66,7			8,00			0,10
Futaie mixte à conifères indifférenciés	295	46,6		266,2	1,05		14,65			
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	486	98,6	38,6	10,2	2,60	1,95	0,25	0,05	0,70	
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 001	110,4	45,4	8,5	3,60	2,70	0,40	0,05	0,15	
Mélange de futaie de pins et taillis	174		9,0	68,6		0,65	4,35		0,35	
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	975	27,3	24,5	127,3	0,70	1,55	10,95		0,45	0,10
Taillis de châtaignier	27	55,9	59,2	1,2	1,40	6,35	0,10		3,25	0,15
Taillis de feuillus indifférenciés	265		76,9	12,3		4,80	0,80		0,10	
Autre	29									
TOTAL PROPRIÉTÉ	12 373	25,4	14,5	118,5	0,80	0,85	9,25	«	0,15	0,25
P) Futaie de feuillus	18 102	167,0	24,1	7,9	4,55	1,05	0,60	«	0,15	0,05
Futaie de pins	6 049	8,9	11,1	118,0	0,45	0,65	5,95	«	0,20	0,05
Futaie de conifères indifférenciés	51 433	13,0	7,4	139,6	0,40	0,50	10,45	«	0,10	0,25
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	16 372	107,2	25,0	64,6	3,20	1,30	3,45	0,05	0,15	0,05
Futaie mixte à conifères indifférenciés	16 020	51,6	17,4	95,2	1,75	0,95	6,60	0,05	0,20	0,20
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	39 552	94,6	56,0	10,8	3,00	2,90	0,65	0,05	0,40	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	21 720	122,0	50,1	6,2	3,65	2,65	0,35	«	0,35	«
Mélange de futaie de pins et taillis	12 313	42,8	37,6	74,1	1,40	2,35	3,05	«	0,40	«
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	22 855	39,9	33,9	78,0	1,40	2,00	5,75	0,05	0,30	0,10
Taillis de châtaignier	8 992	61,8	72,1	6,1	2,30	4,65	0,40	0,05	1,15	0,05
Taillis de feuillus indifférenciés	14 955	48,9	50,4	6,4	1,35	2,40	0,35	«	0,60	«
Forêt ouverte	2 692	19,8	9,3	40,2	0,75	0,80	2,60	«	0,20	«
Autre	19 175	90,5	47,3	36,0	3,10	2,60	2,55	«	0,20	«
TOTAL PROPRIÉTÉ	250 231	68,9	33,8	59,2	2,15	1,85	4,05	«	0,30	0,10
TOTAL GÉNÉRAL	262 604	66,8	32,9	62,0	2,10	1,80	4,30	«	0,30	0,10

N.B. : Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m³/an.

19 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères

par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (2)

Toutes propriétés

Essences	Catégorie de dimension	Volume total (m ³)	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 (%)	Catégorie 2 (%)	Catégorie 3 (%)
Feuillus de futaie	Petits bois	2 339 800		1,4	98,6
	Moyens bois	7 552 500	0,3	49,0	50,7
	Gros bois	7 654 500	2,4	59,4	38,2
	TOTAL	17 546 800	1,2	47,2	51,6
Feuillus de taillis	Petits bois	6 726 200		0,3	99,7
	Moyens bois	1 855 800		28,7	71,3
	Gros bois	47 000		43,0	57,0
	TOTAL	8 629 000		6,6	93,4
Conifères	Petits bois	4 160 200		1,6	98,4
	Moyens bois	7 383 400	0,1	62,1	37,8
	Gros bois	4 747 900	2,4	81,1	16,5
	TOTAL	16 291 500	0,7	52,2	47,1

N.B. : Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

Le symbole ' « ' signifie un pourcentage non nul mais inférieur à 0,05 %.

(1) Définition des catégories de dimension des bois :

- Petits bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 24,5$ cm et $< 72,5$ cm
- Moyens bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 72,5$ cm et $< 120,5$ cm
- Gros bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 120,5$ cm

(2) Définition des catégories d'utilisation des bois :

- Catégorie 1 : Bois d'oeuvre de grande qualité : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine
- Catégorie 2 : Autres bois d'oeuvre : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrages, traverses

19 - Tableau 15 (S)
Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (relevant du régime forestier)

Type de peuplement	Conditions d'exploitation				Débardage sans création de nouvelles infrastructures		Débardage avec création de nouvelles infrastructures		TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)			
Futaie de feuillus	92							92	
Futaie de pins	468	66						533	
Futaie de conifères indifférenciés	873	293						1 166	
Futaie mixte à conifères indifférenciés	98							98	
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants	4 078	1 803	325					6 205	
Futaie mixte à conifères indifférenciés	360	297	276					933	
Futaie mixte à conifères indifférenciés	295	94						94	
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	293							293	
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	132	157	60					193	
Mélange de futaie de pins et taillis	657	93						814	
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	93							187	
Taillis de châtaignier	174							174	
Taillis de feuillus indifférenciés	414	218						690	
Autre	160							285	
	27							27	
	265							265	
	29							29	
TOTAL	7 196	2 471	382	0	382	0	0	10 049	
	1 313	550	461	0	461	0	0	2 324	

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

19 - Tableau 15 (P)
Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Plus de 500 m (ha)	Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL (ha)	
	Conditions d'exploitation						Toutes distances (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)				
Futaie de feuillus	6 417	4 683	2 270			13 369	
Futaie de pins	1 748	2 419	566			4 733	
Futaie de conifères indifférenciés	2 843	2 297	810			5 950	
Futaie mixte à pins prépondérants ou à feuillus prépondérants		98				98	
Futaie mixte à conifères indifférenciés	24 026	16 499	6 399			46 923	
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	1 538	2 139	834			4 510	
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	7 438	4 745	1 445			13 628	
Mélange de futaie de pins et taillis	1 389	861	494			2 744	
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	8 226	4 438	1 759			14 424	
Taillis de châtaignier	437	661	499			1 596	
Forêt ouverte	17 226	7 764	1 543			26 534	
Autre	5 380	6 767	872			13 018	
	9 669	4 342	1 504			15 515	
	2 716	1 567	1 611		310	6 205	
	4 521	3 863	733			9 117	
	1 488	1 490	217			3 195	
	10 351	5 496	1 798			17 645	
	2 766	1 814	630			5 210	
	2 767	1 748	310			4 825	
	2 072	1 676	419			4 167	
	6 320	2 018	1 256			9 593	
	2 283	2 100	978			5 362	
	1 038	1 124	68			2 231	
	367				95	462	
	10 752	3 959	233			14 944	
	2 963	1 268				4 231	
TOTAL	111 594	62 977	20 127		405	194 698	
	25 146	22 862	7 119			55 532	

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

19 - Tableau 15.1 (S)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (relevant du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)
Type de peuplement								
Futaie de feuillus	8 000	5 300						
Futaie de pins	68 800	54 100	25 900	12 100				
Futaie de conifères indifférenciés	97 100	50 000	20 000	8 000				
Futaie mixte à pins ou à feuillus prépondérants	400							
Futaie mixte à conifères indifférenciés	658 100	306 900	314 500	145 800	35 300	13 700		
	78 600	32 500	60 600	31 700	43 900	7 800		
	92 300	52 100	6 300					
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	49 700	28 900			11 900	3 000		
	10 100	3 700						
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	80 700	30 400	32 200	1 100				
	28 800	13 400	22 700	4 800				
Mélange de futaie de pins et taillis	13 500	6 100						
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	51 600	13 200	82 600	58 700	7 200	1 700		
	13 600	1 700			19 700	3 700		
Taillis de châtaignier	3 100	1 100						
Taillis de feuillus indifférenciés	23 600	3 400						
TOTAL	1 077 500	497 400	449 300	213 600	42 600	15 400	0	0
	200 400	105 400	115 500	48 500	75 500	14 500	0	0

19 - Tableau 15.1 (P)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures												Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Conditions d'exploitation			Moins de 200 m			200 à 500 m			Plus de 500 m			Toutes distances	
	Volume total (m³)	Dont qualités 1 + 2 (m³)		Volume total (m³)	Dont qualités 1 + 2 (m³)		Volume total (m³)	Dont qualités 1 + 2 (m³)		Volume total (m³)	Dont qualités 1 + 2 (m³)		Volume total (m³)	Dont qualités 1 + 2 (m³)
Futaie de feuillus	1 249 400	514 500		1 006 900	468 000		470 800	141 200						
	324 800	76 900		428 200	199 800		122 200	76 300						
Futaie de pins	428 100	213 200		307 000	85 100		94 600	41 600						
		4 800												
Futaie de conifères indifférenciés	3 787 900	1 745 100		2 734 900	1 332 200		838 700	387 400						
	345 100	124 900		430 000	209 100		93 000	28 800						
Futaie mixte à pins ou à feuillus prépondérants	1 325 700	571 200		1 080 200	500 800		294 000	161 600						
	291 400	88 100		105 500	58 100		124 700	79 000						
Futaie mixte à conifères indifférenciés	1 364 800	676 500		712 500	332 400		320 600	166 800						
	98 000	52 800		74 200	33 100		60 300	41 000						
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	2 662 000	899 600		1 170 000	473 100		287 900	98 200						
	921 200	303 700		1 198 300	441 800		142 200	85 700						
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 721 200	785 200		839 000	316 900		299 400	69 100						
	441 600	173 100		289 500	108 400		215 700	51 900				66 800	6 100	
Mélange de futaie de pins et taillis	734 800	360 400		527 500	211 600		137 500	24 300						
	158 300	63 600		299 100	160 300		45 100	15 700						
Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	1 610 100	709 300		754 600	288 700		340 200	143 400						
	379 700	92 000		273 000	116 700		111 100	40 100						
Taillis de châtaignier	370 300	135 400		255 900	75 800		39 300	8 700						
	252 100	59 800		296 900	138 100		45 500	17 700						
Taillis de feuillus indifférenciés	460 900	141 800		165 200	44 900		162 200	59 100						
	311 200	88 800		355 400	82 400		126 400	23 100						
Forêt ouverte	88 300	63 300		57 400	25 300		6 600	1 400						
	28 700	5 600												
Autre	1 948 400	810 000		738 100	329 500		58 600	3 200						
	417 200	163 700		172 300	70 200									
TOTAL	17 751 800	7 625 600		10 349 100	4 484 400		3 350 500	1 306 100				72 300	7 200	
	3 969 300	1 292 900		3 927 300	1 618 100		1 086 300	459 200						

19 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						TOTAL (ha)
	Non recensables (1) (ha)	10 % à 24 % (2) (ha)	25 % à 49 % (2) (ha)	50 % à 74 % (2) (ha)	75 % et plus (2) (ha)		
S) Peuplements de feuillus (3)	125		231	518	2 350	3 223	
Peuplements de conifères (3)	760		323	3 369	4 698	9 150	
TOTAL	885		553	3 887	7 047	12 373	
P) Peuplements de feuillus (3)	9 900	867	3 980	26 552	111 768	153 067	
Peuplements de conifères (3)	15 957	1 202	4 893	22 436	52 676	97 164	
TOTAL	25 857	2 069	8 873	48 988	164 444	250 231	
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	26 742	2 069	9 426	52 875	171 491	262 604	

19 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriété publique (relevant du régime forestier) P) Propriété privée (ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Classe de volume à l'hectare								TOTAL (ha)
	Moins de 20 m ³ (2)		20 à 50 m ³ (ha)	50 à 150 m ³ (ha)	150 à 250 m ³ (ha)	250 à 400 m ³ (ha)	Plus de 400 m ³ (ha)	TOTAL (ha)	
	Surface totale (ha)	dont surface des peuplements non recensables (ha)							
S) Peuplements de feuillus (1)	532	125	269	1 492	639	291		3 223	
Peuplements de conifères (1)	760	760	1 033	3 109	2 161	1 427	659	9 150	
TOTAL	1 292	885	1 302	4 601	2 800	1 718	659	12 373	
P) Peuplements de feuillus (1)	16 257	9 900	12 849	52 589	40 648	25 221	5 503	153 067	
Peuplements de conifères (1)	21 603	15 957	6 884	25 666	17 639	18 348	7 023	97 164	
TOTAL	37 860	25 857	19 733	78 254	58 288	43 569	12 526	250 231	
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	39 153	26 742	21 036	82 855	61 088	45 287	13 185	262 604	

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Sont inclus dans cette catégorie, quel que soit leur volume à l'hectare, les peuplements en phase terminale de régénération (où quelques gros bois de couvert total inférieur à 10 % peuvent subsister sur semis). Leur surface est estimée à 1 131 ha.

4 Analyse des résultats et comparaison avec les inventaires précédents

4.1 Généralités

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière du département de la Corrèze, telle qu'elle ressort du quatrième inventaire réalisé en 2003 pour les opérations de terrain.

Ces résultats seront comparés dans le présent chapitre avec ceux des deux précédents inventaires, réalisés en 1980 et 1990, afin d'apprécier l'évolution des peuplements.

Les résultats des inventaires successifs peuvent être comparés entre eux. Cependant toute interprétation doit être faite en tenant compte de ce que la méthode par échantillonnage et la nature même des observations et mesures qui sont réalisées donnent des estimations assorties d'un intervalle de confiance. Les intervalles de confiance entre deux estimations sont supérieurs à ceux relatifs aux mesures d'un seul inventaire.

Durant le laps de temps qui s'est écoulé entre les différents inventaires, les modalités de réalisation de l'inventaire ont fait l'objet de diverses adaptations ou innovations, à la lumière de l'expérience acquise et du développement technologique. Il résulte de cette évolution inévitable de la méthode qu'il n'est pas possible de mettre strictement en parallèle la totalité des résultats obtenus au cours des inventaires successifs car, à l'exception des résultats globaux afférents à l'ensemble du département, beaucoup de ces résultats sont connus sur des domaines un peu différents.

Ainsi, il est difficile de mettre en parallèle tous les résultats et les comparaisons ne peuvent se faire sans certaines précautions motivées par les considérations suivantes :

- l'estimation de la surface du département a légèrement varié en raison du changement de méthode. La surface de 2003 vient de la base de données cartographique (BD carto) de l'IGN.
- certains types de peuplement ont changé de définition entre les quatre inventaires et la liste de ces types a été légèrement modifiée.
- les quatre inventaires successifs reposent sur quatre échantillons différents et indépendants, de sorte que les erreurs d'échantillonnage de chaque inventaire se cumulent dans la comparaison de leurs résultats.
- le rapprochement de certains résultats se heurte aussi à la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant les types de peuplement.
- certaines définitions ont évolué entre les inventaires.

Estimation de la surface départementale

Régions forestières	Surface 2 ^e cycle (1980) (ha)	Surface 3 ^e cycle (1990) (ha)	Surface 4 ^e cycle (2003) (ha)
1 – Plateau limousin 1	11 710	11 650	11 720
2 – Plateau limousin 2	68 310	68 520	68 460
3 – Plateau limousin 3	190 660	190 960	191 080
4 – Plateau de Millevaches	104 760	104 450	104 260
5 – Châtaigneraie limousine	128 900	128 810	128 990
6 – Bassin de Brive	66 660	66 690	66 700
7 – Causses	10 080	10 010	9 980
8 – Avant-Causses	8 810	8 920	8 880
TOTAL	589 900	590 010	590 070

4.2 Occupation du sol

4.2.1 Surface boisée

La surface totale boisée était de 247 540 ha en 1980 et de 267 050 ha en 1990. Elle est de 267 180 ha en 2003, en stagnation, entre les deux derniers inventaires.

Régions forestières	Surface totale au cycle actuel en 2003 (ha)	Taux de boisement en 1990 (%)	Taux de boisement en 2003 (%)
Plateau limousin 1	11 720	53,0	48,7
Plateau limousin 2	68 460	50,0	49,7
Plateau limousin 3	191 080	55,8	55,1
Plateau de Millevaches	104 260	54,8	57,3
Châtaigneraie limousine	128 990	28,1	27,2
Bassin de Brive	66 700	29,6	31,0
Causses	9 980	54,5	53,5
Avant-Causses	8 880	14,8	13,6
Total	590 070	45,3	45,3

L'évolution de la surface des forêts de la Corrèze, depuis 140 ans, est illustrée par la série chronologique suivante :

- Cadastre 1862	42 133 ha
- Statistique forestière 1878	45 091 ha
- Cadastre 1908	48 355 ha
- Cadastre 1948	83 657 ha
- Cadastre 1961	124 471 ha
- Inventaire forestier national 1963 (1 ^{er})	236 539 ha
- Statistique agricole 1974	261 700 ha
- Enquête Utilisation du territoire 1974 ^(a)	262 992 ha
- Inventaire forestier national 1980 (2 ^e)	247 542 ha
- Enquête Utilisation du territoire 1982 ^(a)	249 700 ha
- Enquête Utilisation du territoire 1987 ^(a)	251 100 ha
- Inventaire forestier national 1990 (3 ^e)	267 018 ha
- Enquête Utilisation du territoire 1990 ^(a)	254 800 ha
- Enquête Utilisation du territoire 1997 ^(a)	271 900 ha
- Inventaire forestier national 2003 (4 ^e)	267 179 ha

En accordant le même crédit à ces statistiques issues de sources différentes, il est intéressant de constater que la surface forestière de la Corrèze s'est considérablement accrue après la 2^e Guerre mondiale, grâce aux plantations de conifères, subventionnées par le Fonds Forestier National, pour se stabiliser autour de plus de 260 000 ha depuis une trentaine d'années.

Cependant, si la surface forestière départementale a légèrement progressé entre les deux derniers inventaires, cette évolution est très différenciée selon les régions forestières : accroissement sensible de la surface sur le *Plateau de Millevaches* et le *Bassin de Brive* mais recul important sur les *Plateaux limousins* et dans la *Châtaigneraie limousine*, suite à des défrichements récents au profit de l'activité agricole.

^(a) y compris les bosquets

Régions	2 ^e inventaire (1980)			3 ^e inventaire (1990)			4 ^e inventaire (2003)			Variation entre les 3 ^e et 4 ^e inventaires	
	Surface totale (ha)	Surface boisée totale (ha)	Taux de boisement (%)	Surface totale (ha)	Surface boisée totale (ha)	Taux de boisement %	Surface totale (ha)	Surface boisée totale (ha)	Taux de boisement %	Evolution absolue de la surface boisée (ha)	% par rapport à la surface 3 ^e inventaire
1 – Plateau limousin 1	11 710	5 400	46,1 %	11 650	6 170	53,0 %	11 720	5 700	48,7 %	- 470	- 7,54 %
2 – Plateau limousin 2	68 310	30 860	45,2 %	68 520	34 240	50,0 %	68 460	34 060	49,7 %	- 180	- 0,53 %
3 – Plateau limousin 3	190 660	101 530	53,3 %	190 960	106 640	55,8 %	191 080	105 380	55,1 %	- 1 260	- 1,18 %
4 – Plateau de Millevaches	104 760	52 550	50,2 %	104 450	57 260	54,8 %	104 260	59 780	57,3 %	+ 2 520	+ 4,41 %
5 – Châtaigneraie limousine	128 900	32 800	25,4 %	128 810	36 190	28,1 %	128 990	35 040	27,2 %	- 1 150	- 3,17 %
6 – Bassin de Brive	66 660	18 140	27,2 %	66 690	19 750	29,6 %	66 700	20 670	31,0 %	+ 920	+ 4,64 %
7 – Causses	10 080	4 970	49,3 %	10 010	5 460	54,5 %	9 980	5 340	53,5 %	- 120	- 2,18 %
8 – Avant-Causse	8 810	1 290	14,7 %	8 920	1 320	14,8 %	8 880	1 210	13,6 %	- 110	- 8,39 %
TOTAL	589 900	247 540	42,0 %	590 010	267 030	45,3 %	590 070	267 180	45,3 %	+ 150	+ 0,06 %

4.2.2 Changements dans les utilisations du sol

La surface des landes était de 27 370 ha en 1990. Elle est de 12 510 ha en 2003, en diminution de 54 %. Ces landes ont été reconquises pour une grande part par les activités agricoles, en particulier dans les régions des *Plateaux limousins* et de la *Châtaigneraie limousine*.

Région forestière	Surface de lande en 1980 (ha)	Surface de lande en 1990 (ha)	Surface de lande en 2003 (ha)	Evolution entre 1990 et 2003
1 – Plateau limousin 1	570	320	440	+ 34,6 %
2 – Plateau limousin 2	6 350	3 110	1 390	- 55,3 %
3 – Plateau limousin 3	9 760	5 730	1 630	- 71,6 %
4 – Plateau de Millevaches	22 850	14 290	7 630	- 46,6 %
5 – Châtaigneraie limousine	3 270	1 820	570	- 68,9 %
6 – Bassin de Brive	2 120	1 410	590	- 58,2 %
7 – Causses	290	370	190	- 50,3 %
8 – Avant-Causses	250	320	90	- 71,5 %
TOTAL	45 460	27 370	12 510	- 54,3 %

La surface des terrains agricoles et des peupleraies était de 253 790 ha lors du précédent inventaire. Elle est à présent de 256 630 ha, en augmentation de 1 %. La surface des eaux et terrains sans production végétale est passée de 41 870 ha à 53 750 ha, en augmentation de 28 %.

Ces seules comparaisons ne permettent pas de rendre compte de changements de localisation dans l'occupation du sol, qui peuvent se compenser en surface. Pour obtenir une estimation des échanges pendant la période séparant les deux derniers inventaires, l'échantillon de points visités au sol en 1990 a été reporté sur les photos du troisième inventaire et les changements d'utilisation observés ont été notés en chaque point. D'autre part, sur l'échantillon de points visités au sol en 2003, on a noté la couverture présumée du sol en 1990 (avec contrôle éventuel sur les photos de l'inventaire précédent).

À partir de ces deux séries d'informations, il a été possible de construire la matrice de passage ci-après, avec :

- sur les lignes, la répartition de la surface au 4^e inventaire, selon la couverture du sol au 3^e inventaire ;
- sur les colonnes, la répartition du total au 3^e inventaire, selon la couverture du sol au 4^e inventaire.

La diagonale principale indique les surfaces restées sans changement, les cases de la même ligne les surfaces perdues, celles de la même colonne les surfaces gagnées entre les deux inventaires. Compte tenu du faible nombre de points observés hors des formations boisées de production et des landes, l'imprécision est élevée et ces indications doivent être considérées comme de simples tendances et ordres de grandeur. L'unité du tableau suivant est l'ha.

		Usage au troisième inventaire (1990)					Totaux 4 ^e inventaire
		Forêt de production	Autres forêts	Landes	Agricole	Terrains sans production végétale et eaux	
Usage au quatrième inventaire (2003)	Forêt de production	259 270	0	2 210	0	1 120	262 600
	Autres forêts	440	460	1 500	1 800	380	4 580
	Landes	700	570	11 020	0	220	12 510
	Agricole	0	1 500	11 000	244 070	60	256 630
	Terrains sans production végétale et eaux	2 400	1 690	1 630	7 890	40 140	53 750
Totaux 3 ^e inventaire		262 800	4 220	27 370	253 760	41 860	590 070

Ainsi les 262 600 ha de forêts de production recensées au 4^e inventaire avaient les usages suivants lors du 3^e inventaire :

- 259 270 étaient déjà des forêts de production ;
- 2 210 ha étaient des landes ;
- 1 120 ha étaient des surfaces avec un autre usage.

Certains types de formation végétale n'ayant pas fait l'objet d'opérations au sol, les informations données par ces observations sont partielles. Ainsi, il est possible qu'une partie de la surface des landes et des friches agricoles du troisième inventaire soit devenue boisement de production au dernier inventaire par densification de la végétation ligneuse spontanée.

4.3 Évolution en surface des formations boisées et en longueur des haies et alignements

4.3.1 Classe juridique de propriété

La propriété forestière se répartit entre deux grandes catégories :

- les forêts relevant du régime forestier, gérées en application du Code forestier par l'Office National des Forêts (ONF). Ces forêts publiques comprennent les forêts domaniales, départementales, et une partie des forêts communales, sectionnelles et d'établissements publics. Elles contiennent des parties non boisées (landes, routes, étangs, cultures à gibier ...) ;
- les forêts privées.

Lors des deux premiers inventaires, les surfaces totales de terrains relevant du régime forestier annoncées par l'IFN ont été fournies par l'Office National des Forêts. Il y a donc concordance entre les deux sources.

Aux 3^e et 4^e inventaires, ces surfaces ont été également fournies par l'ONF en même temps que les cartes de ces terrains. Mais ce sont les surfaces obtenues par planimétrie informatique des cartes qui ont été retenues pour la surface totale des terrains publics. Les surfaces fournies par l'ONF prennent en compte les espaces non boisés et sont de ce fait supérieures aux surfaces des formations boisées planimétrées par l'IFN.

La cartographie IFN du département de la Corrèze a été réalisée avec un seuil minimal de représentation de 2,25 ha ; les propriétés privées de moins de 2,25 ha incluses dans les terrains publics, ainsi que les propriétés relevant du régime forestier isolées inférieures à ce seuil n'ont pas été cartographiées.

Évolution de la surface boisée selon le régime juridique de la propriété et l'usage entre les deux derniers inventaires

Propriété	Formations boisées de production (1990) (ha)	Autres formations boisées (1990) (ha)	Formations boisées de production (2003) (ha)	Autres formations boisées (2003) (ha)	Variation	
					production	autres
Domaniale	1 440	10	1 970		+ 36,4 %	
Autre publique	9 420	290	10 400	290	+ 10,4 %	0,0 %
Publique	10 870	300	12 370	290	+ 13,8 %	- 3,3 %
Privée	251 970	3 910	250 230	4 280	- 0,7 %	+ 9,5 %
Total	262 840	4 210	262 600	4 580	- 0,1 %	+ 8,6 %

Les surfaces boisées de production ont régressé en forêt privée, conséquence de défrichements agricoles, mais progressé de près de 14 % en forêt publique, bien que ces surfaces restent modestes, suite à une politique d'acquisition de forêts.

Les forêts domaniales les plus importantes sont celles de Larfeuille à Grandsaigne (786 ha), Chamboux à Peyrelevade (237 ha), Longeyroux à Meymac (217 ha), La Vergne à Neuvic (170 ha), Sédières à Clergoux (148 ha) et celles de Viam-Lestards, Pompadour et le Mas à Davignac (un peu plus de 100 ha chacune).

Concernant les autres forêts publiques, les plus importantes sont celles de Saint-Julien-aux-Bois (760 ha), du GSF Agriers à Lamazière-Haute (603 ha), de Saint-Rémi (595 ha) et de Saint-Angel (252 ha).

D'une manière générale les forêts relevant du régime forestier sont constituées de petites unités réparties sur l'ensemble du département. Ainsi pour les forêts publiques non domaniales, la surface moyenne est inférieure à 35 hectares pour près de 300 massifs dont près de 70 ont moins de 10 hectares.

4.3.2 Structure forestière

Le tableau ci-après compare, entre les deux derniers inventaires, la répartition de la surface des formations boisées de production selon la structure forestière, appréciée sur chaque point de sondage :

Propriété	Futaie en 1990 (%)	Futaie en 2003 (%)	Taillis en 1990 (%)	Taillis en 2003 (%)	Mélange futaie-taillis en 1990 (%)	Mélange futaie-taillis en 2003 (%)
Domaniale	91,6	88,2	2,6	9,1	3,7	3,7
Autre publique	77,8	74,9	0,3	6,7	20,4	20,4
Publique	79,6	76,3	1,5	6,3	17,4	17,4
Privée	60,8	57,0	10,9	20,8	23,2	23,2
Total	61,6	58,9	10,5	19,1	30,9	23,0

Les arbres de futaies, en particulier les conifères et les chênes, ont particulièrement souffert lors de la tempête de décembre 1999.

De ce fait, et bien que la futaie représente près de 60 % de la surface de la forêt de production, sa part a logiquement diminué entre les deux derniers inventaires. De même, une proportion de mélange de futaies et taillis ont évolué vers la structure de taillis.

4.3.3 Type de peuplement

À un niveau plus global, l'évolution des structures forestières peut être appréhendée par celle des types de peuplement. Comme ceux-ci ont changé entre les deux derniers inventaires, il faut établir un tableau de correspondance.

La méthode de cartographie a sensiblement évolué entre le 3^e et le 4^e inventaires de la Corrèze.

D'une part, la surface minimum cartographiée est passée de 4 ha à 2,25 ha ce qui explique pour une part l'augmentation de la surface boisée cartographiée entre 1989 et 2003.

D'autre part, suite à l'abandon du type *Boisements morcelés* dans la nomenclature de l'IFN, les surfaces boisées concernées, cartographiées au cours du 3^e inventaire sur 56 730 ha soit près de 22 % de la surface de la forêt de production corrézienne ont été répartis dans différents types au 4^e inventaire.

De ce fait, bien que la comparaison détaillée des surfaces des types de peuplement ne soit pas possible, le tableau de correspondance ci-dessous donne une appréciation de l'évolution des types communs ou proches après regroupement.

Les évolutions les plus marquantes, dues aux effets conjugués de la tempête de décembre 1999 et de l'augmentation des surfaces défrichées pour l'agriculture, sont la diminution de la futaie et la transformation de mélanges futaie et taillis en taillis.

Nom du type de peuplement cartographié regroupé	Nom du type départemental de peuplement cartographié	Surface au 3 ^e inventaire	Surface au 4 ^e inventaire	Évolution absolue	Évolution relative
FUTAIE DE FEUILLUS	Futaie de feuillus Boisements morcelés de feuillus purs Boisements morcelés de feuillus prépondérants TOTAL FUTAIE DE FEUILLUS	8 430 7 300 5 000 20 730	18 730 18 730	- 2 000	- 9,6 %
FUTAIE DE PINS	Futaie de pins TOTAL FUTAIE DE PINS	10 810 10 810	7 310 7 310	- 3 500	- 32,4 %
FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS	Futaie de conifères indifférenciés Boisements morcelés de conifères purs TOTAL FUTAIE DE CONIFÈRES	48 270 6 250 54 520	58 570 58 570	+ 4 050	+ 7,4 %
FUTAIE MIXTE	Futaie mixte de pins et feuillus Futaie mixte de conifères indifférenciés Futaie mixte de pins Boisements morcelés de feuillus purs Boisements morcelés de conifères prépondérants TOTAL FUTAIE MIXTE	 9 760 6 000 15 000 30 760	16 470 16 320 32 790	+ 2 030	+ 6,6 %
MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS	Mélange de futaie de feuillus et taillis Boisements morcelés de feuillus purs Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis Autre mélange de futaie de feuillus et taillis TOTAL MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS	72 000 4 000 76 000	40 040 22 720 62 760	- 13 240	- 14,7 %
MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS	Mélange de futaie de pins et taillis Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis Mélange de futaie de conifères et taillis Boisements morcelés de conifères prépondérants TOTAL MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS	 30 030 2 410 32 430	12 490 23 830 36 320	+ 3 890	+ 12,0 %
TAILLIS	Taillis de châtaignier Taillis de feuillus indifférenciés Taillis simple Boisements morcelés de feuillus purs Boisements morcelés de feuillus prépondérants TOTAL TAILLIS	 6 980 4 000 4 000 14 980	9 020 15 220 24 240	+ 9 260	+ 61,9 %
FORÊT OUVERTE	Forêt ouverte Boisements lâches TOTAL FORET OUVERTE	 2 660 2 660	2 690 2 690	+ 30	+ 1,1 %
AUTRE	Autre Bosquets et boqueteaux Boisements morcelés TOTAL AUTRE	 13 800 2 770 16 570	19 200 19 200	+ 2 630	+ 15,9 %
TOUS TYPES		259 450	262 600	+ 3 150	+ 1,2 %

4.3.4 Essence principale

La comparaison porte sur les surfaces où les différentes essences sont principales en rappelant que, pour les mélanges de futaie et taillis seule est prise en compte la composition de la futaie.

Évolution des surfaces selon le groupe de l'essence principale et la région forestière

Régions forestières	Feuillus		Conifères	
	surface en 1990 (ha)	surface en 2003 (ha)	surface en 1990 (ha)	surface en 2003 (ha)
1 – Plateau limousin 1	3 200	2 860	2 930	2 810
2 – Plateau limousin 2	14 120	12 950	19 750	20 500
3 – Plateau limousin 3	65 470	67 910	39 200	35 500
4 – Plateau de Millevaches	18 690	19 720	38 170	39 760
5 – Châtaigneraie limousine	27 650	28 740	7 520	5 660
6 – Bassin de Brive	17 720	18 060	1 770	1 960
7 – Causses	5 340	4 890	40	130
8 – Avant-Causses	1 250	1 170	0	0
Total	153 430	156 290	109 370	106 310
<i>Variation entre le 3^e et 4^e inventaires</i>	+ 2 860 (+ 1,9 %)		- 3 060 (- 2,8 %)	

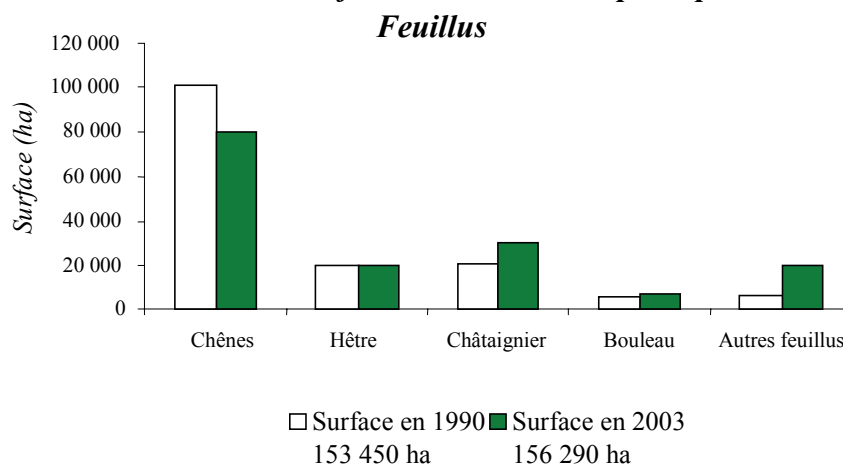
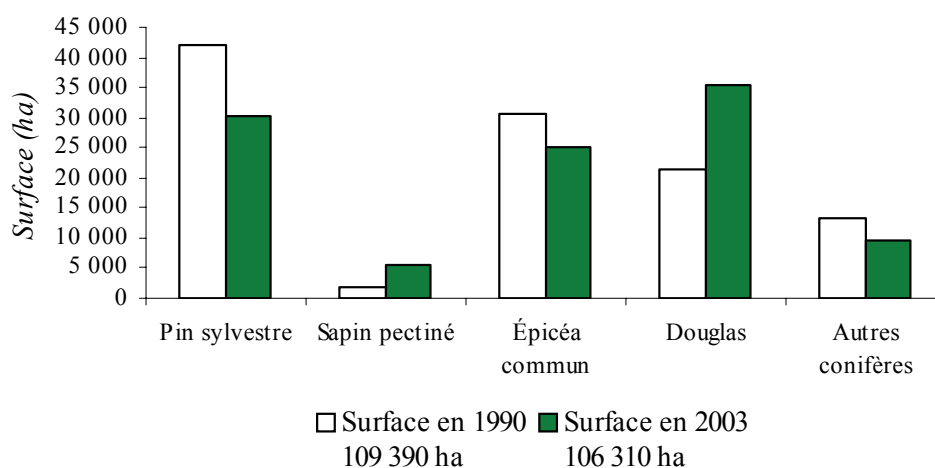
Évolution des surfaces selon l'essence principale

Essences	Surface en 1990 (ha)	Surface en 2003 (ha)	Évolution (ha)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	100 960	79 970	- 21 000
Hêtre	20 240	19 450	- 790
Châtaignier	20 880	29 770	+ 8 890
Bouleaux	5 020	7 460	+ 2 430
Autres feuillus*	6 340	19 650	+ 13 310
Total feuillus	153 450	156 290	+ 2 840
Pin sylvestre	42 000	30 410	- 11 590
Sapin pectiné	1 930	5 610	+ 3 680
Épicéa commun	30 710	25 040	- 5 670
Douglas	21 530	35 520	+ 13 990
Autres conifères**	13 220	9 740	- 3 480
Total conifères	109 390	106 310	- 3 070
Total	262 830	262 600	- 230

* dont : charme, grands aulnes, saules.

** dont : mélèze du Japon, épicéa de Sitka, sapin de Vancouver.

Globalement, la surface forestière est restée stable entre 1990 et 2003. On note cependant une diminution des surfaces plantées en conifères due essentiellement aux défrichements réalisés dans les régions de la *Châtaigneraie limousine* et du *Plateau limousin 3* sur des futaies morcelées de pin sylvestre et d'épicéa. Les peuplements à chêne prépondérant diminuent fortement également.

Évolution des surfaces selon l'essence principale**Conifères****4.3.5 Linéaire des haies et alignements**

Il n'y a pas eu d'inventaire des haies et des alignements lors du 3^e cycle.

Par rapport au 2^e inventaire de 1980, les haies arborées apparaissent avoir sensiblement progressé, passant d'une longueur de 9 270 km à 10 080 km pour le présent inventaire. Les alignements d'arbres, y compris de peupliers ont également progressé passant de 170 km à 470 km.

Cependant, cette progression est à analyser avec prudence car elle peut pour une part importante être la conséquence du changement de définition entre les deux inventaires : largeur maximum de la formation ligneuse de 10 m en 1980 contre 25 m en 2002.

4.4 Évolution du volume et de la production des formations boisées de production

Dans la description des types de peuplements (cf. § 2.3 Les types de formation végétale) figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type, ainsi que celles des productions correspondantes.

Le tableau ci-après compare par type d'arbre les principaux résultats globaux des deux derniers inventaires, à savoir : le volume des bois sur pied, l'accroissement courant de ces volumes (moyennes des années 1998 – 2002 pour le dernier inventaire) et la production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement moyens annuels).

	Feuillus de futaie	Feuillus de taillis	Conifères	Total	par ha
A) VOLUME (milliers de m ³)					
Volume en 1990	15 950,5	7 232,1	13 822,7	37 005,3	143
Volume en 2003	17 546,8	8 629,0	16 291,5	42 467,2	166
Évolution relative	+ 10,0 %	+ 19,3 %	+ 17,9 %	+ 14,8 %	+ 16,6 %
B) ACCROISSEMENT (m ³ /an)					
Accroissement en 1990	545 300	349 550	916 350	1 811 200	7,00
Accroissement en 2003	545 050	473 950	1 128 000	2 147 000	8,40
Évolution relative	- 0,0 %	+ 35,6 %	+ 23,1 %	+ 18,5 %	+ 20,4 %
C) PRODUCTION BRUTE (m ³ /an)					
Production brute en 1990	554 300	413 500	967 150	1 934 950	7,45
Production brute en 2003	549 850	548 900	1 154 750	2 253 500	8,80
Évolution relative	- 0,8 %	+ 32,7 %	+ 19,4 %	+ 16,5 %	+ 18,3 %

4.4.1 Volume sur pied

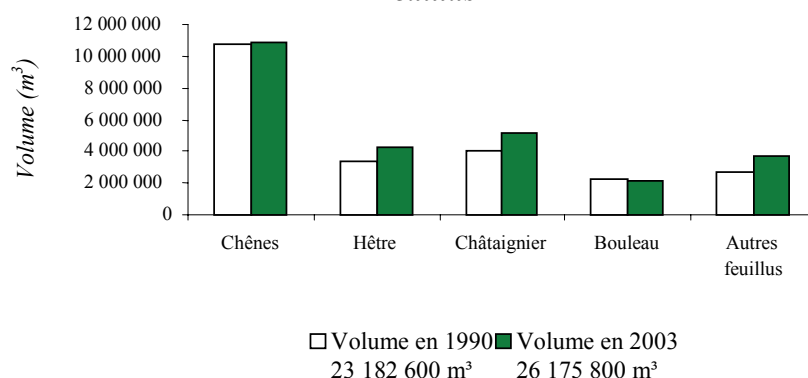
Les volumes par essence donnés ci-après concernent tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non, en forêt.

Essences	Volume en 1990 (m ³)	Volume en 2003 (m ³)	Évolution (m ³)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	10 754 900	10 902 200	+ 147 300
Hêtre	3 386 100	4 229 000	+ 842 900
Châtaignier	4 069 500	5 194 400	+ 1 124 900
Bouleaux	2 298 400	2 165 600	- 132 800
Autres feuillus*	2 673 700	3 684 600	+ 1 010 900
Total feuillus	23 182 600	26 175 800	+ 2 993 200
Pin sylvestre	6 076 800	4 227 500	-1 849 300
Sapin pectiné	229 300	851 700	+ 622 400
Épicéa commun	3 442 100	4 075 500	+ 633 400
Douglas	2 016 400	4 568 300	+ 2 551 900
Autres conifères**	2 058 100	2 568 400	+ 510 300
Total conifères	13 822 700	16 291 500	+ 2 468 800
Total	37 005 300	42 467 200	+ 5 461 900

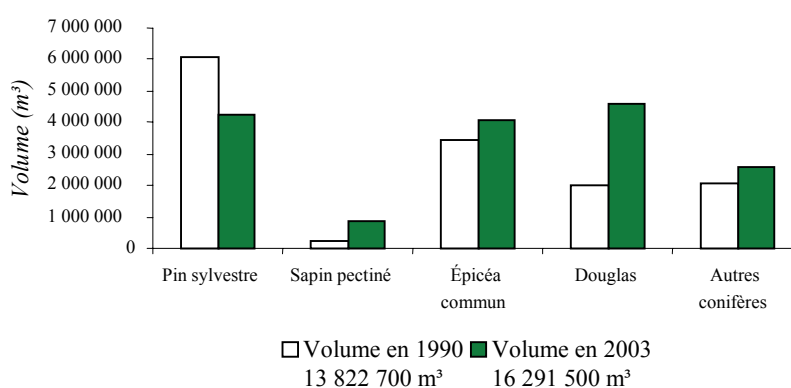
* dont : charme, grands aulnes, tremble.

** dont : mélèze du Japon, épicéa de Sitka, sapin de Vancouver.

Évolution des volumes sur pied Feuillus



Conifères



4.4.2 Accroissement courant

Les accroissements par essence donnés ci-après concernent tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non, en forêt. Ces accroissements se rapportent à la moyenne des 5 années précédant l'année des opérations de terrain.

Essences	Accroissement en 1990 (m³/an)	Accroissement en 2003 (m³/an)	Évolution (m³/an)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	379 150	330 350	- 48 750
Hêtre	133 700	141 800	+ 8 100
Châtaignier	166 750	260 400	+ 93 650
Bouleaux	87 750	101 700	+ 13 950
Autres feuillus*	127 550	184 750	+ 57 200
Total feuillus	894 850	1 019 000	+ 124 150
Pin sylvestre	269 000	209 800	- 59 200
Sapin pectiné	20 050	67 500	+ 47 450
Épicéa commun	282 950	306 850	+ 23 900
Douglas	187 500	378 750	+ 191 250
Autres conifères**	156 850	165 050	+ 8 200
Total conifères	916 350	1 128 000	+ 211 650
Total	1 811 200	2 147 000	+ 335 800

* dont : charme, grands aulnes, tremble.

** dont : épicéa de Sitka, sapin de Vancouver, mélèze du Japon.

4.4.3 Recrutement

Rappelons qu'il s'agit de la valeur moyenne du volume des arbres passés recensables (7,5 cm de diamètre à 1,30 m) au cours des cinq années précédant celle des opérations de terrain.

Essences	Recrutement en 1990 (m ³ /an)	Recrutement en 2003 (m ³ /an)	Évolution (m ³ /an)
Chênes rouvre , pédonculé et pubescent	19 050	10 600	- 8 500
Hêtre	7 000	3 100	- 3 900
Châtaignier	21 800	29 550	+ 7 750
Bouleaux	5 500	8 550	+ 3 050
Autres feuillus*	19 550	27 950	+ 8 400
Total feuillus	72 950	79 750	+ 6 800
Pin sylvestre	8 050	3 850	- 4 200
Sapin pectiné	2 050	1 850	- 200
Épicéa commun	22 350	5 850	- 16 550
Douglas	12 650	12 750	+ 100
Autres conifères**	5 700	2 500	- 3 250
Total conifères	50 800	26 750	- 24 050
Total	123 750	106 500	- 17 200

* dont : charme, saules, noisetier.

** dont : mélèze du Japon, sapin de Vancouver, épicéa de Sitka.

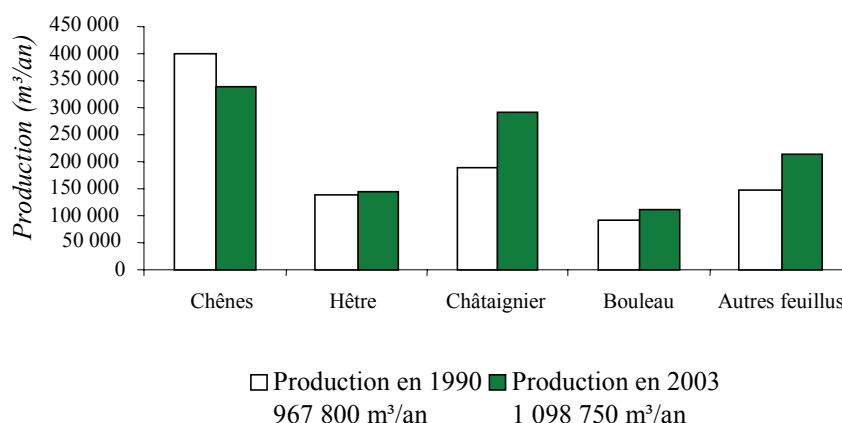
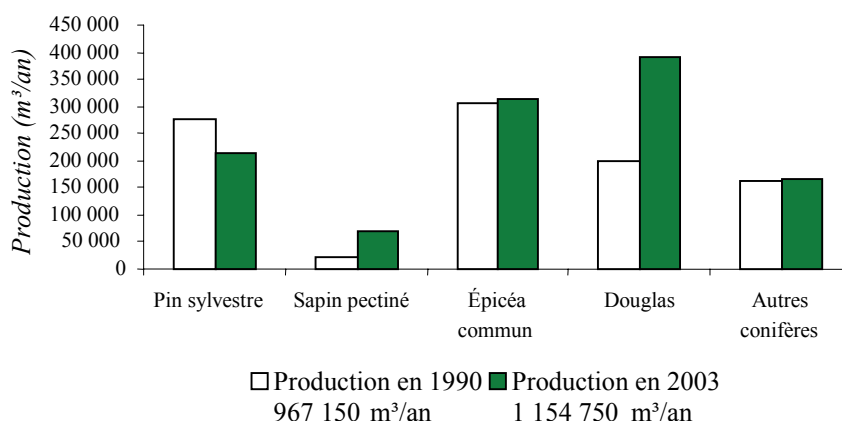
4.4.4 Production brute

La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant et du recrutement moyen annuel. Le tableau et les graphiques ci-après résument la situation :

Essences	Production en 1990 (m ³ /an)	Production en 2003 (m ³ /an)	Évolution (m ³ /an)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	398 150	340 950	- 57 200
Hêtre	140 700	144 950	+ 4 200
Châtaignier	188 550	289 950	+ 101 400
Bouleaux	93 250	110 250	+ 17 000
Autres feuillus*	147 100	212 700	+ 65 600
Total feuillus	967 800	1 098 750	+ 130 950
Pin sylvestre	277 050	213 650	- 63 400
Sapin pectiné	22 100	69 350	+ 47 250
Épicéa commun	305 300	312 700	+ 7 400
Douglas	200 150	391 500	+ 191 350
Autres conifères**	162 550	167 550	+ 5 000
Total conifères	967 150	1 154 750	+ 187 600
Total	1 934 950	2 253 500	+ 318 550

* dont : charme, saules, grands aulnes.

** dont : épicéa de Sitka, sapin de Vancouver, mélèze du Japon.

Évolution de la production brute par essence**Feuillus****Conifères**

Les évolutions les plus significatives entre 1990 et 2003 sont les suivantes :

Globalement, malgré les volumes abattus par la tempête de décembre 1999, le volume sur pied s'est accru de près de 15 % (près de 18 % pour les conifères) entre 1990 et 2003. Il en est de même de la production brute annuelle (près de 17 %). Il faut cependant noter que cette augmentation de la production ne concerne pas les arbres feuillus de futaie, en diminution de près de 1 % du fait des effets de la tempête et surtout de leur vieillissement.

De fait les chênes nobles (pédonculé, rouvre et pubescent) ont connu une quasi-stabilité de leur volume sur pied entre les deux inventaires mais leur production annuelle a sensiblement régressé de plus de 14 %. L'essence feuillue qui a connu la plus forte croissance est le châtaignier mais en taillis. Le manque de débouchés locaux pour ce type de bois est la cause principale de leur capitalisation actuelle.

Concernant les conifères la situation est très contrastée. Les vieux peuplements de pin sylvestre ont été très touchés par la tempête et le volume sur pied de cette essence a diminué de plus de 30 % entre les deux derniers inventaires. Leur production annuelle actuelle a chuté de 23 % par rapport à 1990. Par contre les peuplements de conifères plus jeunes et en pleine croissance ont vu leur volume et leur production s'accroître malgré les effets de la tempête. C'est le cas, plus particulièrement du douglas dont le volume sur pied a plus que doublé et la production annuelle s'est accrue de 96 % !

5 Économie forestière

La forêt limousine représente maintenant 33 % du territoire régional. Une fraction importante de la forêt corrézienne est jeune (50 ans au plus). Les plantations résineuses, commencées entre les deux guerres avec le pin sylvestre, se sont considérablement développées avec le Fonds Forestier National, d'abord avec l'épicéa puis plus récemment avec le douglas, toujours largement utilisé aujourd'hui.

Cette jeunesse du massif forestier explique pour une bonne part l'inadaptation de l'appareil de récolte et de transformation de ses produits qui, bien qu'en plein développement, doit encore beaucoup progresser pour correspondre au plein emploi de la ressource qui arrive maintenant arrivée à maturité.

Si la production feuillue, bien que présentant un important potentiel de récolte inemployée, ne suscite pas de convoitise de la part des industriels du fait notamment d'une qualité moyenne, il n'en est pas de même pour le résineux dont la qualité, en particulier celle du douglas, l'oriente sur des emplois haut de gamme.

Les statistiques ci-après sont explicites à ce sujet. Elles doivent malgré tout être analysées dans le contexte de l'après tempête de 1999 qui a frappé très fortement le Limousin. Ce n'est qu'à partir de 2003 voire 2004 qu'elles traduiront, sans artefact, la progression de la filière bois amorcée depuis les années 1990-1995.

Nota : La région Limousin comporte trois départements d'importance forestière, en superficie et en activité, très inégale puisque la Corrèze représente près de 50 % du poids régional, alors que la Creuse et la Haute-Vienne se partagent les 50 % autres en deux parts à peu près égales.

La suite de ce paragraphe a été rédigée par le Service régional de la forêt et du bois de la DRAF Limousin.

Les commentaires portent sur les données 1999, les données 2000-2001-2002 étant très marquées par les tempêtes de 1999.

5.1.1 Exploitation forestière

124 entreprises ont leur siège social et une activité d'exploitation forestière dans le département ; 102 ont eu une activité en 1999 :

- entreprises d'exploitation forestière sans scierie : 34 ;
- entreprises de scierie sans exploitation forestière : 18 (et 14 scieries à façon) ;
- entreprises d'exploitation forestière et de scierie : 36.

Elles ont employé 599 salariés permanents, soit 40 % des emplois limousins de la branche d'activité.

Le volume global du prélèvement (à peu près égal au volume d'activités des entreprises corréziennes, le volume exploité en Corrèze par des exploitants hors Corrèze étant voisin du volume exploité hors Corrèze par les entreprises de Corrèze) est de 873 795 m³, soit 47 % de la récolte régionale.

Les tendances observées sur les cinq années 1995-1999 :

- stabilité de la récolte en bois d'œuvre feuillu à 94 000 m³/an environ ;
- stabilité de la récolte en bois d'industrie feuillu à 260 000 m³/an environ, à noter une baisse à partir de 2001 malgré la disponibilité supplémentaire des bois abattus par la tempête ;
- progression importante de la récolte des bois d'œuvre résineux (343 000 m³ en 1999) de 22 % entre 1995 et 1999 ;
- stabilité de la récolte en bois d'industrie résineux à 160 000 m³/an environ.

La tendance à l'augmentation forte de récolte de bois résineux sera à observer après 2003-2004 mais devrait se confirmer compte tenu de la disponibilité importante de la ressource.

5.1.2 Scieries

En 1999, 68 scieries ont leur siège social en Corrèze, soit 51 % des scieries régionales. Elles emploient 317 personnes, soit 30 % des emplois régionaux de cette branche d'activité. Des investissements récents très importants ont considérablement amélioré la productivité de ces entreprises.

Le volume global des sciages produits en Corrèze est de 173 460 m³, soit près de 48 % des sciages du Limousin. En ce qui concerne le résineux, cette proportion passe à 78 %, ce qui montre la prééminence du département dans cette filière.

Répartition selon les essences (part du total produit)

- Épicéa : environ 35 % ;
- Pin sylvestre : environ 42 % (en régression) ;
- Douglas : environ 20 % (en régression).

Les évolutions constatées sont :

- une régression lente mais confirmée des sciages de feuillus ;
- une nette progression des sciages résineux qui se continuera très vraisemblablement après 2003-2004.

5.1.3 Les autres entreprises de la 1^{ère} transformation

Ce sont les industries lourdes qui valorisent à la fois les bois dit d'industrie récoltés en forêt et les sous-produits des scieries :

- ISOROY à USSEL – Fabrication de panneaux de fibres ;
- POLYREY à USSEL – Fabrication de panneaux de particules.

Récolte de bois sur le département de la Corrèze (Source EAB)

	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1995/99	2000	2001	2002	Moyenne 2000/02
Bois d'œuvre										
Chêne	52 128	61 065	53 773	54 005	53 607	54 916	49 260	47 290	43 994	46 848
Hêtre	24 281	20 842	18 650	18 839	18 864	20 295	21 612	19 274	12 511	17 799
Châtaignier	2 199	3 228	3 848	3 754	4 007	3 407	2 355	4 238	11 409	6 001
Autre feuillus	16 226	13 229	13 196	14 885	17 450	14 997	10 626	12 126	24 415	15 722
Total feuillus :	94 834	98 364	89 467	91 483	93 928	93 615	83 853	82 928	92 329	86 370
Sapin, épicéa	96 669	113 268	108 491	126 243	131 697	115 274	434 080	251 291	185 951	290 441
Douglas	56 914	72 531	77 198	88 481	89 757	76 976	113 660	158 557	218 980	163 732
Pin sylvestre	112 097	81 425	80 866	107 774	97 841	96 001	103 194	87 289	84 513	91 665
Autres conifères	15 798	16 862	19 121	28 581	23 305	20 733	33 107	24 902	22 534	26 848
Total Conifères	281 478	284 086	285 676	351 079	342 600	308 984	684 041	522 039	511 978	572 686
Total Bois d'œuvre :	376 312	382 450	375 143	442 562	436 528	402 599	767 894	604 967	604 307	659 056
Bois d'industrie										
Bois de trituration										
Feuillus	262 202	240 485	260 924	245 534	250 297	251 888	216 007	184 646	199 285	199 979
Conifères	142 695	165 222	174 105	139 306	151 998	154 665	147 830	108 806	100 585	119 074
Autres Bois d'industrie										
Feuillus	3 378	5 776	6 030	3 693	8 478	5 471	20 993	6 868	7 847	11 903
Conifères	9 273	12 582	13 495	4 845	5 146	9 068	8 634	7 020	4 605	6 753
Total BI Feuillus	265 580	246 261	266 954	249 227	258 775	257 359	237 000	191 514	207 132	211 882
Total BI Conifères	151 968	177 804	187 600	144 151	157 144	163 733	156 464	115 826	105 190	125 827
Total Bois d'industrie	417 548	424 065	454 554	393 378	415 919	421 093	393 464	307 340	312 322	337 709
Total Bois de feu	15 137	16 843	18 247	17 601	21 352	17 836	16 184	23 678	21 349	20 404
RECOLTE 19 :	808 997	823 358	847 944	853 541	873 799	841 528	1 177 542	935 985	937 978	1 017 168
Récolte Totale	1 635 021	1 655 539	1 750 237	1 709 209	1 848 916	1 719 784	2 835 024	2 885 200	2 488 239	2 736 154
dont 19 en % :	49%	50%	48%	50%	47%	49%	42%	32%	38%	37%

Production des scieries du département de la Corrèze (source EAB)

	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1995/99	2000	2001	2002	Moyenne 2000/02
Sciages Feuillus										
Chêne	14 111	13 899	10 143	10 114	10 608	11 775	10 664	10 663	9 289	10 205
Hêtre	9 286	9 823	9 092	9 685	7 417	9 061	7 802	8 296	5 407	7 168
Châtaignier	6 363	3 994	4 822	5 277	5 065	5 104	4 523	4 321	4 300	4 381
Autre feuillus	4 792	4 843	7 045	5 069	7 194	5 789	2 922	2 882	3 101	2 968
Total feuillus :	34 552	32 559	31 102	30 145	30 284	31 728	25 911	26 162	22 097	24 723
Sciages Conifères										
Sapin, épicéa	35 456	42 793	48 149	42 581	47 065	43 209	77 845	70 591	75 631	74 689
Douglas	23 690	17 646	25 996	17 486	26 448	22 253	26 429	27 404	37 841	30 558
Pin sylvestre	62 842	57 575	47 392	65 073	57 595	58 095	43 329	50 784	44 306	46 140
Autres conifères	3 438	3 825	7 312	3 762	4 437	4 555	3 658	6 215	7 895	5 923
Total Conifères :	125 426	121 839	128 849	128 902	135 545	128 112	151 261	154 994	165 673	157 309
Merrains	392	397	414	670	740	523	650	648	629	642
Traverses	7 535	5 872	6 248	6 834	6 891	6 676	5 403	5 016	4 675	5 031
Total Sciages 19 :	167 905	160 667	166 613	166 551	173 460	167 039	183 225	186 820	193 074	187 706
Total Sciages Limousin	347 371	325 864	348 861	356 415	364 513	348 605	390 436	406 491	432 779	409 902
dont 19 en %	48%	49%	48%	47%	48%	48%	47%	46%	45%	46%
Produits connexes										
Plaquettes et chutes	93 055	91 819	91 729	91 485	93 314	92 280	112 450	108 364	102 314	107 709
Sciures et écorces	40 787	33 006	34 340	36 913	53 967	39 803	49 248	55 697	58 253	54 399
Déchets utilisés	5 100	4 835	5 100	4 800	4 850	4 937	10	0	7	6
Total Produits connexes :	138 942	129 660	131 169	133 198	152 131	137 020	161 708	164 061	160 574	162 114

6 Annexes

6.1 Glossaire

ACCROISSEMENTS

Accroissement courant

Il est apprécié dans les formations boisées de production.

L'accroissement courant, augmentation du volume par unité de temps, calculé sur la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain est la somme de deux composantes :

- l'accroissement des arbres sur pied, y compris l'accroissement des arbres qui sont devenus recensables au cours de la période ci-dessus (voir : RECRUTEMENT) ;
- l'accroissement que les arbres actuellement coupés et les chablis avaient apporté au peuplement pendant la fraction de cette période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Accroissement moyen

Calculé pour les peupliers cultivés, il correspond au quotient du volume sur pied par l'âge de plantation.

ALIGNEMENT

Ligne simple ou multiple d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers (écart à la moyenne inférieur au quart pour au moins les trois quarts des arbres), de largeur inférieure à 25 m et de longueur au moins égale à 25 m. Les espacements entre les arbres doivent être au moins d'un mètre.

CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS

Les catégories de dimension figurant dans les publications sont définies par les **circonférences à 1,30 m** suivantes, correspondant à très peu près aux classes de diamètre de 5 en 5 cm détaillées ci-dessous :

Catégories	Circonférences	Classes de diamètre
Non recensables	moins de 24,5 cm	0 5
Petit bois (PB)	24,5 à 72,4 cm	10 15 20
Moyen bois (MB)	72,5 à 120,4 cm	25 30 35
Gros bois (GB)	120,5 cm et plus	40 et +

CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS (« qualités »)

Les trois catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

- Catégorie I : Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine ;
- Catégorie II : Autres sciages, menuiserie courante, charpenterie, caisserie, coffrage, traverses ;
- Catégorie III : Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à l'une des découpes définies à l'article DÉCOUPES. Ce volume total est diminué du rebut éventuel (mais comprend l'écorce).

CHARGE EN CAILLOUX ET PROFONDEUR DU SOL

Combinaison de la profondeur totale du sol estimée par sondage à la tarière et de la charge en cailloux et affleurement rocheux :

- les **sols très caillouteux** sont distingués par deux classes :
 - très caillouteux ($\geq 80\%$) : affleurement rocheux sur la placette $\geq 80\%$ ou charge en cailloux dans le sol $\geq 80\%$,
 - caillouteux (60 – 70 %) : affleurement rocheux sur la placette compris entre 60 et 70 % ou charge en cailloux dans le sol compris entre 60 et 70 % ;
- sinon, les **sols moins caillouteux** sont regroupés en fonction de la profondeur de sondage en 4 classes :
 - superficiel (≤ 14 cm),
 - peu profond (15 - 34 cm),
 - moyennement profond (35 - 64 cm),
 - profond (≥ 65 cm).

COUPES RASES

Sont estimées au titre des coupes rases, les surfaces des coupes de moins de 5 ans et de plus de 20 ares, qui ne laissent subsister sur pied qu'un couvert d'arbres recensables inférieur à 10 %, sans semis ni plantations ni rejets (ni, dans le cas des coupes de taillis, de souches vives), ni changement de destination manifeste.

Les surfaces des coupes rases sont comptabilisées en tant que surfaces boisées (il s'agit généralement de terrains momentanément déboisés et très rarement de futurs défrichements).

COUVERT - COUVERT LIBRE

Le couvert d'un arbre est la surface planimétrique de la projection verticale de son houppier. Son couvert libre est la surface planimétrique de la projection verticale de la partie de son houppier qui n'est pas surplombée par le feuillage d'autres arbres en période de feuillaison.

Le couvert libre d'un sous-peuplement (par exemple les tiges de futaie) est la somme des couverts libres des arbres de ce sous-peuplement. Son taux de couvert libre relatif est le quotient de ce couvert par le couvert absolu de l'ensemble des arbres du peuplement.

DÉCOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 cm de circonférence) pour les tiges de toutes catégories de dimension (voir : CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS), y compris de taillis ;
- éventuellement découpe de forme pour la tige.

Dans le cas d'arbre fourchu, les deux tiges sont cubées.

ESSENCE PRINCIPALE

C'est l'essence qui a le plus grand couvert libre dans le peuplement de 20 ares étudié au sol (25 m de rayon). Lorsque le peuplement est un mélange de futaie et de taillis, seul le couvert des essences de la futaie est pris en compte, en général, mais on peut aussi y définir une essence principale du taillis.

De même, il est possible de définir des groupes d'essences, notamment le groupe des feuillus, celui des conifères, celui des chênes... ; ainsi, des peuplements peuvent être répartis suivant une surface de feuillus et une surface de conifères par exemple. Selon le cas on est amené à sommer par essence principale du groupe, ou bien par groupe d'essences principales.

En outre, dans les mélanges futaie-taillis, ainsi qu'il est dit plus haut, on définit **deux** essences principales, une pour la futaie et une pour le taillis et on peut fournir des résultats selon l'une ou l'autre de ces deux essences (voir par exemple : Tableaux 7 et 7.1.)

FORMATIONS BOISÉES

Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes simultanément :

- être constituée soit de tiges recensables dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues la densité est ramenée à 300 sujets à l'hectare ;
- avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m.

On distingue dans les formations boisées :

- les **bois** : massifs boisés d'au moins 4 ha ;
- les **boqueteaux** : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha ;
- les **bosquets** : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des **arbres épars**.

Les **formations boisées de production** doivent de plus :

- ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément ;
- ni subir d'obstacle physique à une vocation de production de bois.

Les peupleraies (voir ce mot) n'en font pas partie, elles sont éventuellement évaluées séparément.

HAIE ARBORÉE

Ligne simple ou multiple d'arbres d'essences forestières, de largeur inférieure à 25 m et de longueur au moins égale à 25 m, plantés sans régularité et ne comportant pas d'interruption supérieure à 10 m.

LANDE

Cette catégorie regroupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés ou non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges (ou à 300 tiges dans le cas d'une plantation à grand écartement).

PEUPLERAIE

Peuplement artificiel composé de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par hectare).

En outre, la peupleraie doit avoir une surface d'au moins 5 ares et une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

POSITION TOPOGRAPHIQUE

Position topographique locale la plus représentative de la placette, appréciée sur le terrain. La dénomination « terrain plat » correspond aux situations à pente ≤ 5 % par opposition aux « versants » à pente > 5 %. Les positions basses comportent les bas de versant, les vallées, les vallons et les dépressions. Les positions hautes rassemblent les hauts de versant et les sommets.

PRODUCTION

Pour l'IFN, la production brute est la somme de l'accroissement et du recrutement annuels. Cette production biologique ne doit pas être confondue avec la récolte de bois.

La production nette s'obtient en retranchant de la production brute le volume moyen des arbres morts depuis moins de 5 ans.

RECRUTEMENT ANNUEL (ou passage à la futaie)

C'est pour l'IFN, le volume moyen annuel des arbres devenant recensables, c'est-à-dire passant le seuil de 24,5 cm de circonférence à 1,30 m au cours de la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain.

SOL ET HYDROMORPHIE

Combinaison du type de sol et des profondeurs d'apparition de l'hydromorphie : horizon de pseudogley (≥ 25 % de taches de rouilles et de décoloration) ou taches d'oxydation diffuse (moins de 25 % de taches) :

- très forte dès la surface, sol de type gley, stagnogley ou tourbe ou horizon de pseudogley à moins de 15 cm de profondeur ;
- forte à moins de 35 cm de profondeur : horizon de pseudogley à moins de 35 cm de profondeur ;
- forte entre 35-64 cm ou diffuse à moins de 35 cm : horizon de pseudogley entre 35 et 64 cm ou taches d'oxydation diffuses à moins de 35 cm de profondeur ;
- forte à plus de 64 cm ou diffuse entre 35 et 64 cm : horizon de pseudogley à plus de 64 cm ou taches d'oxydation diffuses entre 35 et 64 cm de profondeur ;
- diffuse en profondeur : taches d'oxydation diffuses à plus de 65 cm de profondeur ;
- absente : pas de taches d'hydromorphie visible.

STRUCTURE FORESTIÈRE ÉLÉMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué aux peuplements tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures forestières élémentaires suivantes :

- futaie régulière ;
- futaie irrégulière ;
- mélange futaie-taillis (y compris les taillis-sous-futaie) ;
- taillis.

Les types de peuplement sont appréciés sur des surfaces beaucoup plus importantes que celle indiquée ci-dessus. Certains comportent dans leur définition une notion de régime ou de **structure forestière d'ensemble** désignée selon la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'appréciation de ces deux caractéristiques, il n'y a pas, sauf exception, égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type « futaie » peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type ; ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire futaie ne soit pas égale à celle des types « futaie ».

TEXTURE DES SOLS

Directement liée à la composition granulométrique des constituants du sol, elle est diagnostiquée par un certain nombre de sensations tactiles, optiques et/ou auditives et est exprimée pour chaque horizon par une dénomination en référence à un étalon (triangle des textures de Jamagne), l'IFN ayant retenu 9 appellations.

La variable présentée résulte de la combinaison des textures des horizons du sol :

- **argileuse, sableuse** ou **limoneuse** correspondent à des combinaisons où ces textures dominent (respectivement A ou Al ; S-Sl ou Sa ; L-Ls ou La) ;
- **limono-sableuse, argilo-sableuse** et **argilo-limoneuse** correspondent à des mélanges ;
- **limon sur argile** correspond à des situations où un horizon de texture à dominante limoneuse recouvre un horizon de texture à dominante argileuse.

		Texture de l'horizon inférieur										
		S	Sl	Sa	Ls	La-Las	L	As-Asl	Al	A		
Texture de l'horizon supérieur	absent	sableuse			limoneuse			argilo-sableuse		argileuse		
	S Sl Sa	sableuse			limono-sableuse			argilo-sableuse				
	Ls L La-Las	limono-sableuse			limoneuse			limon/argile				
	Al A As-Asl	argilo-sableuse			argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse		

TYPES D'HUMUS

Les types d'humus sont définis par leur morphologie et leur fonctionnement en référence à la classification du référentiel pédologique (JABIOL, *et al.*, 1995).

Nous présentons les regroupements de types d'humus suivants :

Moder

- dysmoder et mor : humus à horizon OH \geq 1 cm, horizon A1 à structure particulière ;
- eumoder et hémimoder : humus à horizon OH net \leq 1 cm, horizon A1 à structure particulière ;

Mull

- dysmull, oligomull et amphimull : humus à horizons Oln, Olv continus assez épais, horizon OF, horizon A1 à structure finement grumeleuse ;
- eumull et mésomull : humus à horizon Oln plus ou moins présent, horizon A1 à structure nettement grumeleuse ;

Carbonaté

- mull et moder carbonatés : humus à horizon A1 carbonaté (effervescence à HCl) ;

Hydromorphe

- hydromull, hydromoder, hydromor, anmoor et tourbe : humus à horizon A1 marqué par l'hydromorphie, souvent épais et très humifère.

TYPE DE SOL

Le type de sol est défini en référence à la classification française des sols et au référentiel pédologique.

Nous présentons les regroupements de types de sol suivants :

- **sols jeunes** : sols à profil A/C (A1/C) - arénosol, régosol, anthrosol, ranker, lithosol, andosol, sol colluvial ;
- **sols carbonatés** : sols à profil Aca/C ou A-Aca/Sca/C (A1ca/C ou A1/Bca/C) - carbonatation sur au moins la moitié du profil - sol humocalcaire, rendzine et sol brun calcaire ;
- **sols calciques** : sols à profil Aci/C ou A-Aci/Sci/C (A1/C ou A1/B/C) – roche mère calcaire, réservoir de calcium dans le profil - sol humocalcique, rendzine brunifiée et sol brun calcique, rendzine dolomitique ;
- **sols brunifiés** : sols à profil A/S/C (A1/(B)/C) - sol brun, sol brun acide, sols brun ocreux, sol brun colluvial, sol brun hydromorphe, sol brun faiblement lessivé ;
- **sols lessivés** : sols à profil A/E/BT/C (A1/A2/Bt/C) à deux textures superposées (L-Ls/A ou L-Ls/Al ou La-Las/A) - sol brun lessivé, sol lessivé, sol lessivé acide, sol lessivé podzolique, sol lessivé hydromorphe ;
- **sols podzolisés** : sols à profil A/E/BP/C (A1/A2/BhBs/C) - horizon E (A2) appauvri et BP (BhBs) d'accumulation des oxydes de fer caractéristiques - sol ocre podzolique, sol podzolique, podzol, sol podzolique hydromorphe ;
- **sols fersiallitiques** : sols à profil A/(E)/BT/C (A1/(A2)/Bt/C) - rubéfaction, climat méditerranéen - sol brun fersiallitique, sol rouge fersiallitique, sol fersiallitique désaturé ;
- **sols hydromorphes** : sols à profil A/g/C ou A/Gr-Go/C (A1/A2g/Bg/C ou A/G/C) - taches d'hydromorphie dues à un engorgement temporaire ou permanent - pseudogley, gley, tourbe, stagnogley, planosol, pélosol.

VOLUME

Il s'agit du « **volume tige, bois fort, sur écorce** », c'est-à-dire du volume géométrique sur écorce de la tige principale de l'arbre de 10 cm du sol à la découpe (voir : DÉCOUPES), à l'exclusion des branches.

Tous les volumes et accroissements sont exprimés en **mètres cubes** (m³) ou mètres cubes par an (m³/an).

Dans certains tableaux les volumes sont arrondis à la centaine ou au milliers de mètres cubes le plus proche et les accroissements, recrutements et productions à la cinquantaine de mètres cubes par an la plus proche.

6.2 Bibliographie

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DES SOLS, *Référentiel pédologique*, INRA éditions, Paris, 1995, 332 p.

BAIZE (D.), JABIOL (B.), *Guide pour la description des sols*, INRA éditions, Paris, 1995, 375 p.

DELPECH (R.), *et al.*, *Vocabulaire, typologie des stations forestières*, Institut pour le développement forestier, 1985, 243 p.

DRAPIER (J.), CLUZEAU (C.), *La base de données écologiques de l'IFN In : Actes du séminaire IFN 2000 « Collecte et utilisation des données forestières »*, Revue forestière française, vol. LIII, n° 3-4, 2001, p. 365-371.

DUCHAUFOUR (P.), *Abrégé de pédologie, sol, végétation, environnement*, 3^e édition, Masson, Paris, 1993, 224 p.

FOURNIER (P.), *Les quatre flores de France*, Éditions Lechevalier, 1961, 1 103 p.

IFN - *Atlas forestier du Sud-Ouest de la France*, 1994, 122 p ;

- *3^e inventaire forestier du département de la Corrèze*, 1990, 96 p ;

- *les forêts françaises après les tempêtes de décembre 1999, Corrèze*, 2001, 25 p.

JABIOL (B.), *et al.*, *L'humus sous toutes ses formes*, Éditions de l'ENGREF, 1995, 64 p.

RAMEAU (J.-C.), *et al.*, *Flore forestière française, Tome 1 - Plaines et collines*, Institut pour le développement forestier, 1989, 1 794 p.

6.3 Références sur internet

Situation géographique – aperçu historique

www.correze.org/
www.France-pittoresque.com/balade/19eb.htm
www.wood-bois.com

Le milieu humain

www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/zoom/chif_cles/fregdep/fdep19.htm
www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/rfc/docs/R3101RS2.pdf
www.correze.org/stats/popul1999.htm
www.cr-limousin.fr/IMG/pdf/1POPULATION.pdf
http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/siglim/Demog_Lim_Geoclip/Cartes_interactives.htm

Les aspects économiques

- Généralités
www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/rfc/docs/rev99111.pdf
http://www.correze.pref.gouv.fr/prefecture/L_etat_en_correze/Presentation_departement/donnees_economiques
www.cci.correze.net
- Filière-bois
www.wood-bois.com
- Agriculture
www.agreste.agriculture.gouv.fr/default.asp?rup=reg
http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/siglim/Demog_Lim_Geoclip/Cartes_interactives_limousin_.htm
- Artisanat
www.crm-limousin.fr/pages/cfc_02_00_00.asp

Le milieu naturel

- Relief -Géologie – Pédologie – Hydrographie
http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/siglim/ImaLim/Relief_Hydrog.htm
- Climat
www.France-pittoresque.com/balade/19cb.htm
www.wood-bois.com
http://apella.ac-limoges.fr/col-clemenceau-tulle/html/climat_correze.htm
- Autres données sur le milieu naturel
environnement : www.limousin.environnement.gouv.fr/donnees/cadre.htm
Parc naturel du Périgord-Limousin : www.perigord.tm.fr/2richess/environt/pnr/index.htm
Espaces naturels : <http://corenv.free.fr/espaces.htm>



Direction

Château des Barres

45290 Nogent-sur-Vernisson

Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00 – Fax : +33 (0)2 38 28 18 28

Courriel : nogent@ifn.fr

Échelon interrégional de Bordeaux

62 rue Laseppe

F – 33000 Bordeaux

Tél. : +33 (0)5 57 87 29 49 – Fax : +33 (0)5 57 87 47 80

Courriel : bordeaux@ifn.fr

L'IFN sur Internet : <http://www.ifn.fr>